



Sommaire

Sommaire	2
Préambule	3
Valeurs et objectifs associatifs	4
Présentation de l'établissement	6
Cadre législatif et réglementaire	7
Recommandations de bonnes pratiques professionnelles	9
Caractéristiques du public	11
Positionnement dans le dispositif territorial	14
Offre de services	16
Axes d'amélioration portant sur l'offre de services	17
Parcours et suivi du résident	19
Mise en œuvre des droits et libertés	22
Moyens matériels	28
Organisation de la cohérence et de la continuité	29
Modalité de management	30
Ressources humaines	31
Organisation de la communication interne	39
Gestion des risques et sécurité	41
Partenariat et communication externe	42
Systèmes d'évaluation	44
Axes d'amélioration portant sur les modalités d'organisation	46
Annexes	48
Annexe 1 : Tableau des axes de développement	49
Annexe 2 : Droits du résident et vie citoyenne — axes de développement	50
Annexe 3 : cartographie des besoins des résidents	52
Annexe 4 : détail des prestations	63
Annexe 5 : principes opératoires correspondant aux prestations	70



Préambule

L'actualisation du projet d'établissement de la Maison Cordeya, foyer de vie, établissement de l'association « Les PEP 64 », a été réalisée dans le respect de l'article L. 311-8 de la loi du n° 2002-2 du 2 janvier 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale.

Elle a été conduite d'octobre 2019 à mars 2021 (du fait de la pandémie COVID-19) et a fait l'objet de l'implication des professionnels de l'établissement, notamment à travers la mise en place d'un comité de pilotage et de groupes de réflexion thématique.

L'ensemble de la démarche a été organisé et dynamisé par la direction de l'association et de l'établissement qui a réalisé un travail de communication interne et assuré les interfaces techniques et fonctionnelles entre les professionnels et le consultant du cabinet GConsultant qui a accompagné la démarche sur le plan méthodologique et a assuré la formalisation du projet.



Valeurs et objectifs associatifs

1. Les valeurs associatives

La laïcité

Finalité première des Pupilles de l'Enseignement Public, elle fonde notre conviction sur le fait que les Hommes doivent être maîtres de leur destin en assurant pleinement leurs devoirs et en jouissant pleinement de leurs libertés, notamment de leur liberté de conscience. La laïcité défendue par « Les PEP64 » s'adresse à ce qu'il y a de commun à tous par-delà les différences : la raison et l'intelligence. Dans le travail quotidien, la laïcité suppose l'échange entre tous et, à travers la discussion ou le débat, elle est le principe qui permet à l'intelligence de chacun de s'exercer.

La solidarité

La solidarité est le principe de fondation du contrat social et non pas un mécanisme de compensation assurantielle qui flirte parfois avec la condescendance. Au contraire, la solidarité est le principe qui assure l'autonomie de chacun et la valeur de l'individu. La solidarité participe du sentiment d'appartenance de chacun à une même communauté de destins et suppose aussi une obligation morale de l'individu envers la société. Notre conception de la solidarité s'oppose à la fatalité et s'efforce de ne pas figer la relation entre celui qui donne et celui qui reçoit, en s'inscrivant dans une logique de transformation sociale.

2. Axes de développement stratégique relatifs à l'évolution de l'offre de services

Pour les établissements et services sociaux et médico-sociaux

- Permettre le maintien ou l'accès au milieu ordinaire et l'inclusion sociale.
- Définir les prestations dans une logique de parcours (articulation des prestations, « zéro sans solution »).
- Répondre aux besoins spécifiques émergeant.
- Développer des approches préventives.

Pour le domaine « éducatif et de loisir »

- Développer l'offre de services à des publics nouveaux.
- Diversifier et rendre attractive l'offre de loisirs dans les centres de vacances.
- Favoriser l'accès aux loisirs et à l'éducation aux plus démunis.

Autres domaines

- Développer des actions de solidarité.
- Développer d'autres secteurs d'activités dans le cadre de politiques éducatives de proximité : (petite enfance, accompagnements à la scolarité, accueil périscolaire et de loisirs, éducation et famille, Service d'Assistance Pédagogique à Domicile [SAPAD]...)



3. Axes de développement stratégique relatifs à l'adaptation des organisations

Vie associative

- Augmenter, diversifier et dynamiser la base militante.
- Réformer les statuts

Cohérence et la continuité des prestations.

- Homogénéiser les procédures et les outils utilisés par les établissements et services.
- Organiser le parcours de l'usager.
- Élaborer des projets éducatifs et pédagogiques pour les centres de vacances et les évaluer.

Pilotage et management

- Homogénéiser les pratiques managériales.
- Renforcer les fonctions supports.

Politiques sociales et de gestion des ressources humaines

- Adapter les fonctions aux nouveaux besoins.
- Assurer le développement professionnel.
- Développer la qualité de vie au travail.
- Promouvoir l'emploi solidaire au sein de nos équipes.

Gestion budgétaire

- Maintenir les équilibres budgétaires globaux.
- Rationaliser la gestion du patrimoine.
- Rechercher de nouvelles sources de financement et développer une politique d'achats centralisés.

Communication

- Améliorer les systèmes d'information.
- Structurer la communication interne et externe.

Qualité

- Développer des espaces et des lieux de vie plus adaptés.
- Soutenir les démarches d'amélioration continue et évaluer l'efficacité des prestations.
- Obtenir une certification qualité dans l'association.
- Développer une politique « responsabilité sociétale et environnementale ».



Présentation de l'établissement

Nom Maison Cordeya, foyer de vie

Coordonnées 22 rue du Goundet – 64300 ORTHEZ

Tél.: 05 59 67 03 65

SIRET 388 945 362 00027

FINESS 640797023

Type Foyer de vie

Création 1er mai 2005

Renouvellement d'autorisation 1er mai 2020

Gestionnaire Les « PEP64 »

Organisme de contrôle et de

tarification

Conseil départemental des Pyrénées-Atlantiques

Agrément 18 places dont 2 en accueil de jour.

Effectifs salariés 13,6 ETP.

Attractivité Pyrénées-Atlantiques



Cadre législatif et réglementaire

- Loi n° 2002-2 du 2 janvier 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale.
- Loi n° 2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées.
- Loi n° 2015-1776 du 28 décembre 2015 relative à l'adaptation de la société au vieillissement.
- Article L. 311-3 du Code de l'action sociale et des familles relatif aux droits et libertés de l'usager.
- Article L. 311-4 du Code de l'action sociale et des familles relatif au livret d'accueil, au règlement de fonctionnement et au contrat de séjour.
- Article L. 311-5 du Code de l'action sociale et des familles relatif au recours à la une personne qualifiée.
- Article L. 311-6 du Code de l'action sociale et des familles relatif au conseil de la vie sociale.
- Article L. 311-7 du Code de l'action sociale et des familles relatif au règlement de fonctionnement.
- Article L. 311-8 du Code de l'action sociale et des familles relatif au projet d'établissement.
- Article L. 312-1 du Code de l'action sociale et des familles relatif aux établissements et services sociaux et médico-sociaux
- Article L. 312-8 du Code de l'action sociale et des familles relatif à l'évaluation externe.
- Article L. 313-5 du Code del'action sociale et des familles relatif au renouvellement de l'autorisation et résultats de l'évaluation externe.
- Article D. 311 du Code de l'action sociale et des familles relatif au contrat de séjour.
- Article R. 311-35 du Code de l'action sociale et des familles relatif au règlement de fonctionnement.
- Article R. 344-29 du Code de l'action sociale et des familles relatif à la contribution de l'usager à son hébergement.
- Article L. 1110-4 du Code de la santé publique relative au partage des informations à caractère médical.
- Articles R. 1110-1 et R. 1110-2 du Code de la santé publique relatifs au partage des informations à caractère médical.
- Décret n° 2004-287 du 25 mars 2004 relatif au conseil de la vie sociale et aux formes de participation.
- Décret n° 2004-1274 du 26 novembre 2004, relatif au contenu du contrat de séjour.
- Décret n° 2007-975 du 15 mai 2007 fixant contenu du cahier des charges pour l'évaluation des activités et de la qualité des prestations des établissements et services sociaux et médicosociaux.
- Arrêté du 8 septembre 2003 précisant le contenu de la charte des droits et libertés des personnes accueillies.



Recommandations de bonnes pratiques professionnelles

- Mise en œuvre de l'évaluation interne dans les établissements et services visés à l'article L. 312-1 du code de l'Action sociale et des familles (ANESM - mars 2008)
- La bientraitance : définition et repères pour la mise en œuvre (ANESM juin 2008)
- Mise en œuvre d'une stratégie d'adaptation à l'emploi des personnels au regard des populations accompagnées (ANESM - juin 2008)
- Les attentes de la personne et le projet personnalisé (ANESM décembre 2008)
- Ouverture de l'établissement à et sur son environnement (ANESM décembre 2008)
- Mission du responsable d'établissement et rôle de l'encadrement dans la prévention et le traitement de la maltraitance (ANESM - décembre 2008)
- La conduite de l'évaluation interne dans les établissements et services visés à l'article
 L. 312-1 du Code de l'action sociale et des familles (ANESM avril 2009)
- Concilier la vie en collectivité et la personnalisation de l'accueil et de l'accompagnement (ANESM novembre 2009)
- Pour un accompagnement de qualité des personnes avec autisme ou autres troubles envahissants du développement (ANESM - janvier 2010)
- Élaboration, rédaction, et animation du projet d'établissement ou de service (ANESM mai 2010)
- Le questionnement éthique dans les établissements et services sociaux et médicosociaux (ANESM - octobre 2010)
- Participation des personnes protégées dans la mise en œuvre des mesures de protection juridique (ANESM - juillet 2012)
- Qualité de vue en MAS-FAM (Volet 1): « Volet 1: expression, communication, participation, et exercice de la citoyenneté » (ANESM – juillet 2013)
- L'accompagnement à la santé de la personne handicapée (ANESM juillet 2013)
- Qualité de vie en MAS-FAM (Volet 2): « vie quotidienne, sociale, culture et loisirs » (ANESM – décembre 2013)
- Qualité de vie en MAS-FAM (volet 3): « Le parcours et les formes souples d'accueil et d'hébergement » (ANESM - décembre 2014)
- L'adaptation de l'intervention auprès des personnes handicapées vieillissantes (ANESM - mars 2015).
- Spécificités de l'accompagnement des adultes handicapés psychiques (ANESM mai 2016)



- Les « comportements-problèmes » : prévention et réponses au sein des établissements et services intervenant auprès des enfants et adultes handicapés (ANESM – décembre 2016)
- Les espaces de calme-retrait et d'apaisement (ANESM, janvier 2017)
- Accueil, accompagnement et organisation des soins en établissement de santé pour les personnes en situation de handicap (ANESM – juillet 2017)
- Pratiques de coopération et de coordination du parcours de la personne en situation de handicap (ANESM, mars 2018)
- Trouble du spectre de l'autisme : interventions et parcours de vie de l'adulte (ANESM, mars 2018)
- L'accompagnement de la personne polyhandicapée dans sa spécificité (HAS octobre 2018)



Caractéristiques du public

1. Caractéristiques sociodémographiques des résidents

Consigne : fournir des données sur les caractéristiques sociodémographiques des résidents (répartition par sexe, par âge, origine géographique, situation matrimoniale, etc.).

2. Caractérisation des besoins des résidents



3. Les évolutions observées chez les résidents

Le foyer de vie d'Orthez accueille et héberge des adultes présentant une déficience mentale, psychique ou des altérations de la personnalité et de la communication, auxquels s'ajoutent, pour



près d'un tiers d'entre eux, des atteintes motrices et sensorielles limitant en partie les possibilités de déplacement.

Il est destiné à des personnes, disposant d'une certaine autonomie, mais ne pouvant exercer un travail productif, et ne nécessitant pas une surveillance médicale et des soins constants.

Pour autant, le profil du foyer de vie d'Orthez fait face à plusieurs phénomènes. Le vieillissement de la population accueillie provoque les premières altérations liées à la perte d'autonomie et aux facultés de socialisation. De même, les problématiques psychiques émergentes dans les différents profils qui y sont hébergés se mêlent aux aspirations de publics plus autonomes visant une quête existentielle orientée vers l'extérieur, plus « hors les murs », notamment chez les plus jeunes.

L'établissement est amené de fait à se questionner à ces différents niveaux de besoins nouveaux, complexifiant l'accompagnement, en amenant une stratégie plus adaptée à ces nouvelles demandes :

- le vieillissement de certains résidents historiques accroît des modalités organisationnelles tournées vers la compensation des pertes d'autonomie ; les aides au quotidien vont croissantes, depuis les aides à la toilette, l'aide à l'habillage, aux repas, ainsi qu'aux gestes de la vie quotidienne qui ne peuvent être opérés seuls comme par le passé, d'autant plus des handicaps physiques déjà lourds pour certains ;
- la dégradation de l'état de santé de certains résidents souffrant de troubles de la motricité induit des besoins médicaux croissants qui dépassent les compétences et les prérogatives de l'établissement;
- les troubles psychiques, au même titre que des troubles comportementaux pour quelques-uns, ajoutent de la difficulté pour poursuivre un habitat majoritairement tourné vers le collectif, nuisant ainsi à la quiétude et à l'équilibre du plus grand nombre;
- les désirs de vie tournés vers l'extérieur, avec la mise en place d'une approche inclusive renforçant les aptitudes et les capacités d'autres enfin, amènent une individualisation nécessaire à la prise en compte de ce regain de liberté et d'aspirations qu'il convient de renforcer dans le virage inclusif.

L'ensemble de ces contraintes nouvelles est en train de modifier le paysage de ce foyer de vie qui, bien que déjà bien orienté dans un processus inclusif dans son histoire, amène l'ensemble des professionnels à s'orienter vers d'autres pratiques et postures d'accompagnements.

Tout en maintenant une activité propre au maintien des capacités des usagers valides, il faut maintenant plus encore déployer des savoir-faire issus des milieux professionnels de l'accompagnement de la dépendance. En effet, les demandes de réorientation prennent du temps, et la recherche d'établissement plus adaptés encore plus. Qu'il s'agisse d'EHPAD, de FAM ou de MAS, les résidents désormais concernés restent encore dans la structure et nous devons les accompagner dans une logique de parcours qui se dessine lentement, dans l'attente de dispositifs plus appropriés.

D'autres résidents conservant une partie de leur potentiel continuent d'être stimulés et vivent pleinement dans le cadre d'un collectif qui leur convient, avec un accès au milieu ordinaire facilité, du fait de l'implantation géographique de l'établissement. Les habitudes de vie qu'ils ont acquises leur ont appris à discerner l'intime, le privé, du collectif, et l'entre-soi n'est pas la règle première de vie dans ce foyer. Ils apprécient les moments à l'extérieur et l'invitation à d'autres expériences



inclusives accompagnées leur sont bénéfiques. C'est toute une approche de prévention qu'il convient de mettre en place pour les acheminer vers plus d'autonomie et un vieillissement en bonne santé.

Dans le même temps, d'autres résidents possèdent grandement des capacités aptes à l'accessibilité au milieu ordinaire et aux modes de vie inclusifs. Pour répondre aux injonctions du virage inclusif, un travail de longue date existe déjà, dans une forme de guidance « hors les murs » et les personnes concernées n'y voient que des avantages. Des perspectives nouvelles apparaissent dans les besoins et les désirs d'un « ailleurs » qu'il faut aussi accompagner par l'individualisation et la mise en place d'un éloignement de l'institution sans rompre le lien.

Enfin, les troubles psychiques émergents génèrent des comportements problèmes plus fréquents, de l'ordre des relations sociales, contraignant les professionnels à d'autres approches, devant mettre à distance la pression du collectif tout en apaisant au mieux les crises de ces personnes. La médicalisation croissante liée d'une part aux pertes d'autonomie et au vieillissement, d'autre part aux problématiques psychiques, de plus en plus prégnantes chez les sujets arrivants et apparaissant pour ceux déjà hébergés posent une complexité supplémentaire dans cet accompagnement.

La conséquence majeure va être d'établir des axes de développement rattachés aux trois profils de résidents de la structure, avec des objectifs différents que l'on peut décliner en trois approches :

- maintenir et développer l'accès au milieu ordinaire, avec la possibilité d'un habitat inclusif, in et hors les murs, avec retour à une vie plus autonome, distanciée du collectif, avec un accompagnement de proximité de « si besoin », en mode apparenté SAVS;
- maintenir les capacités et les aptitudes en mettant en œuvre un accompagnement progressif vers le milieu ordinaire tout en conservant sa place dans les murs, y compris en appartement en mode inclusif, tout en apportant une philosophie de prévention du vieillissement et des pertes d'autonomie, et en diminuant pour ces personnes les contraintes du collectif;
- engager un travail de réorientation vers des établissements plus adaptés, tout en continuant, dans la mesure des moyens octroyés, de compenser les pertes profondes d'autonomie pour éviter au plus les syndromes de glissement, et le tout en amplifiant le partenariat médical et paramédical.

Cette démarche est précisée dans l'annexe N° 1

L'ensemble de ce nouveau visage va inévitablement conduire à un renforcement de l'approche inclusive, par des pratiques et des postures professionnelles orientées vers le concept du « bien chez soi », mais également sur l'accompagnement transitionnel de la dépendance. C'est aussi une mise en perspective de services nouveaux d'accompagnement destinés à rendre les résidents plus autonomes tout en continuant d'accompagner les autres dans une logique de parcours. C'est une pensée nouvelle sur le mode de vie collectif et individuel que ce projet d'établissement se doit d'aborder. Il est avant tout un travail de mise en conformité avec les droits et devoirs des usagers en vue de leur pleine reconnaissance de citoyen.

Ces démarches sont précisées dans les annexes N° 2



Positionnement dans le dispositif territorial

Afin d'inscrire pleinement l'établissement dans son cadre législatif et réglementaire, nous mentionnons ici les objectifs et actions que l'établissement se fixe au regard du Schéma départemental autonomie 2019-2023.

AXES	TRANSPOSITION SUR L'ÉTABLISSEMENT	
AXE 1 : Prévenir la perte d'autonomie et maintenir le lien social		
Orientation — 1 Concevoir l'ap	proche inclusive comme un enjeu collectif	
Agir pour faire évoluer les représentations sociétales de la vieillesse et du handicap	Accompagner les personnes dans les démarches quotidiennes y compris administratives afin qu'elles puissent être reconnues comme des citoyens à part entière hors toute considération de handicap.	
Favoriser la structuration d'un réseau solidaire d'entraide et de partage	Acter les concepts de pair-aidance entre les résidents et inscrire le concept de Valorisation du Rôle Social (VRS) comme un vecteur d'ouverture et de reconnaissance vers le monde extérieur.	
Contribuer à des conceptions urbaines et architecturales plus inclusives pour les personnes en perte d'autonomie	Expérimenter l'habitat inclusif de transition par le développement de l'autonomie et le décloisonnement institutionnel (appartement en hébergement partagé accolé à l'établissement). Permettre à des résidents qui le souhaitent d'expérimenter un habitat détaché de l'établissement par un logement en ville, hors établissement.	
Faciliter le développement de l'habitat alternatif	Permettre des allers-retours vers le milieu ordinaire par l'expérimentation en habitat inclusif, soit dans l'appartement de transition, soit en appartement en milieu ordinaire (notion de dedans-dehors et de « refuge ») jusqu'à l'appropriation d'une vie plus inclusive.	
AXE 2 : Faciliter le parcours des usagers, le quotidien des aidants et le travail des professionnels		
Orientation 6 — Soutenir les professionnels dans l'exercice de leurs missions		
Promouvoir et valoriser les métiers de l'accompagnement médico- social	Former les personnels à l'accompagnement inclusif en développant le mode ambulatoire, tendant à l'individualisation des accompagnements, à l'accompagnement au domicile, à la valorisation de l'autodétermination des usagers, passer progressivement à l'accompagnement à la carte par de nouveaux processus visant le détachement institutionnel de la part des usagers. L'idée centrale étant de passer d'une logique collective à	

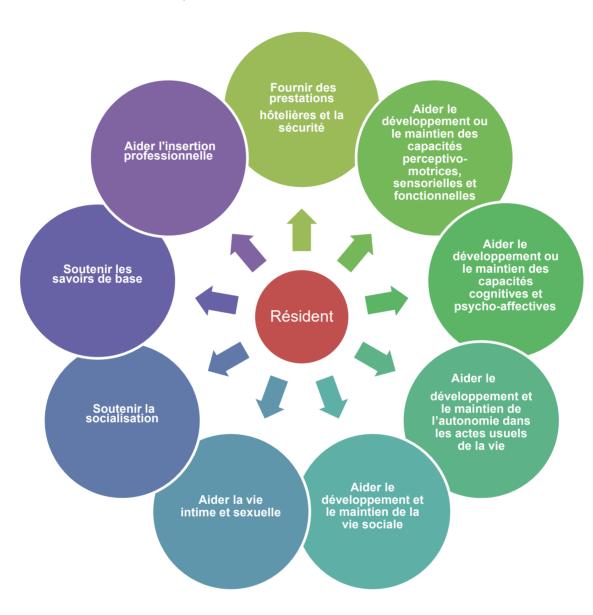


	une logique individuelle, en somme dépasser le concept de groupe imposé pour aller vers celui du sujet autodéterminé.	
Favoriser les mutualisations et coopérations entre ESMS	Inscrire l'établissement dans un réseau des foyers de vie sur le territoire du pays Gaves PEP64	
	Développer les formations communes entre foyers de vie, et les autres ESMS du territoire	
AXE 3 : Adapter l'offre d'acc	ompagnement aux besoins des publics et des territoires	
Orientation 7 — Diversifier l'off	re pour favoriser les choix de vie des usagers et de leurs aidants	
Développer l'offre non médicalisée à destination des personnes handicapées en ESMS	Développer les partenariats et les savoir-faire vers de nouveaux publics nécessiteux d'un accompagnement de transition. Il s'agit de promouvoir les accompagnements vers le milieu ordinaire et l'autodétermination liés aux aspirations nouvelles des personnes porteuses de handicap. Un travail de communication et de partenariat aura pour finalité de rechercher de nouveaux modèles d'accompagnement plus inclusifs.	
Défendre un objectif de développement de l'offre médicalisée à destination des personnes handicapées	Installer le concept de prévention et « d'acteur de sa santé » pour le plus grand nombre de résidents possible, travailler en mode SAMSAH, dans la mesure des moyens octroyés. Travailler à la réorientation des résidents lorsque les besoins médicalisés ne peuvent plus être accompagnés par l'établissement en maintenant un lien transitif. Améliorer la fonction coordination des soins à moyen constant. Répondre aux appels à projet SAMSAH ou FAM.	
Accompagner le vieillissement des personnes handicapées	Travailler à l'accompagnement et la réorientation des résidents lorsque les moyens de l'établissement sont insuffisants. Accompagner les résidents vieillissants vers de nouveaux modes de vie adaptés à leurs choix de vie, dans la mesure des moyens attribués. S'inscrire dans des partenariats plus appropriés, en faisant appels aux SSIAD, HAD, etc. en vue d'externaliser les prestations de soins que l'établissement ne peut assurer.	
Orientation 8 — Accompagner les établissements et services dans la gestion des parcours et des situations complexes		
Optimiser la mobilisation des places disponibles en ESMS sur le territoire	Travailler à la mutualisation des agréments de l'association PEP64 au sein du CPOM	
Accompagner les ESMS du handicap adulte dans la gestion des situations complexes	Participer aux dispositifs MDPH en regard des accompagnements de type réponse accompagnée pour tous «aux groupes opérationnels de synthèse dès saisine et convocation.	



Offre de services

L'établissement propose une gamme de prestations adaptées permettant de répondre, dans le cadre de ses missions, aux besoins et aux attentes du résident.





Axes d'amélioration portant sur l'offre de services

Prestations 1 - Fournir des prestations hôtelières et de conforts

- Développer l'accès à Internet et à la téléphonie dans les parties privatives de l'établissement (logements) et travailler à l'indépendance par l'acquisition et la maîtrise des téléphones portables personnels.
- Fourniture de prestations adaptées à l'entretien des appartements en fonction de l'autonomie des personnes

Prestations 2 - Aider le développement ou le maintien des capacités perceptivomotrices, sensorielles et fonctionnelles, et les capacités cognitives et psycho-affectives

• Développer l'accès à une communication adaptée.

Prestations 3 - Aider le développement et le maintien de l'autonomie dans les actes usuels de la vie, aider au maintien des savoirs de base.

- Développer l'accès en autonomie aux prestations médicales extérieures à l'établissement pour les résidents (soins médicaux et paramédicaux, activités de loisirs et sorties, déplacements...)
- Développer l'accès en autonomie aux prestations de loisirs extérieures à l'établissement)
- Développer l'accès en autonomie à tous les déplacements extérieurs en vue d'une vie plus centrée sur le milieu ordinaire.
- Développer l'accès, le maintien, ou le retour en milieu ordinaire pour les résidents autonomes et semi-autonomes, en positionnant l'équipe comme un soutien que les usagers peuvent solliciter ci-besoin pour « aller vers », et non comme un « faisant avec ».
- Aider à l'acquisition et la maîtrise des téléphones portables personnels.
- Développer l'accès de plus en plus autonome à l'extérieur de l'établissement pour les résidents qui le peuvent..
- Développer les capacités de pair-aidance.
- Permettre aux résidents de retrouver, et/ou de maintenir des savoir-faire perdus ou oubliés en ce qui concerne les actes de la vie quotidienne.



• Permettre aux résidents de développer les capacités à pouvoir s'éloigner de la vie collective du foyer pour ouvrir de nouvelles relations à l'extérieur.

•

- Aider au développement et au maintien des capacités d'inscription dans les relations intimes et amicales
- Aider au développement et au maintien des capacités à respecter l'intimité et la vie privée d'autrui
- Aider le résident à prendre en charge la gestion de sa santé, et de s'inscrire dans une démarche de prévention en fonction de son degré d'autonomie



Parcours et suivi du résident

1. Parcours du résident

Étapes	Modalités (le résident peut bénéficier de)
Découverte de l'établissement	Après une prise de rendez-vous, visite de l'établissement. Présentation du fonctionnement de l'établissement avec remise du livret d'accueil. Séjours de découverte (stages, ou hébergement temporaire)
Préparation de l'installation	Confirmation à l'usager et au tuteur de la possibilité d'accueil et programmation des dates. Recueil d'informations administratives Définition des besoins liés à l'installation (mobilier, aménagements et aides techniques). Recueil des habitudes de vie, des goûts et dégoûts et des centres d'intérêt. Définition des besoins médicaux et paramédicaux. Élaboration des premiers axes de l'accompagnement personnalisé, et des modalités d'accueil qui seront inscrites dans le contrat de séjour.
Installation ou emménagement	Accueil. Présentation des co-référents et de leur rôle. Constitution du dossier administratif et remise des documents obligatoires. Aide à la personnalisation de la chambre. Présentation des différents espaces de vie. Présentation du fonctionnement de l'établissement. Présentation des droits et libertés de l'usager. Signature du contrat de séjour.
Intégration	Accompagnement et adaptation au nouveau milieu de vie Explications et accompagnement sur les relations avec les personnels et les autres résidents. Vérification de l'identification des prestations et de la compréhension du fonctionnement de l'établissement.
Phase d'accompagnement	Recueil des attentes sur les besoins de compensation. Personnalisation des prestations dans le cadre d'un projet d'accompagnement. Signature d'un avenant au contrat de séjour. Participation de la personne à la définition du mode d'accueil et de ses choix de vie. Mise en situation en logement semi-autonome et de transition inclusive. Aide à l'accès à l'emploi.
Hospitalisation	Préparation à l'hospitalisation. Maintien du lien en fonction des contraintes médicales.
Préparation de la fin de l'accompagnement	Aide à la réorientation (FAM, MAS, EHPAD…). Accompagnement lors de la fin du parcours avec l'établissement si réorientation



et de la sortie de l'établissement	
Accompagnement de fin de vie	Accompagnement fin de vie lors d'accidents et/ou de maladies graves et subites ne pouvant être prises en charge sur un établissement adapté, en lien avec les structures HAD et SSIAD,

2. Suivi du résident et projet personnalisé

Au foyer de vie Cordeya, le projet d'accompagnement personnalisé valorise l'autodétermination des résidents et met l'accent sur l'individualisation de l'accompagnement. C'est la charte des droits et libertés des personnes accueillies qui est appliquée au plus près. À ce titre, le résident choisit la personne qui peut l'accompagner tout le long du processus, et c'est aussi lui qui, dans la mesure de ses possibilités, en est l'acteur principal. De fait, il invite la personne de son choix à la réunion d'élaboration de son projet. De même, c'est lui aussi qui est l'animateur principal de cette réunion. Il s'agit aussi de dépasser le collectif comme l'élément central de l'organisation de la vie de l'établissement pour faire émerger le sujet de droit qu'est le résident.

L'établissement souhaite définir une procédure de constitution, d'actualisation et d'évaluation des projets d'accompagnement personnalisés, associant pleinement les résidents à la démarche. Il est également prévu de préciser les fonctions des référents et des co-référents et les modalités de la coordination de l'ensemble des projets personnalisés.

Une procédure a été établie pour prendre en compte les besoins et demandes des résidents et acter leur mise en œuvre.

La notion de projet individuel est introduite par la loi n° 2002-2 du 2 janvier 2002 de rénovation de l'action sociale et médico-sociale, et notamment plus en détail à l'article L.311-3 du Code de l'action et des familles qui précise que chaque usager a droit à une « prise en charge et un accompagnement individualisé de qualité favorisant son développement, son autonomie et son insertion, adaptés à son âge et à ses besoins, respectant son consentement éclairé qui doit systématiquement être recherché lorsque la personne est apte à exprimer sa volonté et à participer à la décision ».

Le projet personnalisé vise à structurer les aides et accompagnements apportés aux besoins définis de manière concertée et consensuelle avec le résident. Il a vocation à garantir que les attentes et besoins de l'usager puissent trouver des réponses adaptées en matière d'accompagnement. Ainsi, l'ensemble des accompagnements et des prestations hôtelières proposées vise à organiser la cohérence et la continuité des prestations. Co-construit avec lui (depuis le recueil des attentes, l'identification des besoins, la recherche de solutions adaptées, l'accompagnement à l'accès à ces dernières, jusqu'à l'écriture de l'avenant au contrat de séjour), il doit constituer un équilibre entre d'éventuelles différences d'attendus, par exemple un équilibre entre :

- les résidents ou personnes accueillies et leur entourage, qui peuvent avoir des attentes contradictoires ou des analyses différentes des besoins;
- les résidents ou personnes accueillies et leur entourage et les professionnels, qui ne partagent pas automatiquement la même analyse de la situation ou les mêmes objectifs;



 les professionnels de l'établissement en lien avec le partenariat d'autres services médico-sociaux- différents qui ne poursuivent pas nécessairement les mêmes objectifs et qu'il convient de clarifier.

Cette procédure prévoit des temps de construction, de contractualisation et des temps de réalisation. L'ensemble est donc concerté et prioritairement axé sur les demandes et les besoins de l'usager.

Un contrat de séjour est signé dès les premières semaines de l'accueil de la personne. Une évaluation à six mois des besoins est réalisée avec la personne. Un avenant au contrat de séjour est signé, à la suite d'une réunion pluridisciplinaire, incluant le résident comme acteur principal et continu dans le projet.. Autant que nécessaire et à minima une fois par an, une nouvelle révision du projet d'accompagnement personnalisé est réalisée avec un nouvel avenant au contrat de séjour.

En cas de refus de signature de l'avenant au contrat de séjour par l'usager ou son tuteur, et conformément à la loi, un document individuel de prise en charge est formalisé par l'établissement.

Tout au long de ce processus, l'usager est directement concerné puisqu'il est systématiquement consulté et associé tout au long de la démarche dans le respect de la charte des droits et libertés de la personne accueillie. Ses demandes priorisent le travail d'accompagnement en place, avec, si nécessaire et souhaité par le résident, l'appui du tuteur légal, ou de toute autre personne de son choix.

Les éléments recueillis aux fins d'établissement des synthèses préparatoires aux avenants sont consignés et utilisés par le biais du progiciel AIRMES. Cet outil permet, par l'utilisation des nomenclatures articulées avec celles de SERAFIN-PH d'identifier et noter d'une part les besoins de la personne, et d'inscrire les prestations adaptées travaillées avec elle. Il permet surtout un suivi et une évaluation par le recueil de données ayant trait à la vie de la personne et à ses souhaits, ainsi qu'une traçabilité des prestations des précédents projets, permettant de fait de les évaluer.



Mise en œuvre des droits et libertés

1. Prévention et traitement des actes de maltraitance

La prévention des actes de maltraitance fait partie des points de vigilance permanents de l'ensemble du personnel de l'établissement. En s'appuyant sur les recommandations de l'ANESM et de la Haute autorité de santé (HAS), l'association « Les PEP 64 » a décidé de se doter d'une politique de prévention des risques de maltraitances et d'une procédure de signalement des risques et situations de maltraitance observées au sein de l'établissement.

Des procédures associatives, répondant aux exigences légales, et en référence à la procédure de l'Agence Régionale de Santé de Nouvelle-Aquitaine et du Conseil départemental des Pyrénées-Atlantiques, sont en place aux fins de signalement et de suivi.

Afin de prévenir toutes les maltraitances possibles, les personnels suivent régulièrement des formations, ainsi que des séances d'analyse de la pratique visant une expression de leurs difficultés.

Une procédure interne à l'établissement, et conforme aux recommandations des bonnes pratiques de l'HAS, portant à la fois sur la définition de la notion de maltraitance et rappelant les fondements légaux de la notion de signalement et les éléments d'action préconisés si des cas étaient avérés et connus sera établie.

2. Promotion de la bientraitance

Les professionnels ont été sensibilisés et formés sur la notion de bientraitance.

Au-delà des aspects éthiques, les modalités d'organisation suivantes concourent à la promotion de la bientraitance¹.

Madalitáa Farmaliaáaa nar		
Modalités	Formalisées par	
Modalités permettant au résident d'exprimer librement leurs souhaits et la prise en compte formelle de leur parole.	Possibilités pour les résidents d'être reçu par un personnel de direction. Réunions mensuelles des résidents. Individualisation des relations.	
Modalités permettant le	Lieux de vie ouverts, salle de vie sociale.	
développement de relations entre les résidents	Incitations à vivre en milieu ordinaire et concept de <u>pair-aidance.</u>	
	<u>Valorisation du rôle social</u> par l'implication dans la vie de la cité.	
Modalités favorisant toutes les possibilités du résident d'autonomie	Possibilité de préparer ses repas, de manger dans son appartement.	
dans les actes usuels de la vie.	Possibilité d'assurer l'entretien de son appartement ou de sa chambre seul.	
	Possibilité d'un accompagnement au besoin par un service de transport à la demande.	
	Mise en œuvre du concept de « vivre chez soi » par le fait de pouvoir choisir ses propres rythmes de vie	

¹ La bientraitance : définition et repères pour la mise en œuvre. ANESM, juin 2008.



	(heures de lever et de coucher, des repas, des loisirs), de pouvoir jouir du logement comme un espace privatif respectant en totalité son intimité, et d'avoir une ouverture à la vie sociale environnante autre que l'établissement
Modalités permettant d'informer les résidents sur leurs droits, des possibilités qui leur sont offertes dans le cadre de son accompagnement.	Explication aux résidents de la charte des droits et libertés de la personne accueillie. Espaces de discussions sur les droits et libertés avec les résidents.
Modalités permettant la prise en compte formelle et le respect des rythmes (sommeil, lever, toilette, repas) du résident.	Possibilité de préparer ses repas, de manger dans l'appartement en autonomie, d'adapter les horaires en fonction ses besoins et des moyens de l'établissement.
Modalités de réflexion sur les bénéfices/risques des actions envisagées pour garantir la sécurité du résident (réflexion pluridisciplinaire, association des proches du résident aux décisions).	Réunions d'équipe avec un questionnement éthique permanent chargé de questionner la gestion des paradoxes (concilier intimité et sécurité, concilier vie privée, liberté d'aller et venir et impact de la vie collective). Analyse des pratiques. Comité de pilotage de la qualité de l'établissement CPQE.
Modalités d'agencement et d'organisation de l'environnement permettant une communication individuelle et collective (entre tous les acteurs de l'établissement).	Travaux d'amélioration de l'environnement du résident : aménagement de la lingerie, appartement inclusif, salle de réunion pour les professionnels, réaménagement des bureaux des personnels et de l'accueil)
Modalités de sensibilisation et de formation des professionnels pour le soutien et l'accompagnement du résident dans ses moments de doutes, d'angoisse, voire de détresse.	Plan de formation annuel. Réunions d'unités. Séances d'analyse de la pratique professionnelle.
Modalités permettant de rappeler aux professionnels et aux résidents les lois de référence dans le secteur social et médico-social et leur appropriation.	Formations collectives. Réunions d'équipe sur la gestion des paradoxes découlant de la mise en œuvre des droits et libertés des personnes accueillies, sur l'accompagnement au respect des droits des autres usagers découlant de la vie en établissement (respect des locaux, de l'intégrité physique et psychique des personnes, des règles de sécurité, etc.) des devoirs. Procédures de soin liées à la mise en œuvre des prescriptiondes médicaments et au suivi médical.
Modalités d'information des proches du résident sur les risques identifiés dans l'établissement	Réunions des familles.
Modalités permettant aux résidents de contester une décision par des voies de recours formalisées.	Affichage de la liste des personnes qualifiées et des modalités de recours. Possibilité de rendez-vous avec un cadre de la direction.
Modalités permettant une intervention immédiate en cas de violence	Procédures de signalement d'évènement indésirable.



	Procédure d'accompagnement et de protection de personnes victimes d'agression.	
Modalités permettant la formalisation et l'analyse collective distanciée des actes violents, le repérage collectif des causes et la recherche des mesures correctrices.	Réunion d'équipe. Procédures de signalement de faits violents ou indésirables. Formations spécifiques et notamment par le Contrat d'Amélioration Local des Conditions de Travail (CLACT) portant sur la prévention des risques psychosociaux et le bien-être au travail, ainsi que sur l'appréhension des situations de violence dans les établissements.	
Modalités permettant de formaliser les articulations entre professionnels et proches.	Rendez-vous avec cadres de l'établissement. Réunions de projets personnalisés. Rôle et fonction des référents.	
Modalités permettant la mutualisation des expériences entre établissements.	Formations communes entre les établissements du pôle « Adulte ». Échange de séjours de résidents entre établissements de ce même territoire.	

3. Modalités de mise en œuvre des droits et libertés

Nondiscrimination

L'établissement veille à ne pas discriminer les demandeurs à raison de son origine, notamment ethnique ou sociale, de son apparence physique, de ses caractéristiques génétiques, de son orientation sexuelle, de son âge, de ses opinions et convictions, notamment politiques ou religieuses.

Lors d'un accompagnement, l'établissement veille à ne pas discriminer les résidents à raison de son origine, notamment ethnique ou sociale, de son apparence physique, de ses caractéristiques génétiques, de son orientation sexuelle, de son handicap, de son âge, de ses opinions et convictions, notamment politiques ou religieuses.

Accompagnement adapté

L'établissement veille à définir les besoins du résident de manière concertée et consensuelle.

L'établissement met en œuvre des projets individualisés pour chaque résident.

Information

L'établissement veille à informer le résident de façon claire, compréhensible et adaptée sur les accompagnements dont il bénéficie.

L'établissement veille à informer le résident de façon claire, compréhensible et adaptée sur ses droits et libertés.

L'établissement veille à informer le résident de façon claire, compréhensible et adaptée sur le fonctionnement de l'établissement.

L'établissement informe le résident au sujet des associations d'usagers.

L'établissement met en place un dossier unifié auquel le résident peut accéder sur simple demande et bénéficier d'un accompagnement adapté de nature psychologique et/ou socio-éducative.

Libre choix, consentement éclairé et participation

Autant que possible, l'établissement offre au résident le choix entre les prestations adaptées.

L'établissement veille à s'assurer de l'obtention du consentement éclairé du résident en l'informant, par tous les moyens adaptés à sa situation, des



conditions et conséquences de l'accompagnement et en veillant à sa compréhension.

L'établissement garantit une participation directe du résident, ou avec l'aide de son représentant légal, à la conception du son projet individualisé.

L'établissement veille à ce que le résident puisse se faire accompagner de la personne de son choix lors des démarches nécessitées par l'accompagnement.

Exercice des droits

L'établissement veille à permettre au résident de renoncer par écrit aux prestations ou en demander le changement de prestations.

Respect de liens familiaux

L'établissement favorise le maintien des liens familiaux, notamment en permettant les visites.

L'établissement permet la participation de la famille à la vie quotidienne dans le respect du projet individualisé et du souhait du résident.

Protection L'établissement garantit le respect de la confidentialité des informations

concernant le résident.

L'établissement s'assure de l'accord formel du résident pour transmettre des informations à ses partenaires.

Autonomie

L'établissement garantit au résident la possibilité de circuler librement, dans et hors de ses locaux.

L'établissement est ouvert à et sur son environnement

L'établissement permet les visites de personnes extérieures, à la convenance

des résidents.

Prévention et soutien

L'établissement tient compte des conséquences affectives et sociales qui peuvent résulter des accompagnements.

L'établissement ajuste les modalités d'accompagnement en fonction des conséquences affectives et sociales qui peuvent résulter de ces accompagnements.

Exercice des droits civiques

L'établissement permet et soutient l'exercice des droits civiques du résident. Les professionnels se gardent d'exprimer des opinions politiques.

Pratiques religieuses

Les professionnels respectent les croyances, convictions, opinions et pratiques religieuses du résident.

Dignité et intimité

L'établissement veille au respect de la dignité et de l'intimité du résident et de sa famille.

Chaque résident dispose d'une chambre privative fermant à clé, avec salle de bain et wc.

L'établissement respecte le secret de la correspondance.

4. Expression et participation des résidents au fonctionnement de l'établissement

L'expression et la participation des résidents sont organisées autour des instances suivantes :

- conseil de la vie sociale,
- réunions d'expression des résidents,
- · commissions « menus », commissions « activité et vie sociale »,
- enquêtes de satisfaction,



- recueils de doléances à divers niveaux (équipe d'accompagnement, co-référents, direction),
- activité « groupe de parole » et d'échanges au travers de laquelle les résidents sont invités à réfléchir aux modalités de la vie collective dans le respect de la vie intime et privée de chacun.

5. Réflexion éthique

Une réflexion éthique a été instaurée au sein de l'établissement. Elle est animée par les cadres lors des réunions d'équipe, à travers lesquelles se questionnent les représentants des différents métiers qui œuvrent autour des résidents.

Elle a pour but de questionner le sens des pratiques, et de travailler sur la gestion des paradoxes qui découlent de la mise en œuvre des droits et libertés de l'usager. Pour traiter des plus connues, on peut citer la contrainte du collectif confrontée au renforcement de l'individualisme, ou encore la notion de sécurité à celle de liberté de choix des prestations et de la liberté d'aller et venir, ou aussi celle du respect des droits et des libertés de l'usager avec les obligations légales de l'établissement.

Cette réflexion alimente le travail du Comité de pilotage de la qualité de l'établissement (CPQE) et travaille en fonction des commandes posées par cette institution. Elle se produit de manière régulière, chaque semaine si nécessaire, ou de manière extraordinaire, lorsqu'un projet de transformation de l'accompagnement des résidents est en cours ou doit se faire.

Des comptes rendus sont réalisés et portés à la connaissance des équipes. L'enjeu est d'élargir ce travail à d'autres partenariats, voire à l'associer à des personnes extérieures expertes dans un domaine en fonction des problématiques.

Si besoin, des groupes de travail sont constitués à partir de salariés volontaires pour approfondir un thème ou une question particulière liée à l'accompagnement du résident, la qualité de vie, les droits et libertés des usagers. Les questions qui seront travaillées dans le cadre de la politique inclusive porteront sur les paradoxes de l'accompagnement :

- comment concilier la liberté d'aller et venir du résident, en assurant sa sécurité ?
- comment accompagner les choix du résident quand ceux-ci sont entravés ou freinés par le poids des contraintes liées à la vie collective ? ?
- comment faire respecter les droits et libertés des personnes quand des conflits de valeurs avec les tuteurs familiaux empêchent ceux-ci d'être effectifs ?
- comment favoriser l'individualisation des relations au sein d'un mode vie historiquement centré sur la vie collective ?
- comment favoriser l'autonomie des personnes déficientes lorsque leur sécurité est mise en question ?
- comment transformer le bâtiment en habitat inclusif pour que chaque usager puisse vivre selon ses propres désirs dans un habitat tourné vers l'extérieur avec un respect profond de son intimité?

Une procédure visant à mettre en œuvre les modalités de préservation de l'intimité du résident sera travaillée dans le cadre de ce projet afin de définir la notion la « juste proximité ». Cette notion doit être entendue comme la mesure qui tend à définir d'une part la place que prend une personne à côté d'une autre sans aller au-delà de l'intimité acceptée ou voulue par celle-ci, mais aussi, pour



le professionnel vis-à-vis de la personne accompagnée comme la maîtrise des affects liés à la relation d'accompagnement. Dans les deux cas, elle permet de conserver un espace à soi de liberté qui ne soit pas entravé par l'intrusion de l'autre, ou qui ne vienne pas mettre en difficulté l'équilibre psychique de chacun. Par ailleurs, ce travail pourra également questionner le comité éthique associatif au sein duquel siègent un personnel de l'établissement et le responsable d'établissement.



Moyens matériels

1. Parc immobilier

Le foyer est composé d'un bâtiment et d'une salle de réunion annexe, située sur la partie rez-dejardin, détachée de la bâtisse principale.

Le hall d'entrée est constitué de l'accueil et du secrétariat, ainsi que du bureau de la direction.

Le bâtiment s'élève sur trois niveaux :

- Le rez-de-chaussée : un bureau (ergothérapie et coordination des soins), une lingerie, une salle balnéothérapie, une salle de stockage de matériel, deux logements, un studio ;
- Le 1^{er} étage (rez-de-jardin): composé d'un grand salon, d'un petit salon, d'une salle d'activités, du bureau de l'équipe d'accompagnement, d'une cuisine aménagée pour la mise en température des plateaux-repas, de 4 logements et d'un studio;
- Le 2^e étage : sept logements et un studio.

Deux parkings : l'un au rez-de-chaussée, l'autre au rez-de-jardin

2. Parc mobilier

Parc automobile	Un véhicule 9 place, aménagé et un véhicule 5 places, rehaussé
Parc informatique	Des PC en postes fixes sont installés dans les bureaux du secrétariat, de la direction, de l'ergothérapeute, et de l'équipe d'accompagnement. Des PC portables sont attribués à la direction, au chef de service.
Autres à préciser	Du matériel d'entretien des locaux et des espaces extérieurs est en place pour répondre aux besoins de réparation et de maintien en état de fonctionnement.
	La cuisine est équipée du matériel nécessaire à la remise en température des plateaux-repas, ainsi qu'à la conservation et au stockage de l'alimentation.
	Un service de lingerie permet de traiter le petit linge qui ne peut être pris en charge à l'extérieur.



Organisation de la cohérence et de la continuité

Les modalités d'organisation permettant la cohérence et la continuité des accompagnements reposent sur des modalités définies.

L'établissement est pensé et organisé de façon à ce que tout soit adapté aux spécificités et aux besoins des résidents dans leur ensemble et à ceux de chacun d'entre eux en particulier.

3. Modalités d'organisation de la cohérence

La continuité des interventions est assurée, notamment, par :

- l'organisation de plannings adaptés par roulements qui permettent la présence de professionnels en permanence et les articulations entre professionnels ; organiser de telle sorte que deux salariés sont présents sur le site le matin de 6 h 45 à 14 h et deux autres l'après-midi de 13 h 45 à 22 h 15, de façon à assurer les transmissions avec les surveillants de nuit intervenant de 21 h 15 à 7 h ; le nettoyage des surfaces et l'entretien du linge des résidents sont assurés par un roulement de professionnels intervenant le matin de 7 h à 14 h 30 et l'après-midi de 14 h à 20 h 30 ;
- sur des projets d'accompagnement personnalisés (voir plus haut);
- l'organisation des transmissions et, d'une manière générale, sur la fluidité des communications interprofessionnelles ;
- des modalités d'organisation des remplacements.

4. Modalités d'organisation de la continuité

En cas d'absence d'un des professionnels d'accompagnement, le remplacement est organisé par la mobilisation d'un assistant de service et d'aide à la personne.

Pour les remplacements sur long terme, l'établissement a recours :

- à des professionnels disponibles ayant déjà réalisé des remplacements au sein de l'établissement;
- l'embauche d'un professionnel ayant postulé spontanément pour des remplacements ;
- à l'intérim (en urgence) pour les postes de nuit et de week-end.



Modalité de management

Le management du foyer s'inscrit dans la continuité, sans remise en cause des modalités passées. A partir de ce qui est arrêté dans le projet d'établissement, le maintien du fonctionnement de l'établissement passe par :

- la hiérarchisation des situations ; il s'agit de distinguer « l'urgent » qui relève du management de « l'important » qui relève de la réflexion d'équipe ; si la décision est acte de direction, son préalable est la concertation ;
- des arbitrages adaptés et raisonnés.

Le management développé a pour finalité :

- l'autonomie des professionnels (compétences et connaissances des résidents) ;
- la responsabilité de la manière de mettre en œuvre les consignes de travail (rendre compte du travail réalisé, responsabilité de l'exécution des missions) ;
- la solidarité ou suppléance, entre professionnels dans les réponses aux besoins des usagers et dans la préservation de la qualité de vie au travail.

Le management s'opère en lien avec le droit, particulièrement le droit des usagers, le droit du travail et le droit pénal. Les cadres veillent à ce que le droit soit appliqué en toute circonstance.



Ressources humaines

1. Orientation et animation des ressources humaines

La politique des ressources humaines développée par l'association « Les PEP64 » est fondée sur les valeurs d'humanisme, de solidarité et de laïcité.

Adapter les fonctions aux nouveaux besoins

- Accroître notre dispositif GPEC en identifiant les emplois menacés, les nouveaux ou ceux appelés à évoluer, et traiter ainsi, par anticipation, les écarts entre les besoins repérés et les ressources existantes.
- Actualiser les compétences des professionnels sur les thématiques en jeu autour de l'évolution des caractéristiques des publics et de leurs besoins.

Assurer le développement professionnel

- Optimiser notre politique GPEC en mobilisant tous les outils et moyens de développement des compétences au service de l'employabilité du salarié afin de lui donner la possibilité d'être acteur de son parcours professionnel.
- Promouvoir une politique de formation comme accompagnement des axes stratégiques de développement associatif.
- Encourager et accompagner la mobilité interne.

Développer la qualité de vie au travail

- Contribuer à la santé au travail en pérennisant la politique de prévention des risques professionnels et en assurant le suivi des plans d'action et mis à jour des DUERP.
- Renforcer la qualité de l'information partagée au sein de l'association en assurant une meilleure communication des processus RH.
- Promouvoir l'égalité des chances en respectant l'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes et l'équilibre entre la vie professionnelle et la vie privée.
- Assurer la qualité des relations de travail, ainsi que des relations sociales construites sur un dialogue social actif.

Promouvoir l'emploi solidaire au sein de nos équipes

- Faciliter l'insertion professionnelle des personnes sans emploi rencontrant des difficultés sociales et professionnelles d'accès à l'emploi.
- Faciliter le recours aux services civiques.
- Transférer les compétences acquises entre les générations de professionnels.

2. Recrutement et intégration des salariés

Le recrutement des nouveaux salariés fait l'objet de modalités précises visant à garantir les compétences mobilisées, à faciliter la prise de poste et l'intégration des nouveaux salariés et à assurer la continuité de la qualité des prestations.



Modalités de recrutement

La mobilité interne au sein de l'association reste le moyen le plus important de recrutement sur des postes ouverts. Elle est gérée jusqu'à ce jour par une règle associative dite règle du « mouvement interne » qui a été mise à jour lors des dernières négociations annuelles obligatoires.

Toute vacance ou création de poste est publiée par voie d'affichage dans l'ensemble des établissements. Elle est également mise en ligne sur le site Internet des PEP64 et, à défaut de candidat interne, sur d'autres sites d'offres d'emploi comme Pôle Emploi ou l'APEC par exemple.

Les règles d'examen prioritaire à la mobilité interne sont définies dans notre dispositif de mobilité interne. En synthèse :

a) Premier examen prioritaire au personnel en CDI

Avant d'engager le processus de sélection des candidats, et dans le respect des dispositions légales, seront d'abord étudiées en priorité et dans l'ordre défini ci-dessous, les candidatures relevant des catégories suivantes :

- 1. salariés devenus inapte à leur emploi,
- 2. travailleurs de nuit souhaitant accéder à un travail de jour,
- 3. salariés souhaitant changer d'ETP,
- 4. candidats en CDI,

b) Deuxièmement, examen des candidatures des personnels en CDD

Le processus de sélection du candidat et la composition de la commission de recrutement sont également définis en fonction de la nature du poste à pourvoir.

Toutes les candidatures internes effectuées dans le respect de la procédure seront étudiées selon les modalités décrites dans le dispositif lors d'un entretien et feront l'objet d'une réponse.

- a) Poste de non-cadre et cadre sans responsabilité d'un service
- b) Poste de cadre en responsabilité de service
- c) Poste de cadres dirigeants et autonomes

Modalités permettant l'intégration des nouveaux salariés et l'adaptation au poste de travail.

La qualité d'accueil et d'intégration d'un nouveau collaborateur (issu d'un recrutement externe ou d'un autre établissement de l'association) constitue une étape clé et stratégique pour l'association. Une intégration réussie permet de réussir à «travailler ensemble» et permet au nouveau salarié d'appréhender certes les aspects techniques de son poste, mais aussi de comprendre et d'intégrer l'environnement culturel et social de l'organisation.

Afin de faciliter cette intégration, lors de chaque nouvelle embauche en CDI, un « référent d'intégration » devra être nommé sur volontariat dans chaque établissement. Le salarié volontaire devra disposer d'une ancienneté d'au moins 3 ans dans l'établissement. Il n'appartiendra pas forcément au service du nouvel embauché et n'aura aucun pouvoir hiérarchique ou disciplinaire à son égard.

Sa mission sera de s'assurer du bon déroulement de l'intégration du nouvel embauché. Il sera chargé d'accompagner le nouvel embauché en CDI durant son premier mois d'intégration afin de lui présenter la structure et les modalités de vie au travail sur l'établissement.

Le premier jour de l'intégration sera consacré en priorité à la remise des documents de travail (contrat, emploi du temps, fiche de poste, Accords d'entreprise, règlement intérieur, projets d'établissement, de service, axes stratégiques associatifs, organigramme de l'association, lexique du



personnel de l'établissement et des principaux interlocuteurs, proposition des mutuelles, plaquette CE/DP, convocation à la visite médicale), à la présentation de l'équipe et à la visite de l'établissement.

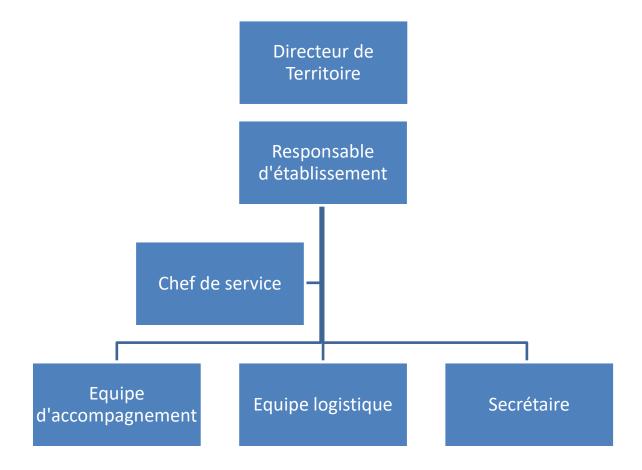
Au cours de la période d'essai, des bilans d'étapes seront programmés régulièrement pour évaluer la bonne intégration du nouveau salarié, à l'aide du document « suivi intégration ».

3. Compétences déployées dans l'établissement

Postes	Effectif	ETP
Responsable d'établissement	1	0,2
Chef de service	1	0,5
Agent administratif	1	0,8
Ouvrier professionnel	1	0,3
Surveillant de nuit	2	2
Auxiliaire de vie	3	3
Ergothérapeute coordinatrice soin	1	1
Moniteur éducateur, référent des projets	1	1
Accompagnant éducatif et social	5	4,8
Psychologue	1	0,17
Totaux	18	13,77



4. Organisation des responsabilités



Un document unique de délégation détermine les délégations et les fonctions du directeur de pôle, du responsable d'établissement. Une subdélégation est accordée au chef de service par le responsable d'établissement en lien avec la fiche de poste signée en commun.

Les liens hiérarchiques et fonctionnels des salariés sont précisés dans leur fiche de poste.

Un organigramme est affiché et le DUD est à la disposition des salariés.

5. Définition des postes

L'association a mis en place en 2009, un référentiel emploi présentant la cartographie de l'ensemble des emplois et métiers rattachés, et des compétences associées existant au sein des établissements.

À partir de ce référentiel, le Groupe Experts GPEC, composée d'un membre de la direction, d'un responsable d'établissement, d'un cadre intermédiaire et de deux représentants par organisation syndicale, a pour mission d'établir des diagnostics et des analyses sur l'évolution des emplois et des



compétences ainsi que sur les possibilités d'évolution des salariés. Il se réunira 2 fois par an sur convocation de la direction générale. Il vise à :

- identifier les métiers sensibles, c'est-à-dire les métiers en développement, les métiers difficiles à pourvoir ou qui nécessitent une période longue d'apprentissage et les métiers exposés à des évolutions et nécessitant des besoins en matière de formation professionnelle ou de mobilité professionnelle interne et externe
- mesurer le niveau de la menace (volume et délai);
- définir les mesures spécifiques pour les personnes occupant des métiers sensibles;
- anticiper la suppression d'emplois potentiellement menacés par la mise en œuvre des dispositifs de sécurisation des emplois (par exemple le gel des emplois ouverts dans le cadre du « mouvement interne », incitation au volontariat…).

Par ailleurs, les fiches de poste, mises à jour également lors des entretiens professionnels, décrivent :

- l'identité du salarié,
- le lieu d'affectation, la date d'embauche, la durée hebdomadaire de travail,
- l'intitulé du poste avec le regroupement de métiers,
- les objectifs du poste (la mission principale),
- la place du poste dans l'organigramme,
- les activités du poste (présentation détaillée des activités qui contribuent à l'accomplissement du poste assorties de leur fréquence, barème : occasionnel, fréquent, permanent),
- les compétences nécessaires (savoirs, savoir-faire et savoir-être),
- les formations initiales et continues,
- les conditions de travail, horaires, localisation, déplacements,
- les risques liés aux activités,
- les coordinations avec d'autres postes,
- les remplacements éventuels
- La fiche de poste doit être établie et complétée par le cadre de niveau N+1 à chaque embauche dans l'établissement.

Les actualisations éventuelles sont effectuées annuellement en lien avec le titulaire.

6. Gestion des compétences, formation continue

Chaque salarié bénéficie d'un parcours professionnel et y progresse en lien avec l'évolution des besoins des résidents et l'amélioration continue des prestations offertes.

Gestion des emplois et des compétences

Un accord d'entreprise sur la GPEC vise à accompagner la vision stratégique à moyen et long termes de l'association et contribuer à l'évolution de la carrière des salariés, notamment à travers la



formation, et l'ensemble des outils mis en place au sein de l'association pour accompagner le salarié à chaque étape de sa vie professionnelle.

Au cours de son parcours professionnel, un salarié peut être confronté à une évolution de son emploi suite à trois principaux responsables :

- un contexte conjoncturel permettant au Groupe d'Experts d'identifier les métiers « sensibles »,
- un souhait du salarié d'évolution ou de mobilité,
- les attentes professionnelles du responsable hiérarchique.

Afin d'offrir à chaque salarié de l'association la possibilité d'échanger et d'être informé sur ces 3 situations professionnelles, et de proposer des conditions d'employabilité interne et externe, leur permettant de les accompagner tout au long de leur parcours professionnel, l'association met en œuvre les modalités suivantes :

- l'entretien professionnel dédié aux objectifs de professionnalisation et aux souhaits de formation;
- le bilan de compétence.

Chaque salarié justifiant d'au moins deux ans d'activité dans l'entreprise peut bénéficier d'un entretien professionnel avec son responsable hiérarchique, tous les deux ans. L'objectif de cet entretien est de permettre au salarié d'être acteur de son évolution professionnelle et pour l'établissement, de construire et d'ajuster son plan de formation.

Le bilan de compétences est un outil d'aide à l'orientation et à la construction d'un projet professionnel à partir de l'analyse des compétences et aptitudes du salarié. Il permet de faire le point sur sa situation professionnelle, ses capacités, ses besoins et ainsi de faire émerger un projet professionnel réaliste. Il peut alors être mobilisé pour préparer une évolution professionnelle et/ou une démarche de validation des acquis de l'expérience.

L'employeur étudiera prioritairement les demandes des salariés ayant quinze ans et plus d'ancienneté.

La formation continue

La formation professionnelle joue assurément un rôle déterminant dans la capacité d'une entreprise à concevoir et mener à bien sa stratégie de développement. Construire un plan de formation permet de prévoir et d'anticiper les besoins en compétences et en qualifications, de favoriser l'acquisition de savoir-faire et l'adaptation des salariés en fonction des objectifs déclinés dans les projets d'établissement, en lien avec le projet associatif dont les enjeux sont :

- d'améliorer la qualité des accompagnements et des soins,
- de développer les pratiques d'évaluation interne et externe, de la culture de la bientraitance,
- d'adapter l'offre aux besoins,
- de développer les actions de prévention.

Compte tenu des axes stratégiques associatifs et des enjeux de développement qui sont à venir, les orientations stratégiques de formation ci-dessous seront prioritaires durant les trois années à venir :



- poursuivre la sensibilisation autour de la bientraitance et de la lutte contre la maltraitance;
- répondre aux besoins de nouveaux publics; ce thème englobera toutes les formations permettant de diversifier nos accompagnements, de se former à des outils de diagnostic efficients, de s'adapter ou de créer de nouveaux services;
- répondre aux besoins des usagers ; ce thème englobera toutes les formations permettant de développer et d'adapter nos prises en charge ;
- accompagner l'inclusion en milieu ordinaire : accompagner nos usagers pour leur offrir l'autonomie nécessaire à une vie sociale, professionnelle et scolaire en milieu ordinaire, tel est notre vocation et l'objectif des formations suivies dans ce thème;
- considérer la place de la famille; accompagner les équipes pour mieux prendre en compte la dimension familiale et le travail avec elle et développer le soutien à la parentalité;
- développer la professionnalisation de nos équipes ; la question de la qualité de nos actions dans le respect de nos valeurs doit nous permettre de nous différencier ; améliorer les écrits professionnels, harmoniser les dossiers des usagers, s'accorder sur des pratiques professionnelles bientraitantes, s'inscrire dans le développement professionnel continu sont quelques exemples d'actions prioritaires;
- la prévention de la pénibilité et le développement du bien-vivre au travail : ce thème regroupera toutes les formations liées au plan d'action de notre accord du 15/12/2015 afin de défendre l'idée selon laquelle l'amélioration continue de la qualité de vie au travail est une des sources de réussite d'une entreprise.

7. Prévention de la fatigue professionnelle

La prévention de la fatigue professionnelle est, notamment, opérée par :

- un travail en concertation et en lien avec la médecine du travail :
 - ✓ mise à disposition pour des rendez-vous individuels avec une psychologue du travail,
 - ✓ points avec le médecin du travail sur les suivis des salariés.
- des formations organisées par l'association (CLACT) sur :
 - ✓ La prévention des risques psychosociaux
 - ✓ La gestion des situations de violence dans l'établissement
- un partenariat avec le Cabinet Formetis pouvant aller jusqu'au diagnostic de RPS et l'élaboration de plans d'action et l'accompagnement de salariés en difficulté ;
- un comité QVT associatif à disposition des établissements ;
- des accords d'entreprises sur la QVT, l'égalité homme-femme, l'accompagnement des salariés séniors, la mobilité inter-établissement;
- Des procédures en interne sur la mobilité entre services ;
- CHSCT.



8. Relations sociales dans l'établissement

Un CSE a été installé sur l'ensemble des établissements de l'association.

Instances	Attributions
Réunions des IRP, représentants de proximité	Attributions des anciens délégués du personnel
Réunions d'expression des salariés	Deux fois par an
CSSCT	4 fois par an



Organisation de la communication interne

1. Communication interprofessionnelle

Supports	Objectifs	Fréquence
Réunions d'équipe	Mettre en cohérence l'accompagnement des résidents, développer la réflexion professionnelle	1 fois/semaine
Réunions de transmission inter- équipe	Partager des éléments d'information sur l'accompagnement quotidien des résidents	1 fois/jour
Réunions des projets d'accueils personnalisés	Élaborer, évaluer et suivre les projets individuels des résidents	3 réunions par résidents/an
Réunion de coordination	Coordonner l'accès aux soins, suivre les projets de vie des unités	4 réunions/an
Réunion des auxiliaires de vie et des services logistiques	Coordonner les actions des professionnels en lien avec la vie dans les unités et en vue du maintien en l'état du parc mobilier et immobilier	4 réunions/an
Réunions de direction	Partager des éléments d'information, gérer le budget, les ressources humaines, analyser les situations individuelles, prospectives…	1 fois/semaine
Réunions d'expression des salariés	Mettre en commun et questionner de problématiques liées au fonctionnement et à la prise en compte des usagers	2 fois/an
Réunions du CPQE	Élaborer, valider, mettre en œuvre les procédures, élaborer et suivre le plan qualité	4 fois/an
Réunion du comité de pilotage du projet d'établissement	Valider les grands axes de travail du projet d'établissement, suivre et évaluer le plan d'action du projet d'établissement	1 fois/trimestre en début de plan, puis deux fois/an
Réunions institutionnelles	Rappeler les orientations stratégiques de l'association et de l'établissement	2 fois/ans
	Partager les infomations relatives à l'actualité du secteur	

2. Supports écrits de communication

Supports	Objectifs	Destinataires
AIRMES	Suivre et organiser l'accompagnement des usagers	Tous les salariés
Comptes rendus de réunion	Informer sur l'avancée des accompagnements et des processus d'accompagnement des résidents	Tous les salariés concernés



Notes de service	Informer sur les décisions et les mesures prises	Tous les salariés
Tableaux d'affichage	Informer sur les éléments de fonctionnement du service et les notes associatives	Tous les salariés
Notes de synthèse	Informer les personnels sur l'activité et les orientations du secteur	Tous les salariés
Plannings	Informer sur les présences absences du personnel et les horaires de travail	Tous les salariés
Classeur des procédures	Informer sur les procédures en fonctions des thématiques et sur les modalités d'actions	Tous les salariés
Livret d'accueil des personnels embauchés	Informations sur le droit conventionnel du salarié, sur le fonctionnement associatif et de l'établissement	Tous les salariés



Gestion des risques et sécurité

Procédure ou protocole	Finalités du protocole ou de la procédure	
Procédures « soins »	Informer sur les droits et prérogatives des salariés en regard de leurs fonctions sur l'accompagnement paramédical et médical des résidents, sur la gestion des médicaments, du DLU	
Procédures « hygiènes sécurité »	Informer sur les réflexes liés aux attentats Vigipirate, aux intrusions. Gérer le risque lié à la gestion des DASRI. Prévenir le risque d'incendie.	
Procédures évènements, urgences	Informer sur l'appel au cadre d'astreinte, sur le protocole décès d'un résident, sur les actes de violences graves	
Plan bleu, plan canicule	Informer le personnel sur les conduites à tenir, notamment sur le risque infectieux et épidémique (COVID, grippe saisonnière, gastroentérites, etc.)	



Partenariat et communication externe

1. Nature des réseaux mobilisés

Réseaux	Fonctions ou motifs
Centre hospitalier d'ORTHEZ	Suivi médical des résidents, permanence des soins en urgence
Centre hospitalier d'ORTHEZ HAD	Accompagnement des défaillances graves de santé
Centre hospitalier de jour ORTHEZ	Suivi psychiatrique des usagers
FACE PEP	Organisme de formation interne à la fédération PEP

2. Modalités d'organisation du partenariat

Structure	Nature du partenariat	Objectifs du partenariat
Médecins généralistes, libéraux paramédicaux, infirmières libérales de secteur	Accès à des soins	Assurer une permanence des soins ne relevant pas des prérogatives de l'établissement.
000001		Assurer un suivi médical des usagers
Officine de pharmacie d'ORTHEZ	Mise à disposition et préparations des doses de médicaments administrés	Assurer la dispensation médicamenteuse
Transport social de résidents, et taxis	Inclusion en milieu ordinaire	Permettre aux usagers de se déplacer en fonction de leurs besoins
Association « Quatre'Astroph »	Médiation animale	Permettre par le biais de la médiation animale une activité sociale visant l'apaisement des tensions.
Boxe et ateliers sportifs Association « Siel	Sport et exercice physique	Permettre aux usagers de maintenir un état physique de qualité et assurer la
bleu »		prévention de la santé
Coiffeur à domicile	Esthétique	Assurer auprès des usagers un travail sur l'image et l'estime de soi

3. Les supports de communication externe

Pour communiquer, l'établissement :

- Projet associatif
- Projet d'établissement



- Site Internet PEP64
- « Le solidaire » (newsletter relative à l'activité associative)
- Livret d'accueil de l'établissement



Systèmes d'évaluation

1. Modalités d'évaluation

L'établissement procède à l'évaluation de ses activités et de la qualité des prestations qu'il délivre, au regard notamment de procédures, de références et de recommandations de bonnes pratiques professionnelles validées ou élaborées. L'évaluation s'inscrit dans un processus global et cohérent de conduite de changement et d'amélioration continue de la qualité des prestations de l'établissement.

Évaluation interne

Le référentiel d'autoévaluation a été élaboré sur le plan associatif en 2016. Il distingue cinq thèmes/domaines :

- management de l'établissement ouverture sur son environnement
- conditions d'élaboration et de mise en œuvre du projet d'établissement
- qualité de la prise en charge et personnalisation de l'accompagnement de l'usager
- effectivité des droits et de la participation des usagers
- gestion des risques et des évènements indésirables.

Une première phase s'est déroulée d'avril à juin 2016 avec :

- la désignation d'un comité de pilotage,
- la constitution des groupes de travail par domaines en charge de réaliser les cotations avec dans chacun des groupes des pilotes en charge de rédiger des résumés reprenant les points forts et les points faibles,
- un planning de réunions.

Le comité de pilotage a souhaité la présence et la participation de la présidente du conseil de la vie sociale, représentante de l'ensemble des résidents, dans le travail sur le domaine 4.

La seconde phase a donné lieu aux actions suivantes en fin 2016 avec :

- la restitution des résumés au comité de pilotage qui donnera lieu à une synthèse adressée aux professionnels;
- l'élaboration d'un plan d'action ;
- le suivi du plan d'action.

Évaluation externe

Un comité de pilotage dit « central » a été mis en place dès 2011. Il est composé du directeur général de l'AD-PEP 64 et de directeurs d'établissements et avait pour objectifs de :

- définir les enjeux évaluatifs communs aux différents sites,
- valider le projet évaluatif unique de l'association,
- · valider les éléments méthodologiques,



- définir les modalités de choix des acteurs à associer à la démarche,
- valider le rapport type d'évaluation externe,
- confirmer et valider le calendrier d'ensemble.

Le déroulement de l'évaluation externe au sein du foyer d'Orthez :

- présentation de la démarche à l'ensemble des professionnels le 23 mai 2013 ;
- COPIL du site le 23 mai 2013 (validation du projet évaluatif propre au site et définition des acteurs à associer et méthodologie);
- recueil de données ;
- observations et entretiens sur site.

La prochaine sera réalisée en 2021 par un organisme habilité.

La mesure de satisfaction des résidents

Une campagne est à prévoir à court terme avec la diffusion d'un questionnaire.

2. Systèmes d'information et de coordination de la démarche d'amélioration continue

À partir des résultats de l'évaluation a été construit un plan d'amélioration de la qualité se déclinant par des objectifs annuels très clairs face auxquels sont proposés des actions et des moyens, ainsi qu'un calendrier opérationnel.



Axes d'amélioration portant sur les modalités d'organisation

Domaine 1 - Organisation des conditions d'accueil

- Installer des boîtes aux lettres individuelles pour les usagers.
- Formaliser une procédure de gestion de la liste d'attente.
- Formaliser une procédure d'accueil d'un usager en lien avec le processus inclusif
- Renforcer la possibilité de choix des usagers dans les modes de vie, notamment en ce qui concerne les prises des repas (adapter les salles à manger des unités afin que les usagers puissent cuisiner, possibilité de choix du lieu, possibilité de cuisiner, possibilité d'adaptation de l'horaire)
- Favoriser un accès libre et autonome à la lingerie de l'établissement

Domaine 2 - Organisation des moyens matériels

- Adapter le mobilier de la salle d'activités en vue de la restauration en autonomie.
- Aménager les chambres des résidents afin de permettre un mode de vie ordinaire et plus autonome (possibilité d'y prendre des repas, de recevoir des personnes en toute intimité, d'entrer et d'en sortir en fonction de ses choix de vie, d'y vivre selon son souhait...) et l'adapter au handicap physique.
- Réaménager les locaux de la lingerie afin d'installer les appareils nécessaires pour traiter de manière individuelle et autonome son linge.

Domaine 3 - Bâtiment et équipements

- Réorganiser et réaffecter la salle des personnels en salle de réunion.
- Réorganiser et réaffecter les bureaux de la psychologue et de l'ergothérapeute en vue de la préservation de la confidentialité lors des accompagnements médicaux et paramédicaux.
- Réalisation d'un appartement inclusif de transition et partagé intra-muros

Domaine 4 - Hygiène et sécurité

- Établir les procédures HACCP en lien avec la livraison des repas dans les logements des résidents.
- Aménager les espaces communs et privés de manière sécurisée pour que les usagers puissent se faire la cuisine eux-même.



Domaine 5 - Organisation du travail en équipe

Domaine 6 - Formaliser une procédure concernant les réunions Suivi du résident

- Formaliser une procédure sur le rôle et les fonctions de référents et co-référents des projets individuels des usagers
- Formaliser une procédure d'accompagnement et du projet d'accompagnement personnalisé du résident
- Développer le partenariat médical et paramédical pour faciliter la transition d'établissement, accentuer pour ceux dont le besoin se fait sentir les prestations médicales et paramédicales
- Organiser le suivi et la cohérence de l'accompagnement en soins des usagers.
- Renforcer l'accompagnement visant la réorientation des usagers ayant des besoins plus importants en soins vers des établissements médicalisés plus adaptés à leurs capacités restantes, en multipliant les partenariats avec les autres établissements médicalisés du secteur.
- Aider les résidents à développer les capacités cognitives et psychiques en créant des ateliers des ateliers cognitifs individualisés, destinés à renforcer l'estime et la confiance en soi.
- Aider les usagers à pouvoir accéder à une vie intime et affective selon leurs attentes et souhaits

Domaine 7 - Formation continue

- former sur les logiques et enjeux de la désinstitutionalisation, de l'inclusion, de la coordination de parcours et du développement de dispositifs ou de plateformes de services Favoriser les échanges interétablissements
- Former les personnels à l'utilisation du logiciel AIRMES en lien avec la nomenclature SERAFIN-PH

Domaine 8 - Prévention des risques et de la fatigue professionnelle

- Développer le partenariat avec la médecine du travail en faisant appel à des psychologues si nécessaire dans les cas de souffrance au travail par exemple
- Organiser des séances d'analyse des pratiques professionnelles avec un intervenant extérieur.



Annexes



Annexe 1 : Tableau des axes de développement

	RESIDENTS AUTONOMES	RESIDENTS SEMI-AUTONOMES	RESIDENTS NON AUTONOMES
CAPACITES	Possibilités de choix de manière assez éclairée et autonome, possibilité de vie inclusive en appartement partagé ou inclusif, et y compris au sein de l'établissement, externalisation des activités possible, désir affiché de le vouloir aussi	Externalisation des activités en mode accompagnement possible, possibilités de choix éclairés en étant accompagnés et guidés, possibilité de vie en appartement inclusif avec proximité de l'accompagnement, possibilité de maintien des capacités et aptitudes à une autonomie construite et étayée. Maintien de la vie en collectivité en établissement tout en affirmant l'individuation.	Incapacité à opérer un choix de manière éclairée, impossibilité de vivre en autonomie, incapacité à se prendre en charge au quotidien, besoins importants pour compenser la dépendance physique et psychique, impossibilité de vie en mode inclusif et nécessité d'une proximité d'accompagnement.
OBJECTIFS	Retour progressif à l'accès, en fonction des choix et des besoins, au milieu ordinaire, possibilité d'habitat inclusif in ou hors les murs, retour à une vie semi-autonome, avec un accompagnement de proximité de « si besoin »	Maintien des aptitudes et capacités, accompagnement vers l'extérieur en ce qui concerne les activités, apprendre la vie en semi-autonome en appartement inclusif dans les murs, accompagner pour les vieillissants vers une anticipation des réorientations en fonction de leurs pertes de capacités avérées, travail important de prévention.	Travail de réorientation vers un établissement plus adapté, compensation des pertes d'autonomie dans la mesure des moyens de l'établissement, travail en lien avec les partenariats médicaux et paramédicaux pour maintenir le restant des capacités et éviter les syndromes de glissement autant que faire se peut
MOYENS	Repenser l'accompagnement vers l'extérieur, installer un accompagnement inclusif redonnant la citoyenneté au résident, repenser l'habitat de ces personnes, travailler en « mode SAVS », avec une relation installée « dedans-dehors ». Conforter l'individuation et l'individualisation des relations, hors le poids et la pression du collectif.	Installer les postes « d'accompagnement inclusif » en interne et à moyen constant pour permettre l'acquisition des savoirs visant l'autonomie dans le quotidien. Redonner le goût du choix et de la liberté de choisir. Travailler en « mode présence » et « alternance », diminuer le poids du collectif et travailler au détachement. Mettre en œuvre un projet de prévention porté par l'ergothérapeute.	Procéder aux réorientations, accompagnement des tuteurs et familles, élargir les partenariats de soin. Travailler en « mode administratif » (élaboration et suivi des dossiers) et en « mode suppléance » (compenser la perte d'autonomie sans déposséder les familles du lien de dépendance). Travailler en mode « besoins primaires » axé sur la présence aux moments forts (levers, repas, couchers et soins paramédicaux).
ENJEUX	Acter un accompagnement vers une citoyenneté retrouvée et accompagnée au besoin. Développer le concept de pair-aidance. S'ouvrir plus vers l'extérieur. Changer de paradigme dans l'accompagnement. Renforcer la pensée vers la notion de « bénéfice/risque ». Répondre aux besoins émergents avec de nouveaux publics « inclusifs ».	Acter un accompagnement bidirectionnel vers, d'une part le retour à l'extérieur, d'autre part l'accompagnement du déclin des capacités pour ceux qui vieillissent. Développer le concept du « vivre ensemble » pour mieux accepter le poids du collectif en préservant l'individu. On doit ici raisonner prestations de logiques de parcours et développer des approches préventives.	Acter un accompagnement de transition et de passerelle dans une logique de parcours renforcée, en renforçant les coordinations et les coopérations. Raisonner en termes de besoins de l'usager. Modifier les représentations installées de l'établissement jusqu'à la fin. Entrer dans une approche de « passage ».
SUIVI ET PILOTAGE	Moniteur éducateur et AES	Moniteur éducateur et ergothérapeute	Ergothérapeute
COMITE DE PILOTAGE ET COORDINATION	Directeur territorial, RE, CS, moniteurs éducateur, ergothérapeute, psychologue, deux AES		



Annexe 2 : Droits du résident et vie citoyenne — axes de développement

DROITS - DEVOIRS	RESIDENTS AUTONOMES	RESIDENTS SEMI-AUTONOMES	RESIDENTS NON AUTONOMES
Notion de l'intime et de l'espace d'intimité. C'est un espace de « droits »	La chambre attribuée devient un espace de droits pour le résident. Apparentées au domicile, les règles de respect s'imposent à tous, résidents, familles et personnel. On n'y pénètre qu'à la demande du résident, ou si un indice externe laisse à penser une mauvaise hygiène dans un but d'aide, mais aussi du rappel des devoirs afférents au respect du voisinage. Le résident assure seul l'entretien du domicile. Une aide peut lui être proposée sans être systématique.	La chambre attribuée devient un espace de droits pour le résident. Apparentées au domicile, les règles de respect s'imposent à tous, résidents, familles et personnel. On n'y pénètre que pour assurer l'aide à l'autonomie, à la préservation de l'hygiène intérieure, en fonction du besoin du résident, et ce dans le cadre de l'accompagnement relevant de l'avenant au contrat de séjour.	La chambre attribuée devient un espace de droits pour le résident. Apparentées au domicile, les règles de respect s'imposent à tous, résidents, familles et personnel. On n'y pénètre que pour assurer les soins nécessaires, la surveillance liée à la perte d'autonomie, la préservation de l'hygiène intérieure, dans le cadre de l'accompagnement relevant de l'avenant au contrat de séjour.
Notion de l'espace public. C'est un espace de « devoirs ».	Dans la démarche inclusive, c'est l'esprit qui doit prévaloir. Ainsi, la citoyenneté ne peut être actée que si la philosophie et l'approche de l'accompagnement sont « inclusives ». Reconnaissance des droits et devoirs, apprentissage des us et coutumes pour vivre et exister en milieu ordinaire sont la base de l'approche. Pour ce faire, c'est tous les lieux de l'établissement, hors les domiciles, qui doivent être considérés comme des lieux publics. À ce titre, les bureaux et salles du personnel sont considérés comme des locaux administratifs et sont soumis au contrôle des personnels.	Dans la démarche inclusive, c'est l'esprit qui doit prévaloir. Ainsi, la citoyenneté ne peut être actée que si la philosophie et l'approche de l'accompagnement sont « inclusives ». Reconnaissance des droits et devoirs, apprentissage des us et coutumes pour vivre et exister en milieu ordinaire sont la base de l'approche. Pour ce faire, c'est tous les lieux de l'établissement, hors les domiciles, qui doivent être considérés comme des lieux publics. À ce titre, les bureaux et salles du personnel sont considérés comme des locaux administratifs et sont soumis au contrôle des personnels.	Dans la démarche inclusive, c'est l'esprit qui doit prévaloir. Ainsi, la citoyenneté ne peut être actée que si la philosophie et l'approche de l'accompagnement sont « inclusives ». Reconnaissance des droits et devoirs, apprentissage des us et coutumes pour vivre et exister en milieu ordinaire sont la base de l'approche. Pour ce faire, c'est tous les lieux de l'établissement, hors les domiciles, qui doivent être considérés comme des lieux publics. À ce titre, les bureaux et salles du personnel sont considérés comme des locaux administratifs et sont soumis au contrôle des personnels.
	Chaque résident a droit au respect de l'intimité de son histoire, de sa vie, de son quotidien, et de son espace privé « domicile ». Il est responsable de le faire respecter ou d'en référer au personnel à défaut.	Chaque résident a droit au respect de l'intimité de son histoire, de sa vie, de son quotidien, et de son espace privé « domicile ». Il est responsable de le faire respecter ou d'en référer au personnel à défaut. Le soutien du personnel est là pour lui permettre de faire valoir ce droit.	Chaque résident a droit au respect de l'intimité de son histoire, de sa vie, de son quotidien, et de son espace privé « domicile ». Dans l'incapacité de faire respecter ce droit, la responsabilité du personnel est de le protéger, pour lui, et par lui.
Notion du « vivre- exister ensemble ». C'est un espace de droits et de devoirs réciproques.	Chaque résident a le devoir du respect d'autrui dans son intimité, son histoire, sa vie, son quotidien et son domicile. Il est de par ailleurs tenu d'avoir une parole toujours respectueuse envers toute personne, d'avoir une tenue adaptée en lieu public, respectueuse des autres et des normes sociales admises en lieu public, et d'avoir un comportement adapté respectueux de la place et de la personne d'autrui. Ces résidents citoyens pleins sont accessibles aux notions de réparation relatives aux dommages commis.	Chaque résident a le devoir du respect d'autrui dans son intimité, son histoire, sa vie, son quotidien et son domicile. Il est de par ailleurs tenu d'avoir une parole toujours respectueuse envers toute personne, d'avoir une tenue adaptée en lieu public, respectueuse des autres et différenciée de la tenue qu'il adopte en lieu privé et intime, et d'avoir un comportement adapté respectueux de la place et de la personne d'autrui. Ces résidents citoyens sont accompagnés dans les notions de réparation relatives aux dommages commis.	Chaque résident a le devoir du respect d'autrui dans son intimité, son histoire, sa vie, son quotidien et son domicile. Il est de par ailleurs tenu d'avoir une parole toujours respectueuse envers toute personne, d'avoir une tenue adaptée en lieu public, respectueuse des autres et différenciée de la tenue qu'il adopte en lieu privé et intime, et d'avoir un comportement adapté respectueux de la place et de la personne d'autrui. Ces résidents sont accompagnés dans les notions de réparation relatives aux dommages commis, dans la mesure de leurs capacités de compréhension. S'ils atteignent au



ocia	8-64e40			respect d'autrui, ce sont les autres que l'on protège en priorité.
	DROITS – DEVOIRS	RESIDENTS AUTONOMES	RESIDENTS SEMI-AUTONOMES	RESIDENTS NON AUTONOMES
	Notion de la liberté d'aller et venir	Au choix du résident. Possibilité d'aller où il veut, selon le moyen qui lui convient et dans la mesure de ses possibilités, de jour comme de nuit. Possibilité d'accompagnement à la gare ou au bus, à la demande.	Au choix du résident. Possibilité d'aller où il veut, selon le moyen qui lui convient et dans la mesure de ses possibilités, de jour comme de nuit. Nécessité d'accompagner si les capacités sont insuffisantes. Possibilité de mandater un service externe pour le faire.	Au choix du résident, dans la mesure de l'expression de sa volonté, possibilité d'aller où il veut, mais dans un accompagnement sécurisé. Possibilité de mandater un service externe pour le faire, en fonction de l'objet du déplacement, et de la qualité professionnelle de l'intervenant.
	Notion de citoyenneté renforcée	Retour progressif au milieu ordinaire avec implication des tuteurs pour renforcer l'exercice des actes de la vie quotidienne, par la capacité de choix du résident à travailler l'exercice plein de sa citoyenneté. Permettre et favoriser les activités hors le foyer de vie, en autonomie avec d'autres partenaires ou associations. Permettre le plein de choix du mode de vie au sein du foyer.	Retour progressif au milieu ordinaire, sur un périmètre plus restreint, et accompagné si besoin, en fonction des capacités restantes. Implication des tuteurs pour renforcer l'exercice des actes de la vie quotidienne, par le respect de ses choix dans la limite de ses possibilités. Permettre et favoriser les activités hors le foyer de vie, en autonomie avec d'autres partenaires ou associations. Permettre le plein de choix du mode de vie au sein du foyer, dans certains actes possibles de la vie quotidienne.	Accès au milieu ordinaire accompagné, avec développement des stimuli extérieurs en fonctions des capacités restantes. Maintien de certaines activités en interne. Appel à des partenaires extérieurs pour mettre en œuvre des activités en interne pour ce type de résidents.
Notion de vie en mode collectif et en mode individualisation des relations et des temps et espaces de vie « dedansdehors ». autorisent des pres (heure des repas plus repas diversifiés et y or domicile, horaires de couchers en fonction quotidien choisi, p cuisiner, possibilité de une activité personna d'accompagnement		Permettre des choix de vie qui autorisent des prestations libres (heure des repas plus élargie, lieux du repas diversifiés et y compris seul au domicile, horaires des levers et des couchers en fonction du mode de vie quotidien choisi, possibilité de cuisiner, possibilité de sortir seul pour une activité personnalisée). Travail d'accompagnement progressif à ce décollage du collectif.	Créer des temps et des espaces diversifiés visant la diminution des convives (repas, petits déjeuners, lieux de repos et d'isolement choisis). Aider au choix des prestations et accompagner leur mise en acte. Permettre une extraction du groupe dès lors que cela est exprimé et choisi. Travailler au choix ou au rejet du collectif, de manière éclairée. Travailler la notion de mixité sociale permettant un retour progressif en milieu ordinaire accompagné.	Créer des espaces au calme, décalés des résidents plus autonomes. Permettre des repas en petit groupe, avec la surveillance d'un AES. Faire participer en plus petits groupes aux activités en interne. Chercher l'apaisement et la tolérance du collectif à la fois.
	Notion de responsabilité et de choix éclairé	Le résident citoyen prend connaissance des possibilités et des moyens qui sont proposés par l'établissement pour acter sa citoyenneté et son accès au milieu ordinaire, ainsi que son mode de vie inclusif dans et hors les murs du foyer. Il est associé au titre premier à l'élaboration de son PAP et signataire de l'avenant au contrat de séjour. Il s'engage dans le respect des règlements, des droits et devoirs qui constituent sa condition de vie au foyer. L'accompagnement qui lui est proposé est ancré dans la responsabilité au mieux assumée des choix qu'il fait.	Le résident citoyen est accompagné dans la prise de connaissance des possibilités et moyens proposés par l'établissement pour vivre en mode inclusif dans les murs du foyer. Il est associé, avec l'aide au besoin de son tuteur à l'élaboration de son PAP et co-signe l'avenant au contrat de séjour. Une aide lui est proposée pour comprendre et s'engager dans la responsabilité du respect des règlements, droits et devoirs qui constituent la vie au foyer. L'accompagnement proposé est ancré dans la responsabilité au mieux assumée en regard des choix qu'il fait pour vivre dans les murs du foyer.	Le résident non autonome est représenté par son tuteur dans la connaissance des possibilités et moyens proposés par l'établissement pour vivre sur le mode accompagnement à la perte d'autonomie et à la transition, voire réorientation vers un établissement plus adapté. L'accompagnement qui lui est proposé est ancré dans la responsabilité de l'équipe pour le rendre acteur au plus près de ses possibilités des choix de vie dans les murs qu'il peut opérer de par luimême avec une aide.



Annexe 3 : cartographie des besoins des résidents

Domaine 1 - Hébergement, restauration, lingerie, transport et sécurité

Potentialités à développer ou à maintenir ou à compenser	Besoins des résidents
Logement	Pouvoir être hébergé en dehors de sa famille. Bénéficier d'un logement.
Restauration	Bénéficier d'un service de restauration.
Lingerie	Bénéficier d'un service de lingerie.
Transport	Bénéficier d'un service de transport.
Sécurité	Bénéficier d'une sécurité nocturne.

Domaine 2 - Capacités perceptivo-motrices, sensorielles et fonctionnelles

Potentialités à développer ou à maintenir ou à compenser	Besoins des résidents
Capacités visuelles	Pouvoir entendre. Être aidé à accéder à une consultation ophtalmologique ou orthoptique. Être aidé à accéder à des lunettes ou des lentilles de contact.
Capacités auditives	Pouvoir entendre. Être aidé à accéder à des soins ORL. Être aidé à accéder à un appareillage auditif.
Capacités gustatives	Pouvoir percevoir le goût. Être aidé à percevoir le goût.
Capacités de somatognosie	Pouvoir et savoir identifier les différentes parties de son corps. Être aidé à identifier et à lever les freins cognitifs ou psychoaffectifs aux capacités de somatognosie. Être aidé à développer et à maintenir des capacités de somatognosie.
Capacités d'articulation verbale	Pouvoir et savoir articuler. Être aidé à identifier et à lever les freins cognitifs ou physiologiques ou psychoaffectifs ou culturels aux capacités d'articulation verbale. Être aidé à développer et à maintenir des capacités d'articulation verbale. Être aidé à accéder à une rééducation orthophonique.
Capacités de mastication	Pouvoir et savoir mastiquer. Être aidé à identifier et à lever les freins physiologiques ou psychoaffectifs ou culturels aux capacités de mastication. Être aidé à développer et à maintenir des capacités de mastication. Être aidé à accéder à des aides techniques compensant les incapacités de mastication.
Capacités de déglutition	Pouvoir et savoir déglutir. Être aidé à développer et à maintenir des capacités de déglutition. Être aidé à accéder des repas à textures modifiées.
Capacités de contrôle sphinctérien	Pouvoir et savoir contrôler ses sphincters. Être aidé à identifier et à lever les freins cognitifs ou psychoaffectifs ou culturels aux capacités de contrôle sphinctérien. Être aidé à développer et à maintenir des capacités d'utilisation de protections. Être aidé à accéder et à utiliser des protections.
Capacités locomotrices	Pouvoir se tenir debout. Pouvoir marcher Pouvoir courir. Pouvoir monter un escalier.



	<u> </u>
	Pouvoir s'asseoir Pouvoir s'allonger. Être aidé à développer et à maintenir des capacités locomotrices. Être aidé à accéder à des aides techniques compensant les incapacités locomotrices.
Capacités de coordination et de dissociation des gestes	Pouvoir coordonner et dissocier des gestes (notamment pour couper les aliments et les porter à la bouche). Être aidé à identifier et à lever les freins cognitifs ou psychoaffectifs ou culturels aux capacités de coordination et de dissociation des gestes (notamment pour couper les aliments et les porter à la bouche). Être aidé à développer et à maintenir des capacités de coordination et de dissociation des gestes (notamment pour couper les aliments et les porter à la bouche).
Capacités de perception, de localisation, d'évaluation, d'expression et de soulagement de la douleur	Pouvoir percevoir la douleur. Pouvoir et savoir localiser la douleur. Pouvoir et savoir évaluer et exprimer la douleur. Pouvoir et savoir soulager la douleur. Pouvoir et savoir soulager la douleur. Être aidé à identifier et à lever les freins organiques ou cognitifs ou psychoaffectifs aux capacités de perception, de localisation, d'évaluation, d'expression et de soulagement de la douleur. Être aidé à développer et à maintenir des capacités de perception, de localisation, d'évaluation, d'expression et de soulagement de la douleur.

Domaine 3 - Développements cognitif et psycho-affectif

Potentialités à développer ou à maintenir ou à compenser	Besoins des résidents
Capacités mnésiques	Pouvoir mémoriser. Être aidé à identifier et à lever les freins cognitifs ou psychoaffectifs ou culturels aux capacités mnésiques. Être aidé à développer et maintenir ses capacités mnésiques.
	Être aidé à accéder à des aides techniques aux capacités mnésiques.
Capacités d'exploration	Pouvoir et savoir « explorer » Être aidé à identifier et à lever les freins cognitifs ou psychoaffectifs ou culturels aux capacités « d'exploration ». Être aidé à développer et à maintenir des capacités « d'exploration ».
Capacités d'analyse et de prise de recul	Pouvoir et savoir analyser et prendre du recul sur une situation. Être aidé à identifier et à lever les freins cognitifs ou psychoaffectifs ou culturels aux capacités d'analyse et de prise de recul. Être aidé à développer et à maintenir des capacités d'analyse et de prise de recul.
Capacités de projection	Pouvoir et savoir se projeter Être aidé à identifier et à lever les freins cognitifs ou psychoaffectifs ou culturels aux capacités de projection. Être aidé à développer et à maintenir des capacités de projection.
Capacités d'adaptation	Pouvoir et savoir s'adapter au changement. Être aidé à identifier et à lever les freins cognitifs ou psychoaffectifs ou culturels aux capacités d'adaptation. Être aidé à développer et à maintenir des capacités d'adaptation.
Capacités d'abstraction	Pouvoir et savoir faire des abstractions. Pouvoir et savoir accéder ou comprendre les symboles. Pouvoir et savoir faire inférences. Être aidé à identifier et à lever les freins cognitifs ou psychoaffectifs ou culturels aux capacités d'abstraction. Être aidé à développer et à maintenir des capacités d'abstraction.
Capacités de compréhension de consigne	Pouvoir comprendre une consigne. Être aidé à identifier et à lever les freins cognitifs ou psychoaffectifs ou culturels aux capacités de compréhension d'une consigne. Être aidé à développer et à maintenir des capacités de compréhension d'une consigne.
Capacités d'organisation	Pouvoir et savoir s'organiser.



	Pouvoir et savoir planifier. Être aidé à identifier et à lever les freins cognitifs ou psychoaffectifs ou culturels aux capacités d'organisation. Être aidé à développer et à maintenir des capacités d'organisation.
Capacités de régulation des émotions	Pouvoir et savoir gérer, réguler ou maîtriser ses émotions. Être aidé à identifier et à lever les freins cognitifs ou psychoaffectifs ou culturels aux capacités de régulation des émotions. Être aidé à développer et à maintenir des capacités de régulation des émotions.
Capacités de gestion de la frustration	Pouvoir et savoir gérer la frustration. Être aidé à identifier et à lever les freins cognitifs ou psychoaffectifs ou culturels aux capacités de gestion de la frustration. Être aidé à développer et à maintenir des capacités de gestion de la frustration.
Capacités d'expression des besoins	Pouvoir et savoir exprimer ses besoins. Être aidé à identifier et à lever les freins cognitifs ou psychoaffectifs ou culturels aux capacités d'expression des besoins. Être aidé à développer et à maintenir des capacités d'expression des besoins.
Capacités de compréhension du cycle menstruel	Pouvoir comprendre le cycle menstruel. Être aidé à identifier et à lever les freins cognitifs ou psychoaffectifs ou culturels aux capacités de compréhension du cycle menstruel. Être aidé à comprendre le cycle menstruel.
Capacités d'orientation spatiale	Pouvoir et savoir se repérer dans l'espace. Être aidé à identifier et à lever les freins cognitifs ou psychoaffectifs ou culturels aux capacités d'orientation spatiale. Être aidé à développer et à maintenir des capacités d'orientation spatiale. Être aidé à accéder à des aides techniques compensant les incapacités d'orientation spatiale.
Capacités d'orientation temporelle	Pouvoir et savoir se repérer dans le temps. Être aidé à identifier et à lever les freins cognitifs ou psychoaffectifs ou culturels aux capacités d'orientation temporelle. Être aidé à développer et à maintenir des capacités d'orientation temporelle. Être aidé à accéder à des aides techniques compensant les incapacités d'orientation temporelle.
Capacités de décision	Pouvoir et savoir faire un choix ou prendre une décision. Être aidé à identifier et à lever les freins cognitifs ou psychoaffectifs ou culturels aux capacités de décision. Être aidé à développer et à maintenir des capacités de décision.
Capacités d'initiative	Pouvoir et savoir prendre des initiatives. Être aidé à identifier et à lever les freins cognitifs ou psychoaffectifs ou culturels aux capacités d'initiative. Être aidé à développer et à maintenir des capacités d'initiative.
Capacités d'autoprotection	Pouvoir et savoir appréhender le danger. Être aidé à identifier et à lever les freins cognitifs ou psychoaffectifs ou culturels aux capacités perception du danger et d'autoprotection. Être aidé à développer et à maintenir des capacités perception du danger et d'autoprotection. Être aidé à accéder à des aides techniques compensant les incapacités de perception du danger et d'autoprotection.
Capacités à demander de l'aide	Pouvoir et savoir demander de l'aide. Être aidé à identifier et à lever les freins cognitifs ou psychoaffectifs ou culturels aux capacités à demander de l'aide. Être aidé à développer et à maintenir des capacités à demander de l'aide.

Domaine 4 - Autonomie dans les actes usuels de la vie

Potentialités à développer ou à maintenir ou à compenser Besoins des résidents	
--	--



A (: 111 ::	Devices of access access and business are the
Autonomie d'hygiène corporelle	Pouvoir et savoir assurer son hygiène corporelle. Être aidé à identifier et à lever les freins cognitifs ou psychoaffectifs ou culturels à l'autonomie d'hygiène corporelle. Être aidé à développer et à maintenir l'autonomie d'hygiène corporelle. Être aidé à accéder à des aides techniques compensant l'autonomie d'hygiène corporelle.
Autonomie d'habillement	Pouvoir s'habiller et se déshabiller. Pouvoir et savoir adapter sa tenue vestimentaire au contexte et à la météorologie. Être aidé à identifier et à lever les freins cognitifs ou psychoaffectifs ou culturels à l'autonomie d'habillement. Être aidé à développer et à maintenir l'autonomie d'habillement. Être aidé à accéder à des aides techniques compensant l'autonomie d'habillement.
Autonomie de soins d'apparence	Pouvoir et savoir assurer des soins d'apparence. Être aidé à identifier et à lever les freins cognitifs ou psychoaffectifs ou culturels à l'autonomie de soins d'apparence. Être aidé à développer et à maintenir l'autonomie des soins d'apparence. Être aidé à accéder à des aides techniques compensant l'autonomie de soins d'apparence.
Autonomie d'accès à soins esthétiques	Pouvoir et savoir accéder à des soins esthétiques. Être aidé à identifier et à lever les freins cognitifs ou psychoaffectifs ou culturels à l'autonomie d'accès à des soins esthétiques. Être aidé à développer et à maintenir l'autonomie d'accès à des soins esthétiques.
Autonomie d'utilisation de protections	Pouvoir et savoir utiliser des protections. Être aidé à identifier et à lever les freins cognitifs ou psychoaffectifs ou culturels à l'autonomie d'utilisation de protections. Être aidé à développer et à maintenir l'autonomie d'utilisation de protections. Être aidé à utiliser des protections.
Autonomie d'utilisation des protections périodiques	Pouvoir et savoir utiliser des protections périodiques. Être aidé à identifier et à lever les freins cognitifs ou psychoaffectifs ou culturels à l'autonomie d'utilisation de protections périodiques. Être aidé à développer et à maintenir l'autonomie d'utilisation de protections périodiques. Être aidé à utiliser des protections périodiques.
Capacités d'identification et de description des symptômes	Pouvoir et savoir identifier et décrire un symptôme. Être aidé à identifier et à lever les freins cognitifs ou psychoaffectifs aux capacités d'identification et de description de ses symptômes. Être aidé à développer et à maintenir des capacités d'identification et de description de ses symptômes.
Bien être psychique	Pouvoir prendre conscience d'un déséquilibre psychique ou d'un changement d'humeur. Pouvoir et savoir réguler son équilibre psychique ou un changement d'humeur. Pouvoir et savoir soulager la souffrance psychique. Être aidé à identifier et à lever les freins psychoaffectifs au bien-être psychique. Être aidé à développer et à maintenir son bien-être psychique. Être aidé à accéder à une prise en charge psychologique ou psychiatrique.
Capacités d'identifier l'urgence à accéder à des soins	Pouvoir et savoir identifier l'urgence d'accéder à des soins. Pouvoir et savoir identifier et choisir les professionnels de santé ressources. Être aidé à identifier et à lever les freins cognitifs ou psychoaffectifs ou culturels aux capacités d'identification de l'urgence à accéder à des soins. Être aidé à développer et à maintenir des capacités d'identification de l'urgence à accéder à des soins.



Capacités de choisir les professionnels de santé	Pouvoir et savoir identifier et choisir les professionnels de santé ressources.
	Pouvoir et savoir identifier et choisir les professionnels de santé ressources.
	Être aidé à identifier et à lever les freins cognitifs ou psychoaffectifs ou culturels aux capacités d'identification et de choix des professionnels de santé.
	Être aidé à développer et à maintenir des capacités d'identification et de choix des professionnels de santé.
Capacités de mobilisation des secours	Pouvoir et savoir appeler des secours. Être aidé à identifier et à lever les freins cognitifs ou psychoaffectifs ou
	culturels aux capacités de mobilisation des secours.
	Être aidé à développer et à maintenir des capacités de mobilisation des secours.
Autonomie de prise de rendez-vous médical et	Pouvoir et savoir prendre un rendez-vous médical ou paramédical.
paramédical	Être aidé à identifier et à lever les freins cognitifs ou psychoaffectifs ou culturels aux capacités de prise de rendez-vous médical et paramédical.
	Être aidé à développer et maintenir ses capacités de prise de rendez-vous médical et paramédical.
Capacités d'interaction avec	Pouvoir et savoir interagir avec les professionnels de santé.
les professionnels de santé	Être aidé à identifier et à lever les freins cognitifs ou psychoaffectifs ou culturels aux capacités d'interaction avec les professionnels de santé.
	Être aidé à développer et à maintenir des capacités d'interaction avec les professionnels de santé.
Autonomie de mise en œuvre d'une prescription	Pouvoir et savoir comprendre une prescription médicale.
médicale	Pouvoir et savoir mettre en œuvre et renouveler une prescription médicale. Pouvoir et savoir assurer son suivi médical.
Thousaid	Être aidé à identifier et à lever les freins cognitifs ou psychoaffectifs ou culturels à l'autonomie de mise en œuvre d'une prescription médicale et du suivi médical.
Autonomie de recherche de	Pouvoir et savoir chercher un logement.
logement	Être aidé à identifier et à lever les freins cognitifs ou psychoaffectifs ou culturels aux capacités d'accès au logement.
Autonomia d'installation	Être aidé à développer et à maintenir des capacités d'accès au logement.
Autonomie d'installation dans un logement	Pouvoir et savoir réaliser un état des lieux. Pouvoir et savoir procéder à l'ouverture des compteurs (électricité, gaz,
-	eau).
	Pouvoir et savoir procéder à l'ouverture d'une ligne téléphonique et d'un accès à Internet.
	Pouvoir et savoir assurer son logement.
	Pouvoir et savoir aménager, meubler et décorer son logement. Être aidé à identifier et à lever les freins cognitifs ou psychoaffectifs ou
	culturels à l'autonomie d'installation dans un logement.
	Être aidé à développer et à maintenir l'autonomie d'installation dans un logement.
Autonomie d'entretien du	Pouvoir et savoir entretenir son logement.
logement	Être aidé à identifier et lever les freins moteurs, cognitifs, psychologiques et culturels à entretenir son logement.
	Étre aidé à entretenir son logement. Étre aidé à développer et maintenir l'autonomie d'entretien du logement.
	Être aidé à accéder à des aides techniques à l'autonomie d'entretien du logement.
Autonomie de régulation de	Pouvoir et savoir réguler la consommation des fluides ou d'énergie.
la consommation des fluides et énergies	Être aidé à identifier et à lever les freins cognitifs ou psychoaffectifs ou
21 211019100	culturels à l'autonomie de régulation de la consommation des fluides et énergies.
	Être aidé à développer et à maintenir l'autonomie de régulation de la consommation des fluides et énergies.
	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·



Autonomic do	Douvoir et agyair právair ago agurego au ago aghata
Autonomie de consommation	Pouvoir et savoir prévoir ses courses ou ses achats. Pouvoir et savoir comprendre les étiquettes.
consommation	Pouvoir et savoir comprendre les etiquettes. Pouvoir et savoir évaluer les quantités.
	Pouvoir et savoir évaluer les quantiles. Pouvoir et savoir évaluer le rapport qualité/prix d'un service ou d'un produit.
	Pouvoir et savoir comparer des services ou des produits.
	Pouvoir et savoir utiliser des moyens de paiement.
	Être aidé à identifier et à lever les freins cognitifs ou psychoaffectifs ou
	culturels à l'autonomie de consommation.
	Être aidé à développer son autonomie de consommation.
	Être aidé à accéder à des aides techniques à l'autonomie de
	consommation.
Autonomie de ménage ou de	Pouvoir et savoir nettoyer les surfaces.
propreté du logement	Pouvoir et savoir utiliser des produits d'entretien.
	Pouvoir et savoir utiliser les équipements ménagers.
	Être aidé à identifier et à lever les freins cognitifs ou psychoaffectifs ou culturels à l'autonomie de ménage ou de propreté du logement.
	Etre aidé à développer son autonomie de ménage ou de propreté du
	logement.
	Être aidé à accéder à des aides techniques à l'autonomie de ménage ou de
	propreté du logement.
Autonomie de gestion des	Pouvoir et savoir collecter et évacuer les déchets ménagers.
déchets ménagers	Être aidé à identifier et à lever les freins cognitifs ou psychoaffectifs ou
3	culturels à l'autonomie de collecte et d'évacuation des déchets ménagers.
	Être aidé à développer l'autonomie de collecte et d'évacuation des déchets
	ménagers.
	Être aidé à accéder à des aides techniques à l'autonomie de gestion des
	déchets ménagers.
Autonomie de cuisine	Pouvoir et savoir préparer des repas.
	Être aidé à identifier et à lever les freins cognitifs ou psychoaffectifs ou
	culturels à l'autonomie de cuisine.
	Être aidé à développer et à maintenir l'autonomie de cuisine.
	Être aidé à accéder à des aides techniques à l'autonomie de cuisine.
Autonomie d'utilisation de	Pouvoir et savoir utiliser et entretenir l'électroménager, les appareils
l'électroménager, des	multimédias et les appareils électriques.
appareils multimédias et des	Être aidé à identifier et à lever les freins cognitifs ou psychoaffectifs ou
appareils électriques	culturels à l'autonomie d'utilisation de l'électroménager, des appareils
	multimédias et des appareils électriques.
	Être aidé à développer et à maintenir l'autonomie d'utilisation de
	l'électroménager, des appareils multimédias et des appareils électriques.
	Être aidé à accéder à des aides techniques à l'autonomie d'utilisation de
Autonomic d'antrotice de	l'électroménager, des appareils multimédias et des appareils électriques.
Autonomie d'entretien du	Pouvoir et savoir entretenir son linge.
linge	Être aidé à identifier et à lever les freins cognitifs ou psychoaffectifs ou
	culturels à l'autonomie d'entretien du linge. Être aidé à développer et à maintenir l'autonomie d'entretien du linge.
	Eure alue a developper et a maintenir rautonomie d'entretien du linge.
Canacitás do gostion	Douvoir et cavoir géror un hudget
Capacités de gestion budgétaire et comptable	Pouvoir et savoir gérer un budget. Pouvoir et savoir payer des factures.
budgetaile et comptable	Etre aidé à identifier et à lever les freins cognitifs ou psychoaffectifs ou
	culturels à l'autonomie de gestion budgétaire et comptable.
	Être aidé à développer et à maintenir l'autonomie de gestion budgétaire et
	comptable.
Autonomie d'accès aux	Pouvoir et savoir accéder aux droits sociaux.
droits sociaux	Être aidé à identifier et à lever les freins cognitifs ou psychoaffectifs ou
	culturels à l'autonomie d'accès aux droits sociaux.
	Être aidé à développer et à maintenir l'autonomie d'accès aux droits
	sociaux.
Autonomie d'utilisation des	Pouvoir et savoir utiliser les NTIC.
NTIC et dans les usages	Pouvoir et savoir maîtriser les usages numériques (maîtrise des outils).
numériques	Pouvoir et savoir le fonctionnement des usages numériques.



	Pouvoir et savoir connaître et comprendre les conséquences ou effets des usages numériques
	Être aidé à identifier et à lever les freins cognitifs ou psychoaffectifs ou culturels aux capacités d'utilisation des NTIC.
	Être aidé à développer et à maintenir des capacités d'utilisation des NTIC.
Autonomie de loisir	Pouvoir et savoir s'occuper par soi-même.
	Pouvoir avoir des centres d'intérêt
	Être aidé à identifier et à lever les freins cognitifs ou psychoaffectifs ou
	culturels à l'autonomie de loisir.
Autonomie d'utilisation des	Être aidé à développer et à maintenir l'autonomie de loisir.
transports en commun	Pouvoir et savoir utiliser les transports en commun. Être aidé à identifier et à lever les freins cognitifs ou psychoaffectifs ou
transports on commun	culturels à l'autonomie d'utilisation des transports en commun.
	Être aidé à développer et à maintenir l'autonomie d'utilisation des
	transports en commun.
Autonomie d'utilisation et de	Pouvoir et savoir utiliser ou mobiliser les services d'aide au transport.
mobilisation des services	Être aidé à identifier et à lever les freins cognitifs ou psychoaffectifs ou
d'aide au transport	culturels à l'autonomie d'utilisation et de mobilisation des services d'aide au
	transport.
	Être aidé à développer et à maintenir l'autonomie d'utilisation et de mobilisation des services d'aide au transport.
Capacités d'accès à un	Pouvoir et savoir accéder à un transport par véhicule sanitaire léger.
transport par véhicule	Être aidé à identifier et à lever les freins cognitifs ou psychoaffectifs ou
sanitaire léger	culturels à l'autonomie d'accès à un transport par véhicule sanitaire léger.
G	Être aidé à développer et à maintenir l'autonomie d'accès à un transport
	par véhicule sanitaire léger
Autonomie d'accès à un	Pouvoir et savoir accéder à un permis de conduire.
permis de conduire	Être aidé à identifier et à lever les freins cognitifs ou psychoaffectifs ou
	culturels à l'autonomie d'accès à un permis de conduire. Être aidé à développer et à maintenir l'autonomie d'accès à un permis de
	conduire.
Autonomie d'achat d'un	Pouvoir et savoir acheter un véhicule.
véhicule	Être aidé à identifier et à lever les freins cognitifs ou psychoaffectifs ou
	culturels à l'autonomie d'achat d'un véhicule.
Autonomio d'irre-striculatia-	Être aidé à développer et à maintenir l'autonomie d'achat d'un véhicule
Autonomie d'immatriculation d'un véhicule	Pouvoir et savoir immatriculer un véhicule. Être aidé à identifier et à lever les freins cognitifs ou psychoaffectifs ou
d un venicule	culturels à l'autonomie d'immatriculation d'un véhicule.
	Être aidé à développer et à maintenir l'autonomie d'immatriculation d'un
	véhicule
Autonomie de vote	Pouvoir connaître les droits du citoyen.
	Pouvoir et savoir s'inscrire sur une liste électorale.
	Pouvoir et savoir accéder au bureau de vote.
	Pouvoir connaître les dates des élections.
	Pouvoir et savoir identifier les différents candidats à une élection.
	Être aidé à identifier et à lever les freins cognitifs ou psychoaffectifs ou culturels à l'autonomie de vote.
	Être aidé à développer et à maintenir l'autonomie de vote.
Autonomie d'accès à un lieu	Pouvoir et savoir accéder aux droits sociaux.
de culte	Être aidé à identifier et à lever les freins cognitifs ou psychoaffectifs ou
	culturels à l'autonomie d'accès à un lieu de culte.
1	I A
	Être aidé à développer et à maintenir l'autonomie d'accès à un lieu de culte.

Domaine 5 - Relations sociales et participation sociale

Potentialités à développer ou à maintenir ou à compenser	Besoins des résidents
Capacités d'expression orale	Pouvoir et savoir s'exprimer oralement. Pouvoir et savoir s'exprimer de manière intelligible.



	Être aidé à identifier et à lever les freins cognitifs ou psychoaffectifs ou culturels aux capacités d'expression orale. Être aidé à développer et à maintenir des capacités d'expression orale.
Compositée d'avenuesien	
Capacités d'expression gestuelle	Pouvoir et savoir s'exprimer gestuellement. Être aidé à identifier et à lever les freins cognitifs ou psychoaffectifs ou culturels aux capacités d'expression gestuelle.
	Être aidé à développer et à maintenir des capacités d'expression gestuelle.
Capacités d'interaction	Pouvoir et savoir entrer en contact avec autrui. Pouvoir et savoir s'inscrire dans une interaction sociale (de manière adaptée).
	Pouvoir et savoir s'adapter aux situations et aux interlocuteurs Être aidé à identifier et à lever les freins cognitifs ou psychoaffectifs ou culturels aux capacités d'interaction sociale.
Conneitée d'incomintion dons	Être aidé à développer et à maintenir des capacités d'interaction sociale.
Capacités d'inscription dans une dynamique de groupe	Pouvoir et savoir s'inscrire dans une dynamique de groupe. Être aidé à identifier et à lever les freins cognitifs ou psychoaffectifs ou culturels aux capacités d'inscription dans une dynamique de groupe. Être aidé à développer ses capacités d'inscription dans une dynamique de groupe.
Autonomie de participation à la vie associative	Pouvoir et savoir participer à la vie associative. Être aidé à identifier et à lever les freins cognitifs ou psychoaffectifs ou culturels à l'autonomie de participation à la vie associative. Être aidé à développer et à maintenir l'autonomie de participation à la vie associative.
Capacités d'entretien des relations avec sa famille	Pouvoir et savoir entretenir des relations avec sa famille. Être aidé à identifier et à lever les freins cognitifs ou psychoaffectifs ou culturels aux capacités d'entretien des relations avec sa famille. Être aidé à développer et à maintenir des capacités d'entretien des
	relations avec sa famille. Être aidé à accéder à des aides techniques compensant les incapacités à entretenir les relations avec sa famille.
Grossesse et maternité/paternité	Pouvoir et savoir se projeter une maternité et une paternité. Pouvoir et savoir identifier et comprendre les enjeux liés à une grossesse et à la maternité.
	Être aidé à identifier et à lever les freins cognitifs ou psychoaffectifs ou culturels aux capacités d'identification et de compréhension des enjeux liés à une grossesse et à la maternité.
	Être aidé à développer et à maintenir des capacités d'identification et de compréhension des enjeux liés à une grossesse et à la maternité.
	Pouvoir et savoir identifier les possibilités et les démarches d'interruption
	volontaire de grossesse. Être aidé à identifier et à lever les freins cognitifs ou psychoaffectifs ou culturels aux capacités d'identification des possibilités et des démarches d'interruption volontaire de grossesse.
	Être aidé à développer et à maintenir des capacités d'identification des possibilités et des démarches d'interruption volontaire de grossesse.
	Pouvoir et savoir assurer et suivre sa grossesse. Être aidé à identifier et à lever les freins cognitifs ou psychoaffectifs ou culturels aux capacités à assurer et suivre sa grossesse. Être aidé à développer et à maintenir des capacités à assurer et suivre sa grossesse.
	Être aidé à réaliser les démarches de suivi de la grossesse.
	Pouvoir et savoir préparer l'arrivée de son enfant. Être aidé à identifier et à lever les freins cognitifs ou psychoaffectifs ou culturels aux capacités de préparation de l'arrivée de son enfant. Être aidé à développer et à maintagir des capacités de préparation de
	Être aidé à développer et à maintenir des capacités de préparation de l'arrivée de son enfant.
Vie maritale	Pouvoir et savoir se marier ou se pacser.
	Être aidé à identifier et à lever les freins cognitifs ou psychoaffectifs ou culturels au mariage ou au PACS.



	Être aidé à connaître et réaliser les démarches pour se marier ou se pacser.
	Pouvoir et savoir se séparer. Être aidé à identifier et à lever les freins cognitifs ou psychoaffectifs ou culturels aux capacités de séparation. Être aidé à développer et à maintenir des capacités de séparation.
	Pouvoir divorcer. Être aidé à identifier et à lever les freins cognitifs ou psychoaffectifs ou culturels au divorce.
	Être aidé à identifier les conséquences et démarches liées au divorce. Être aidé à accéder à un conseiller conjugal ou un avocat. Être aidé à réaliser les démarches de divorce.
Deuil	Pouvoir faire un deuil. Être aidé à faire le deuil d'un proche.
Capacités de pair-aidance relationnelle	Savoir aider les autres résidents à avoir des relations. Être aidé à développer et à maintenir des capacités à aider les autres résidents à avoir des relations.
	Savoir aider les autres résidents à s'inscrire dans une dynamique de groupe. Être aidé à développer et à maintenir des capacités à aider les autres résidents à s'inscrire dans une dynamique de groupe.
Capacités de pair-aidance dans l'autonomie des actes usuels de la vie	Savoir aider les autres résidents à se préparer à manger. Être aidé à développer et à maintenir des capacités à aider les autres résidents à se préparer à manger.
	Savoir aider les autres résidents à assurer le ménage de leur chambre. Être aidé à développer et à maintenir des capacités à aider les autres résidents à assurer le ménage de leur chambre.

Domaine 6 - Vie intime et sexuelle

Potentialités à développer ou à maintenir ou à compenser	Besoins des résidents
Capacités de construction et de maintien d'une relation affective	Pouvoir et savoir construire et maintenir une relation affective. Être aidé à identifier et à lever les freins cognitifs ou psychoaffectifs ou culturels aux capacités de construction et de maintien d'une relation affective. Être aidé à développer et à maintenir des capacités de construction et de maintien d'une relation affective.
Capacités de compréhension des manifestations du désir sexuel	Pouvoir et savoir comprendre les manifestations du désir sexuel. Être aidé à identifier et à lever les freins cognitifs ou psychoaffectifs ou culturels aux capacités de compréhension des manifestations du désir sexuel. Être aidé à développer et à maintenir des capacités de compréhension des manifestations du désir sexuel.
Vie sexuelle	Pouvoir avoir des pratiques autoérotiques. Être aidé à accéder à des aménagements, à des accessoires ou à des aides techniques permettant les pratiques autoérotiques. Pouvoir avoir des rapports sexuels. Pouvoir rencontrer des partenaires sexuels. Être aidé à identifier et à lever les freins cognitifs ou psychoaffectifs ou culturels aux capacités de rencontre de partenaires sexuels. Être aidé à développer et à maintenir des capacités à diversifier et à multiplier ses « espaces » de sociabilité (réels et virtuels) dans la perspective de rencontrer des partenaires sexuels. Être aidé à accéder à des aménagements, à des accessoires ou à des aides techniques permettant les pratiques sexuelles. Pouvoir et savoir exprimer son consentement.



Être aidé à identifier et à lever les freins cognitifs ou psychoaffectifs ou culturels aux capacités d'expression du consentement. Être aidé à développer et à maintenir des capacités d'expression du consentement.
Pouvoir et savoir accéder à une contraception et l'utiliser. Être aidé à identifier et à lever les freins cognitifs ou psychoaffectifs ou culturels à l'autonomie d'accès et d'utilisation d'une contraception. Être aidé à développer et à maintenir une autonomie d'accès et d'utilisation d'une contraception. Être aidé à accéder à une contraception. Être aidé à accéder à des aides techniques à l'autonomie d'utilisation de la contraception.
Pouvoir et savoir se protéger des infections sexuellement transmissibles. Être aidé à identifier et à lever les freins cognitifs ou psychoaffectifs ou culturels à l'autonomie de protection contre les infections sexuellement transmissibles. Être aidé à développer et à maintenir l'autonomie de protection contre les infections sexuellement transmissibles

Domaine 7 - Socialisation

Potentialités à développer ou à maintenir ou à compenser	Besoins des résidents
Capacités d'intégration des	Pouvoir et savoir intégrer les lois.
lois	Être aidé à identifier et à lever les freins cognitifs ou psychoaffectifs ou culturels aux capacités d'intégration des lois.
	Être aidé à développer et à maintenir des capacités d'intégration des lois.

Domaine 8 - Insertion professionnelle

Potentialités à développer ou à maintenir ou à compenser	Besoins des résidents
Autonomie d'accès à une formation scolaire ou universitaire	Pouvoir et savoir accéder à une formation scolaire ou universitaire. Être aidé à identifier et à lever les freins cognitifs ou psychoaffectifs ou culturels à l'accès à une formation scolaire ou universitaire. Être aidé à développer et maintenir son autonomie d'accès à une formation scolaire ou universitaire. Être aidé à accéder à une formation scolaire ou universitaire.
Autonomie d'accès à la formation professionnelle	Pouvoir et savoir accéder à une formation professionnelle. Être aidé à identifier et à lever les freins cognitifs ou psychoaffectifs ou culturels à l'accès à la formation professionnelle. Être aidé à développer et à maintenir l'autonomie l'accès à la formation professionnelle. Être aidé à accéder à une formation professionnelle.
Capacités d'inscription dans la formation professionnelle	Pouvoir et savoir s'inscrire dans une formation professionnelle. Être aidé à identifier et à lever les freins cognitifs ou psychoaffectifs ou culturels aux capacités d'inscription dans la formation professionnelle. Être aidé à développer et à maintenir ses capacités d'inscription dans la formation professionnelle.
Autonomie d'accès aux structures d'insertion par l'emploi	Pouvoir et savoir accéder aux structures d'insertion par l'emploi. Être aidé à identifier et à lever les freins cognitifs ou psychoaffectifs ou culturels à l'autonomie d'accès aux structures d'insertion par l'emploi. Être aidé à développer et à maintenir l'autonomie d'accès aux structures d'insertion par l'emploi. Être aidé à accéder aux structures d'insertion par l'emploi.
Capacités d'identification des enjeux liés au travail	Pouvoir et savoir identifier les enjeux liés au travail. Être aidé à identifier et à lever les freins cognitifs ou psychoaffectifs ou culturels aux capacités d'identification des enjeux liés au travail.



	Être aidé à développer et à maintenir des capacités d'identification des enjeux liés au travail.
Autonomie d'accès à l'emploi	Pouvoir et savoir accéder à un emploi. Être aidé à identifier et à lever les freins cognitifs ou psychoaffectifs ou culturels à l'autonomie d'accès à l'emploi. Être aidé à développer et à maintenir l'autonomie d'accès à l'emploi.

Domaine 9 - Savoirs de base

Potentialités à développer ou à maintenir ou à compenser	Besoins des résidents
Capacités de lecture	Pouvoir et savoir lire.
	Être aidé à identifier et à lever les freins cognitifs ou psychoaffectifs ou culturels aux capacités de lecture.
	Être aidé à développer et à maintenir des capacités de lecture.
	Être aidé à accéder à des aides techniques compensant les incapacités de lecture
	Être aidé à accéder à un soutien de capacités de lecture.
Capacités d'écriture	Pouvoir et savoir écrire.
	Être aidé à identifier et à lever les freins cognitifs ou psychoaffectifs ou
	culturels aux capacités d'écriture.
	Être aidé à développer et à maintenir des capacités d'écriture.
	Être aidé à accéder à des aides techniques compensant les incapacités d'écriture.
	Être aidé à accéder à un soutien de capacités d'écriture.
Capacités de calcul	Pouvoir et savoir calculer.
	Être aidé à identifier et à lever les freins cognitifs ou psychoaffectifs ou
	culturels aux capacités de calcul.
	Être aidé à développer et à maintenir des capacités de calcul.
	Être aidé à accéder à des aides techniques compensant les incapacités de calcul.
	Être aidé à accéder à un soutien de capacités de calcul.



Annexe 4 : détail des prestations

Prestations 1 - Fournir des prestations hôtelières et la sécurité

- Hébergement en chambre individuelle avec salles de bains privatives
- Ménage et entretien des chambres et parties communes
- Restauration
- Lingerie
- Transports
- Surveillance nocturne

Prestations 2 - Aider le développement ou le maintien des capacités perceptivomotrices, sensorielles et fonctionnelles

- Aide à l'accès à une consultation ophtalmologique ou orthoptique.
- Aide à l'accès à des lunettes ou des lentilles de contact.
- Aide à l'accès à des soins ORL.
- Aide à l'accès à un appareillage auditif.
- Aide à la perception du goût.
- Aide au développement et au maintien des capacités de somatognosie.
- Aide au développement et au maintien des capacités d'articulation verbale.
- Aide à l'accès à une rééducation orthophonique.
- Aide au développement et au maintien des capacités de mastication.
- Aide à l'accès à des aides techniques compensant les incapacités de mastication.
- Aide au développement et au maintien des capacités de déglutition.
- Aide à l'accès à des repas à textures modifiées.
- Aide au développement et au maintien des capacités de contrôle sphinctérien.
- Aide à l'accès et à l'utilisation de protections.
- Aide au développement et au maintien des capacités locomotrices.
- Aide à l'accès à des aides techniques compensant les incapacités locomotrices.
- Aide au développement et au maintien des capacités de perception, de localisation, d'évaluation, d'expression et de soulagement de la douleur.
- Aide au développement et au maintien des capacités de coordination et de dissociation des gestes (notamment pour couper les aliments et les porter à la bouche).



Prestations 3 - Aider le développement ou le maintien des capacités cognitives et psycho-affectives

- Aide au développement et au maintien des capacités mnésiques.
- Aide à l'accès à des aides techniques aux capacités mnésiques.
- Aide au développement et au maintien des capacités « d'exploration ».
- · Aide au développement et au maintien des capacités d'analyse et de prise de recul
- Aide au développement et au maintien des capacités de projection.
- Aide au développement et au maintien des capacités d'adaptation.
- Aide au développement et au maintien des capacités d'abstraction.
- Aide au développement et au maintien des capacités de compréhension d'une consigne.
- Aide au développement et au maintien des capacités d'organisation.
- Aide au développement et au maintien des capacités de régulation des émotions.
- Aide au développement et au maintien des capacités de gestion de la frustration.
- Aide au développement et au maintien des capacités d'expression des besoins.
- Aide au développement et au maintien des capacités d'orientation spatiale.
- Aide à l'accès aux aides techniques compensant d'orientation spatiale.
- Aide au développement et au maintien des capacités d'orientation temporelle.
- Aide à l'accès aux aides techniques compensant d'orientation temporelle.
- Aide au développement et au maintien des capacités de décision.
- Aide au développement et au maintien des capacités d'initiative.
- Aide au développement et au maintien des capacités perception du danger et d'autoprotection.
- Aide à l'accès à des aides techniques compensant les incapacités de perception du danger et d'autoprotection.
- Aide au développement et au maintien des capacités à demander de l'aide.
- Aide à la compréhension du cycle menstruel.

Prestations 4 - Aider le développement et le maintien de l'autonomie dans les actes usuels de la vie

- Aide au développement et au maintien de l'autonomie d'hygiène corporelle.
- Aide à l'accès à des aides techniques compensant le manque d'autonomie d'hygiène corporelle.
- Aide au développement et au maintien de l'autonomie d'habillement.



- Aide à l'accès à des aides techniques compensant le manque d'autonomie d'habillement.
- Aide au développement et au maintien de l'autonomie de soins d'apparence.
- Aide à l'accès à des aides techniques compensant l'autonomie de soins d'apparence.
- Aide au développement et au maintien de l'autonomie d'accès à soins esthétiques.
- Aide à l'accès à des soins esthétiques.
- Aide au développement et au maintien de l'autonomie d'utilisation de protections.
- Aide l'utilisation de protections.
- Aide au développement et au maintien de l'autonomie d'utilisation de protections.
- Aide l'utilisation de protections périodiques.
- Aide au développement et au maintien des capacités d'identification et de description de ses symptômes.
- Aide au maintien du bien-être psychique.
- Aide à l'accès à une prise en charge psychologique ou psychiatrique.
- Aide au développement et au maintien des capacités d'identification de l'urgence à accéder à des soins.
- Aide au développement et au maintien des capacités d'identification et de choix des professionnels de santé.
- Aide au développement et au maintien des capacités de mobilisation des secours.
- Aide au développement et au maintien des capacités de prise de rendez-vous médical et paramédical.
- Aide au développement et au maintien des capacités d'interaction avec les professionnels de santé.
- Aide au développement et au maintien des capacités de mise en œuvre d'une prescription médicale et du suivi médical.
- Aide au développement et au maintien de l'autonomie d'accès au logement.
- Aide au développement et au maintien de l'autonomie d'installation dans un logement.
- Aide à l'entretien du logement.
- Aide au développement et au maintien de l'autonomie d'entretien du logement.
- Aide à l'accès à des aides techniques à l'autonomie d'entretien du logement.
- Aide au développement et au maintien de l'autonomie de régulation de la consommation des fluides et énergies.
- Aide au développement de l'autonomie de consommation.
- Aide à l'accès à des aides techniques à l'autonomie de consommation.



- Aide au développement et de l'autonomie de ménage ou de propreté du logement.
- Aide à l'accès à des aides techniques à l'autonomie de ménage ou de propreté du logement.
- Aide au développement et de l'autonomie de collecte et d'évacuation des déchets ménagers.
- Aide à l'accès à des aides techniques à l'autonomie de gestion des déchets ménagers.
- Aide au développement et au maintien de l'autonomie de cuisine.
- Aide à l'accès à des aides techniques à l'autonomie de cuisine.
- Aide au développement et au maintien de l'autonomie d'utilisation de l'électroménager, des appareils multimédias et des appareils électriques.
- Aide à l'accès à des aides techniques à l'autonomie d'utilisation de l'électroménager, des appareils multimédias et des appareils électriques.
- Aide au développement et au maintien de l'autonomie d'entretien du linge.
- Aide au développement et au maintien de l'autonomie de gestion budgétaire et comptable.
- Aide au développement et au maintien de l'autonomie d'accès aux droits sociaux.
- Aide à la découverte de loisirs.
- Aide au développement et au maintien de l'autonomie de loisir.
- Aide au développement et au maintien des capacités d'utilisation des NTIC.
- Aide au développement et au maintien de l'autonomie d'utilisation des transports en commun.
- Aide au développement et au maintien de l'autonomie d'utilisation et de mobilisation des services d'aide au transport.
- Aide au développement et au maintien à l'autonomie d'accès à un transport par véhicule sanitaire léger.
- Aide au développement et au maintien de l'autonomie d'accès à un permis de conduire.
- Aide au développement et au maintien de l'autonomie d'achat d'un véhicule.
- Aide au développement et au maintien de l'autonomie d'immatriculation d'un véhicule.
- Aide au développement et au maintien de l'autonomie d'assurance d'un véhicule.
- Aide au développement et au maintien de l'autonomie d'organisation de l'adaptation d'un véhicule.
- Aide au développement et au maintien de l'autonomie d'entretien d'un véhicule.
- Aide au développement et au maintien de l'autonomie de gestion d'un sinistre avec un véhicule.



- Aide au développement et au maintien de l'autonomie de cession d'un véhicule.
- Aide au développement et au maintien de l'autonomie d'achat d'un vélo.
- Aide au développement et au maintien de l'autonomie d'utilisation et d'entretien d'un vélo.
- Aide au développement et au maintien de l'autonomie de cession d'un vélo.
- Aide au développement et au maintien de l'autonomie de vote.
- Aide au développement et au maintien de l'autonomie d'accès à un lieu de culte.

Prestations 5 - Aider le développement et le maintien de la vie sociale

- Aide au développement et au maintien des capacités d'expression orale.
- Aide au développement et au maintien des capacités d'expression gestuelle.
- Aide au développement et au maintien des capacités d'interaction sociale.
- Aide au développement des capacités d'inscription dans une dynamique de groupe.
- Aide au développement et au maintien de participation à la vie associative.
- Aide au développement et au maintien des capacités d'entretien des relations avec sa famille.
- Aide à l'accès à des aides techniques compensant les incapacités à entretenir les relations avec sa famille.
- Aide au développement et au maintien des capacités d'identification et de compréhension des enjeux liés à une grossesse et à la maternité.
- Aide au développement et au maintien des capacités d'identification des possibilités et des démarches d'interruption volontaire de grossesse.
- Aide au développement et au maintien des capacités à assurer et suivre sa grossesse.
- Aide à la réalisation des démarches de suivi de la grossesse.
- Aide au développement et au maintien des capacités de préparation de l'arrivée de son enfant.
- Aide à la connaissance et à la réalisation des démarches pour se marier ou se pacser.
- Aide à la séparation (couple).
- Aide à l'organisation de la séparation et de ses conséquences.
- Aide à la réalisation des démarches de rupture du PACS.
- Aide à l'identification des conséquences et des démarches liées au divorce.
- Aide à l'accès à un conseiller conjugal ou un avocat.
- Aide à la réalisation des démarches de divorce.



- Aide au deuil.
- Aide au développement et au maintien des capacités de pair-aidance relationnelle.
- Aide au développement et au maintien des capacités de pair-aidance dans l'autonomie des actes usuels de la vie.

Prestations 6 - Aider la vie intime et sexuelle

- Aide au développement et au maintien des capacités de construction et de maintien d'une relation affective.
- Aide au développement et au maintien des capacités de compréhension des manifestations du désir sexuel.
- Être aidé à accéder à la pornographie.
- Être aidé à accéder à des aménagements, à des accessoires ou à des aides techniques permettant les pratiques autoérotiques.
- Être aidé à diversifier et à multiplier ses « espaces » de sociabilité (réels et virtuels) dans la perspective de rencontrer des partenaires sexuels.
- Aide à l'accès à des aménagements, à des accessoires ou à des aides techniques permettant les pratiques sexuelles.
- Aide au développement et au maintien des capacités de consentement.
- Être aidé à développer et à maintenir l'autonomie d'accès et d'utilisation d'une contraception.
- Aide à l'accès à une contraception.
- Aide à l'accès à des aides techniques à l'autonomie d'utilisation de la contraception.
- Aide au développement et au maintien de l'autonomie de protection contre les infections sexuellement transmissibles.

Prestations 7 - Soutenir la socialisation

• Aide au développement et au maintien des capacités d'intégration des lois.

Prestations 8 - Soutenir les savoirs de base

- Aide au développement et au maintien des capacités de lecture.
- Aide à l'accès à des aides techniques compensant les incapacités de lecture.
- Aide à l'accès à un soutien de capacités de lecture.
- Aide au développement et au maintien des capacités d'écriture.
- Aide à l'accès à des aides techniques compensant les incapacités d'écriture.
- Aide à l'accès à un soutien de capacités d'écriture.



- Aide au développement et au maintien des capacités de calcul.
- Aide à l'accès à des aides techniques compensant les incapacités de calcul.
- Aide à l'accès à un soutien de capacités de calcul.

Prestations 9 - Aider l'insertion professionnelle

- Aide au développement et au maintien de l'autonomie d'accès à une formation scolaire ou universitaire.
- Aide à l'accès à une formation scolaire ou universitaire.
- Aide au développement et au maintien de l'autonomie d'accès à la formation professionnelle.
- Aide à l'accès à la formation professionnelle.
- Aide au développement et au maintien des capacités d'inscription dans la formation professionnelle.
- Aide au développement et au maintien de l'autonomie d'accès aux structures d'insertion par l'emploi.
- Aide à l'accès aux structures d'insertion par l'emploi.
- Aide au développement et au maintien des capacités d'identification des enjeux liés au travail.
- Aide au développement et au maintien de l'autonomie d'accès à l'emploi.



Annexe 5 : principes opératoires correspondant aux prestations

Prestations 1 - Fournir des prestations hôtelières et de conforts

Prestations 2 - Aider le développement ou le maintien des capacités perceptivomotrices, sensorielles et fonctionnelles

Prestations	Méthodes
(réponses aux besoins dans une logique de compensation et d'inclusion)	(principales étapes de la mise en œuvre des prestations)
Aide à l'accès à une consultation ophtalmologique ou orthoptique. Aide à l'accès à des lunettes ou des lentilles de contact.	Organisation de l'accès à des consultations spécialisées (orthoptiste, ophtalmologiste). Accompagnement physique. Organisation de l'accès aux appareillages de compensation des incapacités visuelles. Informations et explications sur les façons d'utiliser et d'entretenir les appareillages compensant les troubles visuels. Informations et explications sur les façons de compenser ses capacités visuelles par des adaptations organisationnelles. Organisation de l'accès aux aides techniques compensant les troubles visuels. Informations et explications sur les façons d'utiliser et d'entretenir les aides techniques compensant les troubles visuels. Démonstrations. Mises en situation. Réassurance. Valorisation.
Aide à l'accès à des soins ORL. Aide à l'accès à un appareillage auditif.	Organisation de l'accès à des consultations ORL. Organisation de l'accès aux appareillages de compensation des incapacités auditives. Accompagnement physique. Informations et explications sur les façons d'utiliser et d'entretenir les appareillages compensant les troubles auditifs. Organisation de l'accès à des aides techniques compensant les troubles auditifs. Informations et explications sur les façons d'utiliser les aides techniques compensant les troubles auditifs. Démonstrations. Mises en situation. Réassurance. Valorisation.
Aide à la perception du goût.	Organisation de l'accès à des professionnels spécialisés (ORL ?) Organisation de l'accès à des adaptations des repas
Aide à l'identification et à la levée des freins aux capacités de somatognosie. Aide au développement et au maintien des capacités de somatognosie. Aide à la levée des freins aux	Exploration des ressentis corporels. Informations et explications sur les façons de discriminer les perceptions corporelles Stimulations sensori-motrices. Exercices de discrimination sensori-motrice. Réassurance. Valorisation. Exploration des représentations du résident sur ses capacités
capacités d'articulation verbale.	d'articulation des représentations du resident sur ses capacites d'articulation verbale. Informations et explications sur l'intérêt d'articuler. Informations et explications sur les façons d'articuler.



maintien des capacités d'articulation verbale. Aide à l'accès à une rééducation orthophonique. Aide à la levée des freins aux capacités de mastication. Aide au développement et au maintien des capacités de mastication. Aide au développement et au maintien des capacités de mastication. Aide à l'accès à des aides techniques permettant de compenser l'incapacité d'articulation. Démonstrations des façons d'utiliser les aides techniques permettant de compenser l'incapacité d'articulation. Informations et explications sur l'intérêt de mastiquer. Informations et explications sur l'intérêt de mastiquer. Informations et explications sur l'intérêt de mastiquer. Organisation de l'accès aux professionnels spécialisés. Organisation de l'accès aux professionnels spécialisés d'articulation. Aide à l'accès à des aides techniques permettant de compenser l'incapacité de mastication. Informations et explications sur les façons de mastiquer. Organisation de l'accès à des aides techniques permettant de compenser l'incapacité de mastication. Informations et explications sur les façons d'utiliser des aides techniques permettant de compenser l'incapacité de mastication. Informations et explications sur les façons de déglutir. Organisation de l'accès à une rééducation orthophonique ou kinésithérapique. Stimulations. Aide à l'accès de freins aux capacités de contrôle sphinctérien. Aide à l'accès et à l'utilisation de protections. Aide à l'accès et à l'utilisation de protections. Exploration de l'accès à des techniques permettant de compenser l'incapacité de mastication. Informations et explications sur les façons de déglutir. Organisation de l'accès à une rééducation orthophonique ou kinésithérapique. Stimulations. Organisation de l'accès à des techniques permettant de compenser l'incapacité de mastication. Informations et explications sur les façons de déglutir. Organisation de l'accès à des techniques permettant de compenser l'incapacité de mastication. Informations et explications sur les façons de déglutir. Organis		A42 20 C
verbale. Aide à l'accès à une rééducation orthophonique. Aide à l'accès à une rééducation orthophonique. Aide à la levée des freins aux capacités de mastication. Aide au développement et au maintien des capacités de des la levée des freins aux capacités de mastication. Aide à l'accès à des aides techniques permettant de compenser l'incapacité d'articulation. Aide à l'accès à des aides techniques permettant de compenser l'incapacité d'articulation. Aide à l'accès à des aides techniques permettant de compenser l'incapacité d'articulation. Aide à l'accès à des aides techniques compensant les incapacités de mastication. Aide à l'accès à des aides techniques permettant de compenser l'incapacité de mastication. Aide au développement et au maintien des capacités de des déglutition. Aide à l'accès à des repas à textures modifiées. Aide à la levée des freins aux capacités de contrôle sphinctérien. Aide à l'accès et à l'utilisation de protections. Aide à l'accès et à l'utilisation de maintien des capacités de contrôle sphinctérien. Aide à l'accès et à l'utilisation de l'accès à des réponses en lien avec des difficultés de contrôle sphinctérien. L'exploration de l'accès à des réponses en lien avec des difficultés de contrôle sphinctérien. L'exploration de l'accès à des réponses en lien avec des difficultés de l'accès à des réponses en lien avec des difficultés de l'accès à des réponses en lien avec des difficultés de l'accès à des réponses en lien avec des difficultés de l'accès à des réponses en lien avec des difficultés de l'accès à des réponses en lien avec des difficultés de l'accès à des réponses en lien avec des difficultés de l'accès à des réponses en lien avec des difficultés de l'accès à des réponses en lien avec des difficultés de l'accès à des réponses en lien avec des difficultés de l'accès à des réponses en lien avec des difficultés de l'accès à des répo	Aide au développement et au	Mises en situation.
Aide à l'accès à une rééducation orthophonique. compenser l'incapacité d'articulation. D'agnisation de l'accès à des aides techniques permettant de compenser l'incapacité d'articulation. Démonstrations des façons d'utiliser les aides techniques permettant de compenser l'incapacité d'articulation. Aide à la levée des freins aux capacités de mastication. Aide à d'accès à des aides techniques permettant de compenser l'incapacité d'articulation. Informations et explications sur l'intérêt de mastiquer. Informations et explications sur les façons de mastiquer. Organisation de l'accès aux professionnels spécialisés Organisation de l'accès aux professionnels spécialisés Organisation de l'accès aux professionnels spécialisés Organisation de l'accès aux aides techniques permettant de compenser l'incapacité de mastication. Informations et explications sur les façons d'utiliser les aides techniques permettant de compenser l'incapacité de mastication. Démonstrations des façons d'utiliser les aides techniques permettant de compenser l'incapacité de mastication. Informations et explications sur les façons d'utiliser des aides techniques permettant de compenser l'incapacité de mastication. Démonstrations de l'accès à des aides techniques permettant de compenser l'incapacité de mastication. Informations et explications sur les façons d'utiliser des aides techniques permettant de compenser l'incapacité de mastication. Organisation de l'accès à une façons d'utiliser les aides techniques permettant de compenser l'incapacité de mastication. Informations et explications sur les façons de déglutir. Organisation de l'accès à une rééducation orthophonique ou kinésithérapique. Stimulations. Organisation de l'accès à des textures alimentaires modifiées. Réassurance. Valorisation. Exploration de l'histoire de vie. Exploration de l'histoire de vie. Exploration de l'accès à des réponses en lien avec des difficultés de contrôle sphinctérien. Exploration de l'accès à des réponses en lien avec des difficultés de cont		
orthophonique. Organisation de l'accès à des aides techniques permettant de compenser l'incapacité d'articulation. Aide à la levée des freins aux capacités de mastication. Aide au développement et au maintien des capacités de mastication. Aide à l'accès à des aides techniques permettant de compenser l'incapacité d'articulation. Aide à l'accès à des aides de mastication. Aide à l'accès à des aides techniques permettant de compenser l'incapacité de mastication. Aide à l'accès à des aides techniques permettant de compenser l'incapacité de mastication. Aide au développement et au maintien des capacités de déglutition. Aide à l'accès à des repas à textures modifiées. Aide à la levée des freins aux capacités de contrôle sphinctérien. Aide à l'accès de contrôle sphinctérien. Aide à l'accès et à l'utilisation de protections. Aide à l'accès et à l'utilisation de protections. Aide au développement et au maintien des capacités de contrôle sphinctérien. Aide à l'accès et à l'utilisation de protections. Aide à l'accès et à l'utilisation de protections. Aide à l'accès à des aides techniques permettant de compenser l'incapacité de mastication. Informations et explications sur les façons de disquitir. Organisation de l'accès à un bilan de déglutir. Organisation de l'accès à des textures alimentaires modifiées. Réassurance. Valorisation. Exploration de l'histoire de vie. Exploration de l'accès à des repas en lien avec des difficultés de contrôle sphinctérien. Surveillance. Stimulations. Réassurance. Valorisation de l'accès à des réponses en lien avec des difficultés de contrôle sphinctérien. Surveillance. Stimulations. Réassurance. Valorisation de l'accès à des réponses en lien avec des difficultés de contrôle sphinctérien. Surveillance. Stimulations. Réassurance. Valorisation de l'accès à des réponses en lien avec des difficultés de contrôle sphinctérien. Surveillance. Stimulations. Réassurance. Valorisation de l'accès à des réponses en lien avec des difficultés de contrôle sphinctérien.		
compenser l'incapacité d'articulation. Démonstrations des façons d'utiliser les aides techniques permettant de compenser l'incapacité d'articulation. Aide au développement et au maintien des capacités de mastication. Aide à l'accès à des aides techniques permettant de compenser l'incapacité de mastiquer. Organisation de l'accès aux professionnels spécialisés Organisation de l'accès aux professionnels spécialisés Organisation de l'accès aux professionnels spécialisés organisation de l'accès aux aides techniques permettant de compenser l'incapacité de mastication. Aide à l'accès à des aides techniques permettant de compenser l'incapacité de mastication. Informations et explications sur les façons d'utiliser des aides techniques permettant de compenser l'incapacité de mastication. Informations et explications sur les façons d'utiliser des aides techniques permettant de compenser l'incapacité de mastication. Informations et explications sur les façons de déglutir. Organisation de l'accès à une rééducation orthophonique ou kinésithérapique. Stimulations. Aide à la levée des freins aux capacités de contrôle sphinctérien. Aide à l'accès et à l'utilisation de protections. Aide à l'accès et à l'utilisation de l'accès à une rééducation orthophonique ou kinésithérapique. Exploration de l'accès à des textures alimentaires modifiées. Exploration de l'accès à des réponses en lien avec des difficultés de contrôle sphinctérien. Surveillance. Stimulations. Réassurance. Valorisation de l'a		
Démonstrations des façons d'utiliser les aides techniques permettant de compenser l'incapacité d'articulation. Aide à la levée des freins aux capacités de mastication. Aide au développement et au maintien des capacités de mastication. Aide à l'accès à des aides techniques compensant les incapacités de mastication. Aide à l'accès à des aides techniques permettant de compenser l'incapacité de mastication. Aide au développement et au maintien des capacités de déglutition. Aide à l'accès à des repas à textures modifiées. Aide à la levée des freins aux capacités de contrôle sphinctérien. Aide à l'accès et à l'utilisation de protections. Aide à l'accès et à l'utilisation de protections. Démonstrations de sfaçons d'utiliser des aides techniques permettant de compenser l'incapacité de mastication. Informations et explications sur les façons d'utiliser des aides techniques permettant de compenser l'incapacité de mastication. Informations et explications sur les façons d'utiliser des aides techniques permettant de compenser l'incapacité de mastication. Informations et explications sur les façons d'utiliser des aides techniques permettant de compenser l'incapacité de mastication. Informations et explications sur les façons d'utiliser des aides techniques permettant de compenser l'incapacité de mastication. Informations et explications sur les façons d'utiliser des aides techniques permettant de compenser l'incapacité de mastication. Informations de sfaçons d'utiliser des aides techniques permettant de compenser l'incapacité de mastication. Informations de sapacité de mastication. Informations d'accès à une réducation orthophonique ou kinésithérapique. Stimulations. Organisation de l'accès à des textures alimentaires modifiées. Réassurance. Valorisation. Exploration de l'accès à des textures alimentaires modifiées. Exploration de l'accès à des textures alimentaires modifiées. Exploration de l'accès à des textures alimentaires modifiées. Compenser l'incapacité de mastication. Informations et expli	orthophonique.	
permettant de compenser l'incapacité d'articulation. Aide à la levée des freins aux capacités de mastication. Aide au développement et au maintien des capacités de mastication. Aide à l'accès à des aides techniques compensant les incapacités de mastication. Aide à l'accès à des aides techniques compensant les incapacités de mastication. Aide à d'accès a des artication. Aide au développement et au maintien des capacités de déglutition. Aide à l'accès à des repas à textures modifiées. Aide à la levée des freins aux capacités de contrôle sphinctérien. Aide à l'accès à de contrôle sphinctérien. Aide à l'accès et à l'utilisation de protections. Aide au développement et au maintien des capacités de contrôle sphinctérien. Aide à l'accès et à l'utilisation de protections. Aide au développement et au maintien des capacités de contrôle sphinctérien. Aide à l'accès et à l'utilisation de protections. Aide au développement et au maintien des capacités de contrôle sphinctérien. Aide à l'accès et à l'utilisation de protections. Aide à l'accès à des aides techniques permettant de compenser l'incapacité de mastication. Organisation de l'accès aux aides techniques permettant de compenser l'incapacité de mastication. Organisation de l'accès a des aides techniques permettant de compenser l'incapacité de mastication. Informations et explications sur les façons d'utiliser des aides techniques permettant de compenser l'incapacité de mastication. Organisation de l'accès à un bilan de déglutition. Organisation de l'accès à des techniques permettant de compenser l'incapacité de mastication. Organisation de l'accès à des techniques permettant de compenser l'incapacité de mastication. Organisation de l'accès à un bilan de déglutition. Organisation de l'accès à des texhniques des déglutir. Organisation de l'accès à des texhniques des déglutir. Organisation de l'accès à des texhniques cerniques des déglutir. Organisation de l'accès à des texhniques des déglutir. Organisation de l'accès à des texhniques des déglu		
Aide au développement et au maintien des capacités de mastication. Aide au développement et au maintien des capacités de mastication. Aide à l'accès à des aides techniques compensant les incapacités de mastication. Aide à l'accès à des aides techniques compensant les incapacités de mastication. Aide à l'accès à des aides techniques permettant de compenser l'incapacité de mastication. Aide au développement et au maintien des capacités de de compenser l'incapacité de mastication. Aide à l'accès à des repas à textures modifiées. Aide à l'accès à des repas à textures modifiées. Aide à l'accès à des repas à textures modifiées. Aide à l'accès et à l'utilisation de protections. Aide à l'accès et à l'utilisation de protections. Aide au développement et au maintien des capacités de contrôle sphinctérien. Aide à l'accès et à l'utilisation de protections. Aide à l'accès et à l'utilisation de protections. Aide à l'accès à des aides techniques permettant de compenser l'incapacité de mastication. Informations et explications sur les façons d'utiliser des aides techniques permettant de compenser l'incapacité de mastication. Informations et explications sur les façons d'utiliser des aides techniques permettant de compenser l'incapacité de mastication. Informations et explications sur les façons d'utiliser des aides techniques permettant de compenser l'incapacité de mastication. Informations et explications sur les façons d'utiliser des aides techniques permettant de compenser l'incapacité de mastication. Informations et explications sur les façons d'utiliser des aides techniques de déglutitro. Organisation de l'accès à des textures alimentaires modifiées. Réassurance. Valorisation. Exploration de l'accès à des textures alimentaires modifiées. Exploration de l'accès à des textures alimentaires modifiées. Exploration de resident sur ses capacités de contrôle sphinctérien. Exploration de l'accès à des réponses en lien avec des difficultés de contrôle sphinctérien. Surveillance. Stimulations. Organisatio		
capacités de mastication. Aide au développement et au maintien des capacités de mastication. Aide à l'accès à des aides techniques compensant les incapacités de mastication. Aide à des aides techniques compensant les incapacités de mastication. Aide au développement et au maintien des capacités de déglutition. Aide à l'accès à des repas à textures modifiées. Aide à la levée des freins aux capacités de contrôle sphinctérien. Aide a développement et au maintien des capacités de contrôle sphinctérien. Aide à la levée des freins aux capacités de contrôle sphinctérien. Aide à l'accès à de l'accès à une rééducation orthophonique ou kinésithérapique. Exploration de l'accès à des textures alimentaires modifiées. Capacités de mastication. Informations et explications sur les façons de mastication. Organisation de l'accès à des aides techniques permettant de compenser l'incapacité de mastication. Informations et explications sur les façons de déglutir. Organisation de l'accès à une rééducation orthophonique ou kinésithérapique. Stimulations. Organisation de l'accès à des textures alimentaires modifiées. Réassurance. Valorisation. Exploration de l'histoire de vie. Exploration des représentations du résident sur ses capacités de contrôle sphinctérien. Évaluation des capacités de contrôle sphinctérien. Informations et explications sur l'intérêt et les façons de s'adapter des difficultés de contrôle sphinctérien. Organisation de l'accès à des répuns de l'accès à des réponses en lien avec des difficultés de contrôle sphinctérien. Aide au développement et au maintien des capacités locomotrices. Aide à l'accès à des aides lechniques compensant les Informations et explications sur l'intérêt de développer et de mastication. Informations sur les façons de mastication. Informations et explications sur l'intérêt de développer et de mastication. Informations et explications sur l'intérêt de développer et de mastication. Informations et explications sur les façons de developper et de		
Aide au développement et au maintien des capacités de mastication. Aide à l'accès à des aides techniques compensant les incapacités de mastication. Aide à l'accès à des aides techniques permettant de compenser l'incapacité de mastication. Aide au développement et au maintien des capacités de déglutition. Aide à l'accès à des repas à textures modifiées. Aide à la levée des freins aux capacités de contrôle sphinctérien. Aide à l'accès à de contrôle sphinctérien. Aide à l'accès à d'utilisation de protections. Aide à l'accès à d'utilisation de protections. Aide à l'accès à des repas à textures modifiées. Aide à l'accès à des repas à textures modifiées. Aide à l'accès à des contrôle sphinctérien. Aide à l'accès à de contrôle sphinctérien. Exploration de l'accès à des techniques permettant de compenser l'incapacité de mastication. Informations et explications sur les façons de déglutir. Organisation de l'accès à des textures alimentaires modifiées. Réassurance. Valorisation. Exploration de l'accès à des textures alimentaires modifiées. Exploration de l'accès à des textures alimentaires modifiées. Exploration de l'accès à des repas à des textures alimentaires modifiées. Exploration de l'accès à des contrôle sphinctérien. Exploration de l'accès à des repas à des textures alimentaires modifiées. Capacités de contrôle sphinctérien. Exploration de l'accès à des repas à des textures alimentaires modifiées. Capacités de contrôle sphinctérien. Exploration de l'accès à des repas à des textures alimentaires modifiées. Capacit	Aide à la levée des freins aux	Informations et explications sur l'intérêt de mastiquer.
maintien des capacités de mastication. Aide à l'accès à des aides techniques compensant les incapacités de mastication. Aide au développement et au maintien des capacités de contrôle sphinctérien. Aide à l'accès à des repas à textures modifiées. Aide à la levée des freins aux capacités de contrôle sphinctérien. Aide à l'accès et à l'utilisation de protections. Aide au développement et au maintien des capacités de contrôle sphinctérien. Aide à la levée des freins aux capacités de contrôle sphinctérien. Aide à l'accès à de contrôle sphinctérien. Aide au développement et au maintien des capacités de contrôle sphinctérien. Aide au développement et au maintien des capacités de contrôle sphinctérien. Aide à l'accès à des repas à textures modifiées. Aide à l'accès et à l'utilisation de protections. Aide à l'accès à des aides techniques permettant de compenser l'incapacité de mastication. Informations et explications sur les façons de déglutir. Organisation de l'accès à un bilan de déglutir. Organisation de l'accès à un bilan de déglutir. Organisation de l'accès à des textures alimentaires modifiées. Réassurance. Valorisation. Exploration de l'accès à des textures alimentaires modifiées. Capacités de contrôle sphinctérien. Exploration de l'accès à des textures alimentaires modifiées. Capacités de contrôle sphinctérien. Exploration de l'accès à des textures alimentaires modifiées. Capacités de contrôle sphinctérien. Exploration de l'accès à des textures alimentaires modifiées. Capacités de contrôle sphinctérien. Exploration de l'accès à des textures alimentaires modifiées. Capacités de contrôle sphinctérien. Exploration de l'accès à des textures alimentaires exploration de l'accès à des textures alimentaires m	capacités de mastication.	Informations et explications sur les façons de mastiquer.
maitien des capacités de mastication. Aide à l'accès à des aides techniques compensant les incapacités de mastication. Aide au développement et au maintien des capacités de contrôle sphinctérien. Aide à l'accès à des repas à textures modifiées. Aide à la levée des freins aux capacités de contrôle sphinctérien. Aide à l'accès et à l'utilisation de protections. Aide au développement et au maintien des capacités de contrôle sphinctérien. Aide à la levée des freins aux capacités de contrôle sphinctérien. Aide à l'accès à de contrôle sphinctérien. Aide au développement et au maintien des capacités de contrôle sphinctérien. Aide au développement et au maintien des capacités de contrôle sphinctérien. Aide à l'accès à des repas à textures modifiées. Aide à l'accès et à l'utilisation de protections. Aide à l'accès à des aides techniques permettant de compenser l'incapacité de mastication. Informations et explications sur les façons de déglutir. Organisation de l'accès à un bilan de déglutir. Organisation de l'accès à un bilan de déglutir. Organisation de l'accès à des textures alimentaires modifiées. Réassurance. Valorisation. Exploration de l'accès à des textures alimentaires modifiées. Capacités de contrôle sphinctérien. Exploration de l'accès à des textures alimentaires modifiées. Capacités de contrôle sphinctérien. Exploration de l'accès à des textures alimentaires modifiées. Capacités de contrôle sphinctérien. Exploration de l'accès à des textures alimentaires modifiées. Capacités de contrôle sphinctérien. Exploration de l'accès à des textures alimentaires modifiées. Capacités de contrôle sphinctérien. Exploration de l'accès à des textures alimentaires modifiées. Capacités de contrôle sphinctérien. Explor	Aide au développement et au	Organisation de l'accès aux professionnels spécialisés
mastication. Aide à l'accès à des aides techniques compensant les incapacités de mastication. Aide au développement et au maintien des capacités de contrôle sphinctérien. Aide à l'accès de s' à l'autilisation de protections. Aide à l'accès et à l'utilisation de protections. Aide au développement et au maintien des capacités de contrôle sphinctérien. Aide à l'accès et à l'utilisation de protections. Aide à l'accès et à l'utilisation de protections. Aide au développement et au maintien des capacités de contrôle sphinctérien. Aide à l'accès et à l'utilisation de protections. Aide à l'accès à des aides Aide à l'accès à des aides Compenser l'incapacité de mastication. Informations et explications sur les façons d'utiliser des aides techniques permettant de compenser l'incapacité de mastication. Informations et explications sur les façons de déglutir. Organisation de l'accès à une rééducation orthophonique ou kinésithérapique. Stimulations. Organisation de l'accès à des textures alimentaires modifiées. Exploration de l'accès à des textures alimentaires modifiées. Exploration de l'accès à des repacités de contrôle sphinctérien. Exploration de l'accès à des repacités de contrôle sphinctérien. Exploration de la façon dont le résident s'adapte à ses capacités de contrôle sphinctérien. Organisation de l'accès à des réponses en lien avec des difficultés de contrôle sphinctérien. Surveillance. Stimulations. Réassurance. Valorisation de l'accès à des repas à des reponses en lien avec des difficultés de contrôle sphinctérien. Exploration de l'accès à des repas à des représentations du résident sur ses capacités locomotrices lnformations et explications sur l'intérêt de développer et de maintenir ses capacités locomotrices lnformations et explications sur les façons de développer et de maintenir ses capacités locomotrices lnformations et explications sur les façons de développer et de la maintenir ses capacités locomotrices.		Organisation de l'accès aux aides techniques permettant de
Aide à l'accès à des aides techniques compensant les incapacités de mastication. Aide au développement et au maintien des capacités de contrôle sphinctérien. Aide à la levée des freins aux capacités de contrôle sphinctérien. Aide à l'accès et à l'utilisation de protections. Aide à l'accès et à l'utilisation de protections. Aide au développement et au maintien des capacités de contrôle sphinctérien. Aide à l'accès et à l'utilisation de protections. Aide à l'accès et à l'utilisation de protections. Aide à l'accès et à l'utilisation de protections. Aide au développement et au maintien des capacités de contrôle sphinctérien. Aide à l'accès et à l'utilisation de protections. Aide à l'accès et à l'utilisation de protections. Aide au développement et au maintien des capacités de contrôle sphinctérien. Aide à l'accès et à l'utilisation de protections. Aide au développement et au maintien des capacités de contrôle sphinctérien. Aide au développement et au maintien des capacités de contrôle sphinctérien. Aide à l'accès à des aides Aide à l'accès à des aides Aide au développement et au maintien des capacités locomotrices. Aide au développement et au maintien des capacités locomotrices plications sur l'intérêt de développer et de mastication. Aide au développement et au maintien des capacités locomotrices l'accès à des aides Aide à l'accès à des aides Texploration de l'accès à des réponses en lien avec des difficultés de contrôle sphinctérien. Surveillance. Stimulations. Aide au développement et au maintien des capacités locomotrices l'accès à des réponses en lien avec des difficultés de contrôle sphinctérien. Surveillance. Stimulations et explications sur l'intérêt de développer et de maintenir ses capacités locomotrices lnformations et explications sur les façons de développer et de maintenir ses capacités locomotrices.		
techniques compensant les incapacités de mastication. Informations et explications sur les façons d'utiliser des aides techniques permettant de compenser l'incapacité de mastication. Aide au développement et au maintien des capacités de déglutition. Aide à l'accès à des repas à textures modifiées. Aide à la levée des freins aux capacités de contrôle sphinctérien. Aide au développement et au maintien des capacités de contrôle sphinctérien. Aide à l'accès et à l'utilisation de protections. Aide à l'accès et à l'utilisation de protections. Aide à l'accès et à l'utilisation de protections. Aide au développement et au maintien des capacités de contrôle sphinctérien. Aide à l'accès et à l'utilisation de protections. Aide à l'accès à des aides de contrôle sphinctérien. Aide au développement et au maintien des capacités de contrôle sphinctérien. Aide au développement et au maintien des capacités de contrôle sphinctérien. Aide au développement et au maintien des capacités de contrôle sphinctérien. Aide au développement et au maintien des capacités locomotrices. Aide au développement et au maintien des capacités locomotrices. Aide au développement et au maintien des capacités locomotrices. Aide au développement et au maintien des capacités locomotrices locomotrices. Aide à l'accès à des aides techniques permettant de compenser l'incapacité de mastication. Informations et explications sur les façons de déglutir. Organisation de l'accès à des textures alimentaires modifiées. Exploration des représentations du résident sur ses capacités de contrôle sphinctérien. Surveillance. Stimulations. Aide au développement et au maintien des capacités locomotrices lnformations et explications sur l'intérêt de développer et de maintenir ses capacités locomotrices. Informations et explications sur l'intérêt de développer et de maintenir ses capacités locomotrices. Informations et explications sur l'intérêt de développer et de maintenir ses capacités locomotrices.	Aide à l'accès à des aides	
Informations et explications sur les façons d'utiliser des aides techniques permettant de compenser l'incapacité de mastication. Démonstrations des façons d'utiliser les aides techniques permettant de compenser l'incapacité de mastication. Aide au développement et au maintien des capacités de déglutition. Aide à l'accès à des repas à textures modifiées. Aide à la levée des freins aux capacités de contrôle sphinctérien. Aide au développement et au maintien des capacités de contrôle sphinctérien. Aide à l'accès à l'utilisation de protections. Aide à l'accès a l'utilisation de protections. Aide au développement et au maintien des capacités de contrôle sphinctérien. Aide au développement et au maintien des capacités de contrôle sphinctérien. Aide à l'accès et à l'utilisation de protections. Aide au développement et au maintien des capacités de contrôle sphinctérien. Aide au développement et au maintien des capacités de contrôle sphinctérien. Aide au développement et au maintien des capacités de contrôle sphinctérien. Aide au développement et au maintien des capacités locomotrices. Aide à l'accès à des aides locomotrices. Aide à l'accès à des aides textures alimentaires modifiées. Exploration de l'accès à des textures alimentaires modifiées. Exploration de l'histoire de vie. Exploration de l'histoire de vie. Exploration de la façon dont le résident sur ses capacités de contrôle sphinctérien. Cyganisation de l'accès à des réponses en lien avec des difficultés de contrôle sphinctérien. Surveillance. Stimulations. Cyganisation de l'accès à des réponses en lien avec des difficultés de contrôle sphinctérien. Exploration des représentations du résident sur ses capacités locomotrices linformations et explications sur l'intérêt de développer et de maintenir ses capacités locomotrices. Informations et explications sur l'intérêt de développer et de maintenir ses capacités locomotrices.		
techniques permettant de compenser l'incapacité de mastication. Démonstrations des façons d'utiliser les aides techniques permettant de compenser l'incapacité de mastication. Aide au développement et au maintien des capacités de déglutition. Aide à l'accès à des repas à textures modifiées. Aide à la levée des freins aux capacités de contrôle sphinctérien. Aide à la levée des freins aux capacités de contrôle sphinctérien. Aide à l'accès et à l'utilisation de protections. Aide à l'accès et à l'utilisation de protections. Aide à l'accès et à l'utilisation de protections. Aide au développement et au maintien des capacités de contrôle sphinctérien. Aide à l'accès et à l'utilisation de protections. Aide à l'accès des aides de contrôle sphinctérien. Aide au développement et au maintien des capacités de contrôle sphinctérien. Aide au développement et au maintien des capacités de contrôle sphinctérien. Aide au développement et au maintien des capacités de contrôle sphinctérien. Aide au développement et au maintien des capacités de contrôle sphinctérien. Aide au développement et au maintien des capacités de contrôle sphinctérien. Aide au développement et au maintien des capacités de contrôle sphinctérien. Aide au développement et au maintien des capacités de contrôle sphinctérien. Aide au développement et au maintien des capacités de contrôle sphinctérien. Aide au développement et au maintien des capacités de contrôle sphinctérien. Aide au développement et au maintien des capacités de contrôle sphinctérien. Aide au développement et au maintien des capacités de contrôle sphinctérien. Aide au développement et au maintien des capacités de contrôle sphinctérien. Aide au développement et au maintien des capacités de contrôle sphinctérien. Aide au développement et au maintien des capacités de contrôle sphinctérien. Aide au développement et au maintien des capacités de contrôle sphinctérien. Aide au développement et au maintien des capacités de contrôle sphinctérien. Aide au développement et au maint		
Démonstrations des façons d'utiliser les aides techniques permettant de compenser l'incapacité de mastication. Aide au développement et au maintien des capacités de déglutition. Aide à l'accès à des repas à textures modifiées. Aide à la levée des freins aux capacités de contrôle sphinctérien. Aide au développement et au maintien des capacités de contrôle sphinctérien. Aide à l'accès et à l'utilisation de protections. Aide à l'accès et à l'utilisation de protections. Aide au développement et au maintien des capacités de contrôle sphinctérien. Aide à l'accès et à l'utilisation de protections. Aide à l'accès et à l'utilisation de protections. Aide au développement et au maintien des capacités de contrôle sphinctérien. Informations et explications sur l'intérêt et les façons de s'adapter des difficultés de contrôle sphinctérien. Organisation de l'accès à des repas à textures alimentaires modifiées. Exploration de l'histoire de vie. Exploration des représentations du résident sur ses capacités de contrôle sphinctérien. Informations et explications sur l'intérêt et les façons de s'adapter des difficultés de contrôle sphinctérien. Organisation de l'accès à des repas à une rééducation orthophonique ou kinésithorapique. Stimulations. Crganisation de l'accès à des textures alimentaires modifiées. Exploration de l'histoire de vie. Exploration des représentations du résident sur ses capacités de contrôle sphinctérien. Surveillance. Stimulations. Réassurance. Valorisation. Aide au développement et au maintien des capacités locomotrices linformations et explications sur l'intérêt de développer et de maintenir ses capacités locomotrices. Informations et explications sur l'intérêt de développer et de maintenir ses capacités locomotrices. Informations et explications sur les façons de développer et de	moapaones de masilication.	
Aide au développement et au maintien des capacités de déglutifion. Aide à l'accès à des repas à textures modifiées. Aide à la levée des freins aux capacités de contrôle sphinctérien. Aide à l'accès et à l'utilisation de protections. Aide à l'accès et à l'utilisation de protections. Aide au développement et au maintien des capacités de contrôle sphinctérien. Aide à la levée des freins aux capacités de contrôle sphinctérien. Aide à l'accès et à l'utilisation de protections. Aide à l'accès de capacités de contrôle sphinctérien. Aide à l'accès et à l'utilisation de protections. Aide au développement et au maintien des capacités de contrôle sphinctérien. Aide au développement et au maintien des capacités de contrôle sphinctérien. Aide au développement et au maintien des capacités des contrôle sphinctérien. Aide au développement et au maintien des capacités des contrôle sphinctérien. Aide au développement et au maintien des capacités des contrôle sphinctérien. Aide au développement et au maintien des capacités des contrôle sphinctérien. Aide au développement et au maintien des capacités des contrôle sphinctérien. Aide au développement et au maintien des capacités des contrôle sphinctérien. Aide au développement et au maintien des capacités des contrôle sphinctérien. Aide au développement et au maintien des capacités des contrôle sphinctérien. Aide au développement et au maintien des capacités des contrôle sphinctérien. Exploration de l'accès à des réponses en lien avec des difficultés de contrôle sphinctérien. Surveillance. Stimulations Exploration de l'accès à des réponses en lien avec des difficultés de contrôle sphinctérien. Exploration de l'accès à des réponses en lien avec des difficultés de contrôle sphinctérien. Exploration de l'accès à des réponses en lien avec des difficultés de contrôle sphinctérien. Exploration de l'accès à des réponses en lien avec des difficultés de contrôle sphinctérien. Exploration de l'accès à des réponses en lien avec des difficultés de contrôle sphinctéri		
Aide au développement et au maintien des capacités de déglutition. Aide à l'accès à des repas à textures modifiées. Aide à la levée des freins aux capacités de contrôle sphinctérien. Aide à l'accès et à l'utilisation de protections. Aide à l'accès et à l'utilisation de protections. Aide au développement et au maintien des capacités de contrôle sphinctérien. Aide à l'accès et à l'utilisation de protections. Aide au développement et au maintien des capacités de contrôle sphinctérien. Aide à l'accès et à l'utilisation de protections. Aide au développement et au maintien des capacités de contrôle sphinctérien. Aide au développement et au maintien des capacités de contrôle sphinctérien. Aide au développement et au maintien des capacités de contrôle sphinctérien. Aide au développement et au maintien des capacités des de contrôle sphinctérien. Aide au développement et au maintien des capacités des contrôle sphinctérien. Aide au développement et au maintien des capacités des contrôle sphinctérien. Aide au développement et au maintien des capacités des contrôle sphinctérien. Aide au développement et au maintien des capacités locomotrices. Aide à l'accès à des aides textures alimentaires modifiées. Exploration de l'accès à des textures alimentaires modifiées. Exploration de vie. Exploration de vie. Exploration de vie. Exploration de resident sur ses capacités de contrôle sphinctérien. Organisation de l'accès à des réponses en lien avec des difficultés de contrôle sphinctérien. Surveillance. Stimulations. Exploration de l'accès à des réponses en lien avec des difficultés de contrôle sphinctérien. Exploration de l'accès à des réponses en lien avec des difficultés de contrôle sphinctérien. Surveillance. Stimulations de veloppement et au maintien des capacités locomotrices. Informations et explications sur l'intérêt de développer et de maintenir ses capacités locomotrices. Informations et explications sur les façons de développer et de		
maintien des capacités de déglutition. Aide à l'accès à des repas à textures modifiées. Aide à la levée des freins aux capacités de contrôle sphinctérien. Aide à l'accès et à l'utilisation de protections. Aide à l'accès et a d'utilisation de protections. Aide au développement et au maintien des capacités de contrôle sphinctérien. Aide à l'accès et à l'utilisation de protections. Aide au développement et au maintien des capacités de contrôle sphinctérien. Aide à l'accès et à l'utilisation de protections. Aide au développement et au maintien des capacités de contrôle sphinctérien. Aide au développement et au maintien des capacités de contrôle sphinctérien. Aide au développement et au maintien des capacités de contrôle sphinctérien. Aide au développement et au maintien des capacités de contrôle sphinctérien. Aide au développement et au maintien des capacités de contrôle sphinctérien. Aide au développement et au maintien des capacités de contrôle sphinctérien. Aide au développement et au maintien des capacités de contrôle sphinctérien. Aide au développement et au maintien des capacités locomotrices. Aide à l'accès à des aides textures alimentaires modifiées. Exploration de l'histoire de vie. Exploration de l'histoire de vie. Exploration de l'histoire de vie. Exploration de s'histoire de vie. Exploration de l'histoire de vie. Exploration de s'histoire de vie. Exploration de s'explications sur l'intérêt de développer et de maintenir ses capacités locomotrices. Informations et explications sur l'intérêt de développer et de maintenir ses capacités locomotrices. Informations et explications sur l'entérêt de développer et de maintenir ses capacités locomotrices.	Aide ou développement et ou	
déglutition. Aide à l'accès à des repas à textures modifiées. Aide à la levée des freins aux capacités de contrôle sphinctérien. Aide à l'accès et à l'utilisation de protections. Aide à l'accès et à l'utilisation de protections. Aide au développement et au maintien des capacités de contrôle sphinctérien. Aide à l'accès et à l'utilisation de protections. Aide à l'accès et à l'utilisation de protections. Aide au développement et au maintien des capacités de contrôle sphinctérien. Aide à l'accès et à l'utilisation de protections. Aide à l'accès à des représentations du résident sur ses capacités de contrôle sphinctérien. Exploration des représentations du résident sur ses capacités de contrôle sphinctérien. Informations et explications sur l'intérêt et les façons de s'adapter des difficultés de contrôle sphinctérien. Organisation de l'accès à des réponses en lien avec des difficultés de contrôle sphinctérien. Surveillance. Stimulations. Réassurance valorisation de l'accès à des réponses en lien avec des difficultés de contrôle sphinctérien. Surveillance. Stimulations. Exploration de l'accès à des résident sur ses capacités de contrôle sphinctérien. Surveillance. Stimulations et explications sur l'intérêt de développer et de maintenir ses capacités locomotrices. Informations et explications sur l'intérêt de développer et de maintenir ses capacités locomotrices. Informations et explications sur les façons de développer et de		
Aide à l'accès à des repas à textures modifiées. Aide à la levée des freins aux capacités de contrôle sphinctérien. Aide au développement et au maintien des capacités et a l'utilisation de protections. Aide au développement et au maintien des capacités et a l'utilisation de protections. Aide au développement et au maintien des capacités et a l'utilisation de protections. Aide au développement et au maintien des capacités et contrôle sphinctérien. Aide au développement et au maintien des capacités locomotrices. Aide au développement et au maintien des capacités locomotrices. Aide à l'accès à des aides techniques compensant les kinésithérapique. Stimulations. Exploration de l'accès à des textures alimentaires modifiées. Réassurance valorisation. Exploration de l'histoire de vie. Exploration des représentations du résident sur ses capacités de contrôle sphinctérien. Informations et explications sur l'intérêt et les façons de s'adapter des difficultés de contrôle sphinctérien. Organisation de l'accès à des réponses en lien avec des difficultés de contrôle sphinctérien. Surveillance. Stimulations. Réassurance. Valorisation. Exploration de l'accès à des résident sur ses capacités de contrôle sphinctérien. Organisation de l'accès à des réponses en lien avec des difficultés de contrôle sphinctérien. Surveillance. Stimulations our résident sur ses capacités de contrôle sphinctérien. Exploration de l'accès à des réponses en lien avec des difficultés de contrôle sphinctérien. Surveillance. Stimulations our l'intérêt de développer et de maintenir ses capacités locomotrices. Informations et explications sur l'intérêt de développer et de maintenir ses capacités locomotrices. Informations et explications sur les façons de développer et de		
textures modifiées. Stimulations. Organisation de l'accès à des textures alimentaires modifiées. Réassurance. Valorisation. Aide à la levée des freins aux capacités de contrôle sphinctérien. Aide au développement et au maintien des capacités de contrôle sphinctérien. Aide à l'accès et à l'utilisation de protections. Aide à l'accès et à l'utilisation de protections. Aide au développement et au maintien des capacités de contrôle sphinctérien. Information de la façon dont le résident s'adapte à ses capacités de contrôle sphinctérien. Informations et explications sur l'intérêt et les façons de s'adapter des difficultés de contrôle sphinctérien. Organisation de l'accès à des réponses en lien avec des difficultés de contrôle sphinctérien. Surveillance. Stimulations. Réassurance. Valorisation Aide au développement et au maintien des capacités locomotrices. Aide à l'accès à des aides textures alimentaires modifiées. Exploration de l'histoire de vie. Exploration des représentations du résident sur ses capacités locomotrices. Informations et explications sur l'intérêt de développer et de maintenir ses capacités locomotrices. Informations et explications sur les façons de développer et de	•	
Organisation de l'accès à des textures alimentaires modifiées. Réassurance. Valorisation. Aide à la levée des freins aux capacités de contrôle sphinctérien. Aide au développement et au maintien des capacités de contrôle sphinctérien. Aide à l'accès et à l'utilisation de protections. Exploration de l'histoire de vie. Exploration de représentations du résident sur ses capacités de contrôle sphinctérien. Exploration de la façon dont le résident s'adapte à ses capacités de contrôle sphinctérien. Informations et explications sur l'intérêt et les façons de s'adapter des difficultés de contrôle sphinctérien. Organisation de l'accès à des réponses en lien avec des difficultés de contrôle sphinctérien. Surveillance. Stimulations. Réassurance. Valorisation de l'accès à des réponses en lien avec des difficultés de contrôle sphinctérien. Surveillance. Stimulations. Réassurance. Valorisation de resident sur ses capacités locomotrices informations et explications sur l'intérêt de développer et de maintenir ses capacités locomotrices. Informations et explications sur l'intérêt de développer et de maintenir ses capacités locomotrices. Informations et explications sur les façons de développer et de	•	
Réassurance. Valorisation. Aide à la levée des freins aux capacités de contrôle sphinctérien. Aide au développement et au maintien des capacités de contrôle sphinctérien. Aide à l'accès et à l'utilisation de protections. Aide à l'accès et à l'utilisation de protections. Aide au développement et au maintien des capacités de contrôle sphinctérien. Aide à l'accès et à l'utilisation de protections. Aide au développement et au maintien des capacités locomotrices. Aide à l'accès à des aides techniques compensant les Réassurance. Valorisation. Exploration de l'histoire de vie. Exploration des représentations du résident sur ses capacités de contrôle sphinctérien. Exploration des représentations sur l'intérêt et les façons de s'adapter des difficultés de contrôle sphinctérien. Organisation de l'accès à des réponses en lien avec des difficultés de contrôle sphinctérien. Surveillance. Stimulations. Réassurance. Valorisation. Exploration des représentations du résident sur ses capacités locomotrices Informations et explications sur l'intérêt de développer et de maintenir ses capacités locomotrices. Informations et explications sur les façons de développer et de	textures modifiées.	
Valorisation. Aide à la levée des freins aux capacités de contrôle sphinctérien. Aide au développement et au maintien des capacités de contrôle sphinctérien. Aide à l'accès et à l'utilisation de protections. Aide à l'accès et à l'utilisation de protections. Aide au développement et au maintien des capacités de contrôle sphinctérien. Aide à l'accès et à l'utilisation de protections. Aide au développement et au maintien des capacités locomotrices. Aide au développement et au maintien des capacités locomotrices. Aide à l'accès à des aides techniques compensant les Aide à l'accès à des freins aux Exploration de l'histoire de vie. Exploration de l'histoire de vie. Exploration des représentations du résident sur ses capacités de contrôle sphinctérien. Exploration des représentations sur l'intérêt et les façons de s'adapter des difficultés de contrôle sphinctérien. Organisation de l'accès à des réponses en lien avec des difficultés de contrôle sphinctérien. Surveillance. Stimulations. Réassurance. Valorisation La funcion des représentations du résident sur ses capacités de contrôle sphinctérien. Informations et explications sur l'intérêt et les façons de s'adapter des difficultés de contrôle sphinctérien. Organisation de l'accès à des réponses en lien avec des difficultés de contrôle sphinctérien. Surveillance. Stimulations. Réassurance. Valorisation Exploration des représentations du résident sur ses capacités locomotrices locomotrices lnformations et explications sur l'intérêt de développer et de maintenir ses capacités locomotrices. Informations et explications sur l'intérêt de développer et de maintenir ses capacités locomotrices. Informations et explications sur l'intérêt de développer et de maintenir ses capacités locomotrices.		
Aide à la levée des freins aux capacités de contrôle sphinctérien. Aide au développement et au maintien des capacités de contrôle sphinctérien. Aide à l'accès et à l'utilisation de protections. Aide à l'accès et à l'utilisation de protections. Aide au développement et au maintien des capacités de contrôle sphinctérien. Aide à l'accès et à l'utilisation de protections. Aide au développement et au maintien des capacités locomotrices. Aide à l'accès à des aides techniques compensant les Exploration de l'histoire de vie. Exploration des représentations du résident sur ses capacités de contrôle sphinctérien. Exploration des représentations du résident sur ses capacités de contrôle sphinctérien. Exploration des représentations du résident sur ses capacités de contrôle sphinctérien. Diformation de l'accès à de veloppement et au maintien des capacités Exploration des représentations du résident sur ses capacités de contrôle sphinctérien. Organisation de l'accès à des réponses en lien avec des difficultés de contrôle sphinctérien. Organisation de l'accès à des réponses en lien avec des difficultés de contrôle sphinctérien. Organisation de l'accès à des réponses en lien avec des difficultés de contrôle sphinctérien. Surveillance. Stimulations. Réassurance. Valorisation. Exploration de vie. Exploration de vie. Exploration des représentations du résident sur ses capacités de contrôle sphinctérien. Exploration des capacités de contrôle sphinctérien. Exploration de vele, capacités de contrô		Réassurance.
capacités de contrôle sphinctérien. Aide au développement et au maintien des capacités de contrôle sphinctérien. Aide à l'accès et à l'utilisation de protections. Aide à l'accès et à l'utilisation de protections. Exploration des représentations du résident sur ses capacités de contrôle sphinctérien. Exploration des capacités de contrôle sphinctérien. Exploration des capacités de contrôle sphinctérien. Exploration des capacités de contrôle sphinctérien. Informations et explications sur l'intérêt et les façons de s'adapter des difficultés de contrôle sphinctérien. Organisation de l'accès à des réponses en lien avec des difficultés de contrôle sphinctérien. Surveillance. Stimulations. Réassurance. Valorisation. Aide au développement et au maintien des capacités locomotrices. Informations et explications sur l'intérêt de développer et de maintenir ses capacités locomotrices. Informations et explications sur les façons de développer et de maintenir ses capacités locomotrices. Informations et explications sur les façons de développer et de		
Aide au développement et au maintien des capacités de contrôle sphinctérien. Aide à l'accès et à l'utilisation de protections. Aide au développement et au maintien des capacités locomotrices. Aide à l'accès à des aides techniques compensant les Contrôle sphinctérien. Évaluation des capacités de contrôle sphinctérien. Exploration de la façon dont le résident s'adapte à ses capacités de contrôle sphinctérien. Informations et explications sur l'intérêt et les façons de s'adapter des difficultés de contrôle sphinctérien. Organisation de l'accès à des réponses en lien avec des difficultés de contrôle sphinctérien. Surveillance. Stimulations. Réassurance. Valorisation. Exploration des représentations du résident sur ses capacités locomotrices Informations et explications sur l'intérêt de développer et de maintenir ses capacités locomotrices. Informations et explications sur les façons de développer et de	Aide à la levée des freins aux	Exploration de l'histoire de vie.
maintien des capacités de contrôle sphinctérien. Aide à l'accès et à l'utilisation de protections. Aide à l'accès et à l'utilisation de protections. Exploration de la façon dont le résident s'adapte à ses capacités de contrôle sphinctérien. Informations et explications sur l'intérêt et les façons de s'adapter des difficultés de contrôle sphinctérien. Organisation de l'accès à des réponses en lien avec des difficultés de contrôle sphinctérien. Surveillance. Stimulations. Réassurance. Valorisation. Aide au développement et au maintien des capacités locomotrices. Aide à l'accès à des aides techniques compensant les Information des capacités de contrôle sphinctérien. Exploration de la façon dont le résident s'adapte à ses capacités contrôle sphinctérien. Informations et explications sur l'intérêt de développer et de maintenir ses capacités locomotrices. Informations et explications sur l'intérêt de développer et de maintenir ses capacités locomotrices. Informations et explications sur les façons de développer et de	capacités de contrôle sphinctérien.	Exploration des représentations du résident sur ses capacités de
sphinctérien. Aide à l'accès et à l'utilisation de protections. Exploration de la façon dont le résident s'adapte à ses capacités de contrôle sphinctérien. Informations et explications sur l'intérêt et les façons de s'adapter des difficultés de contrôle sphinctérien. Organisation de l'accès à des réponses en lien avec des difficultés de contrôle sphinctérien. Surveillance. Stimulations. Réassurance. Valorisation. Aide au développement et au maintien des capacités locomotrices. Aide à l'accès à des aides techniques compensant les Exploration de la façon dont le résident s'adapte à ses capacités contrôle sphinctérien. Informations et explications sur l'intérêt de les façons de s'adapter des difficultés de contrôle sphinctérien. Surveillance. Stimulations. Exploration de la façon dont le résident s'adapte à ses capacités de ontrôle sphinctérien. Informations et explications sur l'intérêt de développer et de maintenir ses capacités locomotrices. Informations et explications sur l'intérêt de développer et de maintenir ses capacités locomotrices. Informations et explications sur l'intérêt de développer et de maintenir ses capacités locomotrices.	Aide au développement et au	contrôle sphinctérien.
sphinctérien. Aide à l'accès et à l'utilisation de protections. Exploration de la façon dont le résident s'adapte à ses capacités de contrôle sphinctérien. Informations et explications sur l'intérêt et les façons de s'adapter des difficultés de contrôle sphinctérien. Organisation de l'accès à des réponses en lien avec des difficultés de contrôle sphinctérien. Surveillance. Stimulations. Réassurance. Valorisation. Aide au développement et au maintien des capacités locomotrices. Aide à l'accès à des aides techniques compensant les Exploration de la façon dont le résident s'adapte à ses capacités contrôle sphinctérien. Informations et explications sur l'intérêt de les façons de s'adapter des difficultés de contrôle sphinctérien. Surveillance. Stimulations. Exploration de la façon dont le résident s'adapte à ses capacités de ontrôle sphinctérien. Informations et explications sur l'intérêt de développer et de maintenir ses capacités locomotrices. Informations et explications sur l'intérêt de développer et de maintenir ses capacités locomotrices. Informations et explications sur l'intérêt de développer et de maintenir ses capacités locomotrices.	maintien des capacités de contrôle	Évaluation des capacités de contrôle sphinctérien.
Aide à l'accès et à l'utilisation de protections. Contrôle sphinctérien. Informations et explications sur l'intérêt et les façons de s'adapter des difficultés de contrôle sphinctérien. Organisation de l'accès à des réponses en lien avec des difficultés de contrôle sphinctérien. Surveillance. Stimulations. Réassurance. Valorisation. Aide au développement et au maintien des capacités locomotrices. Aide à l'accès à des aides techniques compensant les contrôle sphinctérien. Informations et explications sur l'intérêt et les façons de s'adapter des difficultés de contrôle sphinctérien. Surveillance. Stimulations. Exploration des représentations du résident sur ses capacités locomotrices Informations et explications sur l'intérêt de développer et de maintenir ses capacités locomotrices. Informations et explications sur les façons de développer et de		
Informations et explications sur l'intérêt et les façons de s'adapter des difficultés de contrôle sphinctérien. Organisation de l'accès à des réponses en lien avec des difficultés de contrôle sphinctérien. Surveillance. Stimulations. Réassurance. Valorisation. Aide au développement et au maintien des capacités locomotrices. Aide à l'accès à des aides techniques compensant les Informations et explications sur l'intérêt de développer et de maintenir ses capacités locomotrices. Informations et explications sur l'intérêt de développer et de	-	
des difficultés de contrôle sphinctérien. Organisation de l'accès à des réponses en lien avec des difficultés de contrôle sphinctérien. Surveillance. Stimulations. Réassurance. Valorisation. Aide au développement et au maintien des capacités locomotrices. Aide à l'accès à des aides techniques compensant les des difficultés de contrôle sphinctérien. Organisation de l'accès à des réponses en lien avec des difficultés de contrôle sphinctérien. Surveillance. Stimulations. Réassurance. Valorisation. Exploration des représentations du résident sur ses capacités locomotrices Informations et explications sur l'intérêt de développer et de maintenir ses capacités locomotrices. Informations et explications sur les façons de développer et de		
Organisation de l'accès à des réponses en lien avec des difficultés de contrôle sphinctérien. Surveillance. Stimulations. Réassurance. Valorisation. Aide au développement et au maintien des capacités locomotrices. Aide à l'accès à des aides techniques compensant les Organisation de l'accès à des réponses en lien avec des difficultés de contrôle sphinctérien. Surveillance. Stimulations. Réassurance. Valorisation de représentations du résident sur ses capacités locomotrices Informations et explications sur l'intérêt de développer et de maintenir ses capacités locomotrices. Informations et explications sur les façons de développer et de	protections.	
de contrôle sphinctérien. Surveillance. Stimulations. Réassurance. Valorisation. Aide au développement et au maintien des capacités locomotrices. Aide à l'accès à des aides techniques compensant les de contrôle sphinctérien. Surveillance. Stimulations. Exploration des représentations du résident sur ses capacités locomotrices Informations et explications sur l'intérêt de développer et de maintenir ses capacités locomotrices. Informations et explications sur les façons de développer et de		
Surveillance. Stimulations. Réassurance. Valorisation. Aide au développement et au maintien des capacités locomotrices. Aide à l'accès à des aides techniques compensant les Surveillance. Stimulations. Exploration des représentations du résident sur ses capacités locomotrices Informations et explications sur l'intérêt de développer et de maintenir ses capacités locomotrices. Informations et explications sur les façons de développer et de		
Stimulations. Réassurance. Valorisation. Aide au développement et au maintien des capacités locomotrices. Aide à l'accès à des aides techniques compensant les Stimulations. Réassurance. Valorisation. Exploration des représentations du résident sur ses capacités locomotrices Informations et explications sur l'intérêt de développer et de maintenir ses capacités locomotrices. Informations et explications sur les façons de développer et de		·
Réassurance. Valorisation. Aide au développement et au maintien des capacités locomotrices. Aide à l'accès à des aides techniques compensant les Réassurance. Valorisation. Exploration des représentations du résident sur ses capacités locomotrices locomotrices. Informations et explications sur l'intérêt de développer et de maintenir ses capacités locomotrices. Informations et explications sur les façons de développer et de		
Valorisation. Aide au développement et au maintien des capacités locomotrices. Aide à l'accès à des aides techniques compensant les Valorisation. Exploration des représentations du résident sur ses capacités locomotrices. Informations et explications sur l'intérêt de développer et de maintenir ses capacités locomotrices. Informations et explications sur les façons de développer et de		
Aide au développement et au maintien des capacités locomotrices. Aide à l'accès à des aides techniques compensant les Exploration des représentations du résident sur ses capacités locomotrices. Informations et explications sur l'intérêt de développer et de maintenir ses capacités locomotrices. Informations et explications sur les façons de développer et de		
maintien des capacités locomotrices locomotrices. Aide à l'accès à des aides techniques compensant les locomotrices Informations et explications sur l'intérêt de développer et de maintenir ses capacités locomotrices. Informations et explications sur les façons de développer et de		
locomotrices. Aide à l'accès à des aides techniques compensant les Informations et explications sur l'intérêt de développer et de maintenir ses capacités locomotrices. Informations et explications sur les façons de développer et de	I	Exploration des représentations du résident sur ses capacités
Aide à l'accès à des aides maintenir ses capacités locomotrices. Informations et explications sur les façons de développer et de	maintien des capacités	
techniques compensant les Informations et explications sur les façons de développer et de		Informations et explications sur l'intérêt de développer et de
	Aide à l'accès à des aides	
incapacités locomotrices maintenir ses capacités locomotrices de manière sécurisée	techniques compensant les	Informations et explications sur les façons de développer et de
i magaastaa looomotiiooo. I maintonii ooo oapaolee looomotiioos ao mainto sooulisee.	incapacités locomotrices.	maintenir ses capacités locomotrices de manière sécurisée.
Démonstrations.		
Accompagnement physique.		Accompagnement physique.
Organisation de l'accès aux professionnels spécialisés		
		Informations et explications sur les aides techniques permettant de
compenser les incapacités locomotrices.		
Organisation de l'accès à des aides techniques permettant de		
compenser les incapacités locomotrices.		
Informations et explications sur les façons d'utiliser les aides		
		techniques permettant de compenser les incapacités locomotrices.
Démonstrations des façons d'utiliser les aides techniques		
permettant de compenser les incapacités locomotrices.		
Stimulations.		
Réassurance.		
Valorisation.		
Aide à la levée des freins aux Exploration des représentations du résident sur ses capacités de	Aide à la levée des freins aux	
capacités de coordination et de coordination et de dissociation des gestes		coordination et de dissociation des gestes



dissociation des gestes (notamment Informations et explications sur l'intérêt de développer et de pour couper les aliments et les maintenir ses capacités de coordination et de dissociation des porter à la bouche). Aide au développement et au Informations et explications sur les façons de développer et de maintien des capacités de maintenir ses capacités de coordination et de dissociation des coordination et de dissociation des gestes. gestes (notamment pour couper les Démonstrations. aliments et les porter à la bouche). Accompagnement physique. Organisation de l'accès aux professionnels spécialisés Informations et explications sur les aides techniques permettant de compenser les incapacités de coordination et de dissociation des Organisation de l'accès à des aides techniques permettant de compenser les incapacités de coordination et de dissociation des Informations et explications sur les façons d'utiliser les aides techniques permettant de compenser les incapacités de coordination et de dissociation des gestes Démonstrations des façons d'utiliser les aides techniques permettant de compenser les incapacités de coordination et de dissociation des gestes Stimulations. Réassurance. Valorisation. Exploration des représentations du résident sur ses capacités de Aide à l'identification et à la levée des freins aux capacités de perception, de localisation, d'évaluation, d'expression et de soulagement de la douleur perception, de localisation, d'évaluation, d'expression et de Informations et explications sur l'intérêt de percevoir, de localiser, d'évaluer, d'exprimer et de soulager la douleur soulagement de la douleur. Informations et explications sur les façons de percevoir, de localiser, Aide au développement et au d'évaluer, d'exprimer et de soulager la douleur. maintien des capacités de Stimulations. perception, de localisation, Valorisation. d'évaluation, d'expression et de Réassurance. soulagement de la douleur. Organisation de l'accès aux professionnels spécialisés. Organisation de l'accès aux structures spécialisées.

Prestations 3 - Aider le développement ou le maintien des capacités cognitives et psycho-affectives

	Méthodes
(réponses aux besoins dans une logique de compensation et d'inclusion)	(principales étapes de la mise en œuvre des prestations)
développement et au maintien des capacités mnésiques. Aide au développement et au maintien des capacités mnésiques. Aide à l'accès à des aides techniques aux capacités mnésiques. Informanési Stimu Exerc Exerc Information compe Organ compe	ration de la façon dont le résident mobilise ses capacités



	lae a e
	Mises en situation.
	Réassurance.
	Valorisation.
Aide à la levée des freins aux	Exploration de l'histoire de vie.
capacités « d'exploration ».	Exploration des représentations du résident sur ses capacités
Aide au développement et au	d'exploration (représentations du monde, des autres).
maintien des capacités	Informations et explications sur l'intérêt d'explorer.
« d'exploration ».	Informations et explications sur les façons d'explorer de manière
	sécurisée.
	Réassurance.
	Mises en situation.
	Accompagnement physique.
	Surveillance.
	Stimulations.
	Valorisation.
Aide à la levée des freins aux	Exploration de l'histoire de vie.
capacités d'analyse et de prise de	Exploration des ressentis émotionnels vécus durant une situation.
recul.	Exploration des représentations du résident sur ses émotions.
Aide au développement et au	Exploration des capacités d'analyse des situations du résident.
maintien des capacités d'analyse et	Informations et explications sur l'intérêt et les façons de réguler ses
de prise de recul	émotions.
•	Informations et explications sur les représentations des situations
	vécues.
	Exercices de jeux de rôle.
	Exercices de relaxation.
	Exercices de sophrologie.
	Exercices cognitivo-comportementaux.
	Organisation de l'accès à des activités physiques ou sportives.
	Validation et dédramatisation.
	Réassurance.
	Valorisation.
Aide à la levée des freins aux	Exploration de l'histoire de vie.
capacités de projection.	Exploration des représentations du résident sur ses capacités de
Aide au développement et au	projection.
maintien des capacités de	Informations et explications sur l'intérêt de se projeter.
projection.	Informations et explications sur les façons de mener un projet.
	Informations et explications sur les façons de concevoir les étapes
	d'un projet.
	Démonstrations.
	Mises en situation.
	Stimulations.
	Réassurance.
A: d- > 1-1	Valorisation.
Aide à la levée des freins aux	Exploration de l'histoire de vie.
capacités d'adaptation.	Exploration des représentations du résident sur ses capacités
Aide au développement et au	d'adaptation.
maintien des capacités	Informations et explications sur la nécessité ou l'utilité et les façons
d'adaptation.	d'envisager d'autres choix, d'autres options.
	Démonstrations. Mises en situation.
	Exercices de flexibilité mentale.
	Réassurance. Stimulations.
	Valorisation.
Aide à la levée des freins aux	Exploration de l'histoire de vie.
	Exploration des représentations du résident sur ses capacités
capacités d'abstraction.	d'abstraction.
Aide au développement et au	
maintien des capacités d'abstraction.	Informations et explications sur les façons de faire des abstractions. Stimulations.
น สมจแสนแบบ.	Exercices d'abstraction.
	Exercices d'inférence.
	Réassurance.
	Valorisation.
	valorisation.



Aide à la levée des freins aux capacités de compréhension d'une consigne. Aide au développement et au maintien des capacités de compréhension d'une consigne.	Évaluation des capacités de compréhension. Exploration des capacités de compréhension écrites ou orales. Exploration de l'histoire de vie. Exploration des représentations du résident sur ses capacités de compréhension. Informations et explications sur le sens de la consigne. Démonstrations. Mises en situation. Stimulations. Réassurance. Valorisation.
Aide à la levée des freins aux capacités d'organisation. Aide au développement et au maintien des capacités d'organisation.	Exploration de l'histoire de vie. Exploration des représentations du résident sur ses capacités d'organisation. Informations et explications sur l'intérêt et les façons de s'organiser. Démonstrations. Mises en situation. Stimulations. Réassurance. Valorisation.
Aide à la levée des freins aux capacités de régulation des émotions. Aide au développement et au maintien des capacités de régulation des émotions.	Exploration de l'histoire de vie. Exploration des ressentis émotionnels. Exploration des représentations du résident sur ses émotions. Informations et explications sur l'intérêt et les façons de réguler ses émotions. Exercices de jeux de rôle. Exercices de relaxation. Exercices de sophrologie. Exercices cognitivo-comportementaux. Organisation de l'accès à des activités physiques ou sportives. Organisation de l'accès à la médiation animale. Organisation à l'accès à un atelier thérapeutique. Surveillance. Stimulations. Réassurance. Valorisation.
Aide à la levée des freins aux capacités de gestion de la frustration. Aide au développement et au maintien des capacités de gestion de la frustration.	Exploration de l'histoire de vie. Exploration des situations entraînant de la frustration. Exploration des ressentis émotionnels durant les situations entraînant de la frustration. Informations et explications sur les façons d'appréhender les situations frustrantes. Exercices de jeux de rôle. Mises en situation. Stimulations et encouragements. Réassurance. Valorisation.
Aide à la levée des freins aux capacités d'expression des besoins. Aide au développement et au maintien des capacités d'expression des besoins.	Exploration de l'histoire de vie. Évaluation des capacités à exprimer ses besoins Explorations des capacités à exprimer ses besoins par écrit, oralement et de manière non verbale. Informations et explications sur les moyens d'exprimer ses besoins. Organisation à l'accès de communication non verbale. Organisation à l'accès de communication écrite. Démonstrations. Mises en situation. Réassurance. Valorisation.
Aide à la levée des freins aux capacités d'orientation spatiale.	Informations et explications sur les façons de se repérer dans l'espace.



Aido au dávelennement et eu	Démonstrations
Aide au développement et au maintien des capacités d'orientation spatiale. Aide à l'accès aux aides techniques compensant d'orientation spatiale.	Démonstrations. Stimulations. Réassurance. Mises en situation. Exercices de repérage dans l'espace.
	Valorisation. Organisation de l'accès ou mise en place des aides techniques permettant de se repérer dans l'espace. Informations et explications sur les façons d'utiliser les aides techniques permettant de se repérer dans l'espace. Démonstrations des aides techniques. Stimulations. Réassurance. Accompagnement physique
Aide à la levée des freins aux capacités d'orientation temporelle. Aide au développement et au maintien des capacités d'orientation temporelle. Aide à l'accès aux aides techniques compensant d'orientation temporelle.	Informations et explications sur les façons de se repérer dans le temps. Démonstrations. Stimulations. Réassurance. Mises en situation. Exercices de repérage dans le temps. Valorisation. Organisation de l'accès ou mise en place des aides techniques permettant de se repérer dans le temps. Informations et explications sur les façons d'utiliser les aides techniques permettant de se repérer dans le temps. Démonstrations des aides techniques. Stimulations. Réassurance.
Aide à la levée des freins aux capacités de décision. Aide au développement et au maintien des capacités de décision.	Exploration de l'histoire de vie. Exploration des représentations sur le fait de prendre des décisions. Exploration des capacités à prendre des décisions Informations et explications sur l'utilité et les façons de faire des choix et de prendre des décisions. Stimulations. Réassurance. Mises en situation. Valorisation.
Aide à la levée des freins aux capacités d'initiative. Aide au développement et au maintien des capacités d'initiative.	Exploration de l'histoire de vie. Exploration des représentations sur le fait de prendre des décisions. Explorations des capacités à prendre des décisions. Informations et explications sur l'utilité et les façons de prendre des initiatives. Stimulations. Réassurance. Mises en situation. Valorisation.
Aide à la levée des freins aux capacités perception du danger et d'autoprotection. Aide au développement et au maintien des capacités perception du danger et d'autoprotection. Aide à l'accès à des aides techniques compensant les incapacités de perception du danger et d'autoprotection.	Exploration de l'histoire de vie. Exploration des représentations sur les dangers. Explorations des capacités à identifier un danger. Informations et explications sur l'utilité et les façons de percevoir un danger et de s'en protéger. Organisation de l'accès à des aides techniques compensant les incapacités de perception du danger et d'autoprotection. Informations et explications sur les façons d'utiliser des aides techniques compensant les incapacités de perception du danger et d'autoprotection. Démonstrations. Mises en situation. Stimulations. Réassurance. Valorisation.



Aide à la levée des freins aux capacités à demander de l'aide. Aide au développement et au maintien des capacités à demander de l'aide.	Exploration de l'histoire de vie. Exploration des capacités à demander de l'aide. Informations et explications sur l'utilité et les façons de demander de l'aide. Stimulations. Réassurance. Valorisation.
Aide à la levée des freins aux capacités d'orientation spatiale. Aide au développement et au maintien des capacités d'orientation spatiale. Aide à l'accès aux aides techniques compensant d'orientation spatiale.	Informations et explications sur les façons de se repérer dans l'espace. Démonstrations. Stimulations. Réassurance. Mises en situation. Exercices de repérage dans l'espace. Valorisation. Organisation de l'accès ou mise en place des aides techniques permettant de se repérer dans l'espace. Informations et explications sur les façons d'utiliser les aides techniques permettant de se repérer dans l'espace. Démonstrations des aides techniques. Stimulations. Réassurance. Accompagnement physique
Aide à la levée des freins aux capacités de compréhension du cycle menstruel. Aide à la compréhension du cycle menstruel.	Exploration de l'histoire de vie. Exploration des représentations de la résidente concernant ses cycles menstruels. Informations et explications sur les cycles menstruels. Informations et explications sur l'intérêt et les façons d'identifier ses cycles menstruels. Organisation de l'accès à des réponses en matière de gestion de ses cycles menstruels. Surveillance. Stimulations. Réassurance. Valorisation.

Prestations 4 - Aider le développement et le maintien de l'autonomie dans les actes usuels de la vie

Prestations (réponses aux besoins dans une logique de compensation et d'inclusion)	Méthodes (principales étapes de la mise en œuvre des prestations)
Aide à l'identification et à la levée des freins à l'autonomie d'hygiène corporelle. Aide au développement et au maintien de l'autonomie d'hygiène corporelle. Aide à l'accès à des aides techniques compensant le manque d'autonomie d'hygiène corporelle.	Exploration de l'histoire de vie. Exploration des représentations de la personne en matière d'hygiène corporelle et d'autonomie d'hygiène corporelle. Informations et explications sur l'intérêt et les façons d'assurer son hygiène corporelle. Démonstrations. Stimulations. Mises en situation. Réassurance. Valorisation.
Aide à l'identification et à la levée des freins à l'autonomie d'habillement. Aide au développement et au maintien de l'autonomie d'habillement.	Exploration de l'histoire de vie. Exploration des représentations de la personne en matière d'autonomie d'habillement. Informations et explications sur l'intérêt et les façons d'assurer son autonomie d'habillement. Démonstrations.



A:-I- > D> > 1	Otion de França
Aide à l'accès à des aides	Stimulations.
techniques compensant le manque d'autonomie d'habillement.	Mises en situation.
d autonomie d nabiliement.	Réassurance.
	Valorisation.
	Organisation de l'accès à des aides techniques compensant le
A: 1 > 10: 1 (25: 4: 4 > 1 + 4	manque d'autonomie d'habillement.
Aide à l'identification et à la levée des freins à l'autonomie de soins	Exploration de l'histoire de vie.
d'apparence.	Exploration des représentations de la personne en matière
Aide au développement et au	d'autonomie de soins d'apparence.
maintien de l'autonomie de soins	Informations et explications sur l'intérêt et les façons d'assurer son autonomie de soins d'apparence.
d'apparence.	Démonstrations.
Aide à l'accès à des aides	Stimulations.
techniques compensant l'autonomie	Mises en situation.
de soins d'apparence.	Réassurance.
	Valorisation.
	Organisation de l'accès à des aides techniques compensant le
	manque d'autonomie d'apparence.
Aide à l'identification et à la levée	Exploration de l'histoire de vie.
des freins à l'autonomie d'accès à	Exploration des représentations de la personne en matière
soins esthétiques.	d'autonomie d'accès à des soins esthétiques.
Aide au développement et au	Informations et explications sur l'intérêt et les façons d'assurer son
maintien de l'autonomie d'accès à	autonomie d'accès à des soins esthétiques.
soins esthétiques.	Organisation de l'accès à des soins esthétiques.
Aide à l'accès à des soins	Accompagnement physique.
esthétiques.	Stimulations.
	Mises en situation.
	Réassurance.
	Valorisation.
Aide à l'identification et à la levée	Exploration de l'histoire de vie.
des freins à l'autonomie d'utilisation	Exploration des représentations de la personne en matière
de protections. Aide au développement et au	d'autonomie d'utilisation de protections.
maintien de l'autonomie d'utilisation	Informations et explications sur la nécessité et les façons d'assurer son autonomie d'utilisation de protections.
de protections.	Démonstrations.
Aide l'utilisation de protections.	Stimulations.
'	Mises en situation.
	Réassurance.
	Valorisation.
	Change de la protection.
Aide à l'identification et à la levée	Exploration de l'histoire de vie.
des freins à l'autonomie d'utilisation	Exploration des représentations de la personne en matière
de protections périodiques.	d'autonomie d'utilisation de protections périodiques.
Aide au développement et au	Informations et explications sur la nécessité et les façons d'assurer
maintien de l'autonomie d'utilisation	son autonomie d'utilisation de protections périodiques.
de protections.	Démonstrations.
Aide l'utilisation de protections périodiques.	Stimulations.
periodiques.	Mises en situation.
	Réassurance.
	Valorisation.
Att NIII of the state of	Change de la protection périodique.
Aide à l'identification et à la levée	Exploration de l'histoire de vie. Exploration des représentations de la personne concernant ses
des freins aux capacités d'identification et de description de	capacités d'identification et de description de ses symptômes.
ses symptômes.	Exploration des capacités de la personne à identifier et décrire ses
Aide au développement et au	symptômes.
maintien des capacités	Informations et explications sur les façons d'identifier et de décrire
d'identification et de description de	ses symptômes.
ses symptômes.	Surveillance.



	Stimulations.
	Réassurance.
	Valorisation.
Aide à l'identification et à la levée	Exploration de l'histoire de vie.
des freins au bien-être psychique.	Exploration des représentations de la personne concernant ses
Aide au maintien du bien-être	capacités d'identification et de description de son humeur et de son
psychique.	bien-être psychique. Exploration des capacités de la personne à identifier et décrire son
Aide à l'accès à une prise en	humeur ou son état psychique.
charge psychologique ou	Informations et explications sur les façons d'identifier et de décrire
psychiatrique.	son humeur ou son état psychique.
	Informations et explications sur l'intérêt et les façons de réguler son
	humeur ou son équilibre psychique.
	Surveillance.
	Stimulations.
	Réassurance.
	Valorisation.
Aide à la levée des freins aux	Exploration de l'histoire de vie.
capacités d'identification de	Exploration des représentations de la personne concernant ses
l'urgence à accéder à des soins.	capacités à identifier l'urgence à accéder à des soins.
Aide au développement et au	Exploration des capacités de la personne à identifier l'urgence
maintien des capacités	d'accéder à des soins.
d'identification de l'urgence à	Exploration des capacités de la personne à pouvoir, savoir et choisir
accéder à des soins.	les professionnels de santé ressources.
	Informations et explications sur l'intérêt et les façons d'accéder à
	des soins en urgence.
	Organisation de l'accès à des aides techniques permettant
	d'accéder à des soins en urgence.
	Mises en situation.
	Exercices de gestion de situations d'urgence.
	Valorisation.
	Réassurance.
	Surveillance.
Aida X la laufa das fusina ann	Stimulations. Exploration de l'histoire de vie.
Aide à la levée des freins aux	Exploration de l'histoire de vie. Exploration des représentations de la personne concernant ses
capacités d'identification et de choix	capacités à identifier et choisir les professionnels de santé
des professionnels de santé.	ressources.
Aide au développement et au maintien des capacités	Explorations des capacités de la personne à identifier et choisir les
d'identification et de choix des	professionnels de santé ressources.
professionnels de santé.	Informations et explications sur l'intérêt et les façons d'identifier et
professionnels de sante.	choisir les professionnels de santé ressources.
	Mises en situation.
	Valorisation.
	Réassurance.
	Surveillance.
	Stimulations.
Aide à la levée des freins aux	Exploration de l'histoire de vie.
capacités de mobilisation des	Exploration des représentations de la personne concernant ses
secours.	capacités à mobiliser des secours.
Aide au développement et au	Exploration des capacités de la personne à mobiliser des secours.
maintien des capacités de	Informations et explications sur l'intérêt et les façons de mobiliser
mobilisation des secours.	des secours.
	Organisation de l'accès à des aides techniques permettant de mobiliser des secours.
	Mises en situation.
	Valorisation.
	Réassurance.
	Surveillance.
	Stimulations.
Aide à la levée des freins aux	Exploration de l'histoire de vie.
capacités de prise de rendez-vous	Exploration des représentations de la personne concernant ses
médical et paramédical.	capacités à prendre un rendez-vous médical ou paramédical.
	1



Aide au développement et au	Evoluration dos conscités de la norsanne à prendre un rendez vous
Aide au développement et au maintien des capacités de prise de rendez-vous médical et paramédical.	Exploration des capacités de la personne à prendre un rendez-vous médical ou paramédical. Informations et explications sur l'intérêt et les façons de prendre un rendez-vous médical ou paramédical. Organisation de l'accès à des aides techniques permettant de prendre un rendez-vous médical ou paramédical. Mises en situation. Valorisation. Réassurance. Surveillance. Stimulations.
Aide à la levée des freins aux capacités d'interaction avec les professionnels de santé. Aide au développement et au maintien des capacités d'interaction avec les professionnels de santé.	Exploration de l'histoire de vie. Exploration des représentations de la personne concernant ses capacités à interagir avec des professionnels de santé. Exploration des capacités de la personne à interagir avec des professionnels de santé. Informations et explications sur l'intérêt et les façons d'interagir avec des professionnels de santé. Valorisation. Réassurance. Stimulations. Accompagnement physique.
Aide à la levée des freins à l'autonomie de mise en œuvre d'une prescription médicale et du suivi médical. Aide au développement et au maintien des capacités de mise en œuvre d'une prescription médicale et du suivi médical.	Exploration de l'histoire de vie. Exploration des représentations de la personne concernant ses capacités à mettre en œuvre et observer une prescription médicamenteuse. Exploration des capacités de la personne à mettre en œuvre et observer une prescription médicamenteuse. Informations et explications sur l'intérêt et les façons de mettre en œuvre et d'observer une prescription médicamenteuse. Valorisation. Réassurance. Stimulations.
Aide à la levée des freins à l'autonomie d'accès au logement. Aide au développement et au maintien de l'autonomie d'accès au logement.	Exploration de l'histoire de vie. Exploration des représentations du résident sur ses capacités de recherche et d'accès à un logement autonome. Informations et explications sur l'intérêt et les façons de rechercher et d'accéder à un logement autonome. Informations et explications sur les impératifs liés à l'accession d'un logement.
Aide à la levée des freins à l'autonomie d'installation dans un logement. Aide au développement et au maintien de l'autonomie d'installation dans un logement.	Exploration des représentations du résident sur ses capacités à s'installer dans un logement autonome. Informations et explications sur l'intérêt et les façons de s'installer dans un logement autonome. Informations et explications sur les démarches à accomplir lors de l'installation dans un logement autonome. Organisation de l'accès aux organismes administratifs et de service permettant d'accomplir les démarches liées à l'installation dans un logement autonome. Réassurance. Valorisation.
Aide à la levée des freins à l'entretien du logement. Aide à l'entretien du logement. Aide au développement et au maintien de l'autonomie d'entretien du logement. Aide à l'accès à des aides techniques à l'autonomie d'entretien du logement.	Exploration de l'histoire de vie. Exploration des représentations du résident sur ses capacités à entretenir son logement. Informations et explications sur l'intérêt et les façons d'entretenir son logement. Organisation d'aide à l'accès à des services d'aide à l'entretien du logement. Organisation d'aide à l'accès à des aides techniques permettant d'entretenir son logement. Informations et explications sur les façons d'utiliser les aides techniques à l'entretien du logement.



	Démonstrations.
	Mises en situation.
	Valorisation. Stimulation.
	Réassurance.
Aide à la levée des freins à	Exploration des représentations du résident sur ses capacités à
l'autonomie de régulation de la	réguler sa consommation de fluides ou d'énergie de façon
consommation des fluides et	autonome.
énergies.	Informations et explications sur l'intérêt et les façons de réguler sa
Aide au développement et au	consommation de fluides ou d'énergie.
maintien de l'autonomie de	Démonstrations.
régulation de la consommation des	Mises en situation.
fluides et énergies.	Organisation de l'accès à des aides techniques à l'autonomie de
	régulation de la consommation de fluides ou d'énergie.
	Informations et explications sur les façons d'utiliser les aides
	techniques à l'autonomie de régulation de la consommation de
	fluides ou d'énergie.
	Démonstrations.
	Mises en situation.
	Valorisation. Réassurance.
Aide à la levée des freins à	Exploration de l'histoire de vie.
l'autonomie de consommation.	·
Aide au développement de	Exploration des représentations de la personne sur son autonomie de consommation.
l'autonomie de consommation.	Informations et explications sur l'intérêt et les façons de prévoir ses
Aide à l'accès à des aides	courses ou ses achats
techniques à l'autonomie de	Informations et explications sur l'intérêt et les façons de comprendre
consommation.	les étiquettes.
	Informations et explications sur l'intérêt et les façons d'évaluer les
	quantités.
	Informations et explications sur l'intérêt et les façons d'évaluer le
	rapport qualité/prix d'un service ou d'un produit.
	Informations et explications sur l'intérêt et les façons de comparer
	des services ou des produits.
	Informations et explications sur l'intérêt et les façons d'utiliser des
	moyens de paiement.
	Organisation de l'accès à des moyens de paiement.
	Organisation de l'accès à des aides techniques à l'autonomie de consommation.
	Informations et explications sur les façons d'utiliser les aides techniques à l'autonomie de consommation.
	Mises en situation.
	in state on state on
	Valorisation
	Réassurance Stimulation
	Stimulation.
Aide à la levée des freins à	Accompagnement physique. Exploration de l'histoire de vie.
l'autonomie de ménage ou de	Exploration de l'histoire de vie. Exploration des représentations de la personne sur son autonomie
propreté du logement.	de ménage ou de propreté du logement.
Aide au développement et de	Informations et explications sur l'intérêt et les façons de réaliser le
l'autonomie de ménage ou de	ménage e d'assurer la propreté de son logement.
propreté du logement.	Informations et explications sur les façons d'utiliser des produits
Aide à l'accès à des aides	d'entretien, des équipements ménagers.
techniques à l'autonomie de	Organisation d'accès à des aides techniques à l'autonomie de
ménage ou de propreté du	ménage et de propreté du logement.
logement.	Informations et explications sur les façons d'utiliser les aides
	techniques à l'autonomie de ménage et de propreté du logement.
	Démonstrations.
	Mises en situation.
	Valorisation.
	Réassurance.
	rroassaranoc.



	Stimulation.
Aide à la levée des freins à	Exploration de l'histoire de vie.
l'autonomie de collecte et	Exploration des représentations de la personne sur son autonomie
d'évacuation des déchets	de collecte et d'évacuation des déchets ménagers.
ménagers.	Informations et explications sur l'intérêt et les façons de collecter et
Aide au développement et de	d'évacuer ses déchets.
l'autonomie de collecte et	Démonstrations.
d'évacuation des déchets	Mises en situation.
ménagers.	Organisation d'accès à des aides techniques à l'autonomie de
Aide à l'accès à des aides	collecte et d'évacuation des déchets ménagers.
techniques à l'autonomie de gestion	Informations et explications sur les façons d'utiliser les aides
des déchets ménagers.	techniques à l'autonomie de collecte et d'évacuation des déchets
	ménagers.
	Démonstrations.
	Mises en situation.
	Valorisation.
	Stimulation.
Aide à la levée des freins à	Exploration de l'histoire de vie.
l'autonomie de cuisine.	Exploration des représentations de la personne sur son autonomie
Aide au développement et au	de cuisine.
maintien de l'autonomie de cuisine.	Informations et explications sur l'intérêt et les façons de préparer
Aide à l'accès à des aides	ses repas.
techniques à l'autonomie de	Démonstrations.
cuisine.	Mises en situation.
	Organisation d'accès à des aides techniques à l'autonomie de
	cuisine.
	Informations et explications sur les façons d'utiliser les aides
	techniques à l'autonomie de cuisine.
	Démonstrations.
	Mises en situation.
	Exercices de préparation de repas.
	Valorisation.
	Stimulation.
	Réassurance.
Aide à la levée des freins à	Exploration de l'histoire de vie.
l'autonomie d'utilisation de	Exploration des représentations de la personne sur son autonomie
l'électroménager, des appareils	d'utilisation de l'électroménager, des appareils multimédias et des
multimédias et des appareils	appareils électriques.
électriques.	Informations et explications sur l'intérêt et les façons d'utiliser
Aide au développement et au	l'électroménager, les appareils multimédias et les appareils
maintien de l'autonomie d'utilisation	électriques.
de l'électroménager, des appareils	Démonstrations.
multimédias et des appareils	Mises en situation.
électriques.	Organisation d'accès à des aides techniques à l'autonomie
Aide à l'accès à des aides	d'utilisation de l'électroménager, des appareils multimédias et des
techniques à l'autonomie d'utilisation de l'électroménager,	appareils électriques.
des appareils multimédias et des	Informations et explications sur les façons d'utiliser les aides
appareils électriques.	techniques à l'autonomie d'utilisation de l'électroménager, des
apparono orootriquos.	appareils multimédias et des appareils électriques.
	Démonstrations.
	Mises en situation.
	Valorisation.
	Stimulation.
	Réassurance.
Aide à la levée des freins à	Exploration de l'histoire de vie.
l'autonomie d'entretien du linge.	Exploration des représentations de la personne sur son autonomie
Aide au développement et au	d'entretien du linge.
maintien de l'autonomie d'entretien	Informations et explications sur l'intérêt et les façons d'entretenir
du linge.	son linge.
	Mises en situation.



	Démonstrations. Organisation d'accès à des aides techniques à l'autonomie d'entretien du linge. Informations et explications sur les façons d'utiliser les aides techniques à l'autonomie d'entretien du linge. Démonstrations. Mises en situation. Valorisation. Stimulation. Réassurance.
Aide à la levée des freins à l'autonomie de gestion budgétaire et comptable. Aide au développement et au maintien de l'autonomie de gestion budgétaire et comptable.	Exploration de l'histoire de vie Explorations des capacités de la personne à pouvoir et savoir payer des factures Exploration des capacités de la personne à pouvoir et savoir faire ses comptes. Informations et explications sur l'intérêt de savoir faire ses comptes. Informations et explications sur les aides existantes pour pouvoir faire ses comptes. Exercices Mises en situation Réassurance Valorisation
Aide à la levée des freins à l'autonomie d'accès aux droits sociaux. Aide au développement et au maintien de l'autonomie d'accès aux droits sociaux.	Exploration de l'histoire de vie. Exploration des représentations du résident concernant ses capacités d'accès à ses droits sociaux. Informations et explications sur l'intérêt et les façons d'accéder aux droits sociaux. Organisation de l'accès aux organismes permettant de faire valoir les droits sociaux de la personne. Accompagnement physique. Réassurance Valorisation Stimulation
Aide à la levée des freins à l'autonomie de loisir. Aide à la découverte de loisirs. Aide au développement et au maintien de l'autonomie de loisir.	Exploration des représentations de la personne sur son autonomie de loisir. Exploration des centres d'intérêt de la personne. Informations et explications sur les possibilités de loisir en rapport avec les centres d'intérêt. Informations et explications sur les démarches à réaliser pour accéder à des loisirs. Organisation de l'accès à des loisirs. Organisation de la découverte de nouveaux loisirs. Accompagnement physique. Stimulations. Réassurance. Valorisation.
Aide à la levée des freins aux capacités d'utilisation des NTIC. Aide au développement et au maintien des capacités d'utilisation des NTIC.	Exploration des représentations de la personne en matière d'autonomie d'utilisation des NTIC et dans les usages numériques. Informations et explications sur le fonctionnement et les façons d'utiliser les NTIC. Informations et explications sur les usages numériques. Démonstrations. Stimulations. Mises en situation. Réassurance. Valorisation. Change de la protection.
Aide à la levée des freins à l'autonomie d'utilisation des transports en commun.	Exploration des représentations de la personne sur les façons d'utiliser les transports en commun. Informations et explications sur les façons d'utiliser les transports en commun.



Aide au développement et au	Démonstrations.
maintien de l'autonomie d'utilisation	Mises en situation.
des transports en commun.	Valorisation.
	Stimulation.
	Réassurance.
	Accompagnement physique
Aide à la levée des freins à	Informations et explications sur l'intérêt et les façons d'utiliser ou de
l'autonomie d'utilisation et de	mobiliser les services d'aide au transport.
mobilisation des services d'aide au	Démonstrations.
transport.	Mises en situation.
Aide au développement et au maintien de l'autonomie d'utilisation	Valorisation.
et de mobilisation des services	Stimulation.
d'aide au transport.	Réassurance.
Aide à la levée des freins à	Informations et explications sur les conditions et les façons
l'autonomie d'accès à un transport	d'accéder à un transport par véhicule sanitaire léger.
par véhicule sanitaire léger. Aide au développement et au	Démonstrations.
maintien à l'autonomie d'accès à un	Mises en situation. Valorisation
transport par véhicule sanitaire	Stimulation.
léger.	Réassurance.
Aide à la levée des freins à	Informations et explications sur les conditions et les façons
l'autonomie d'accès à un permis de	d'accéder à un permis de conduire.
conduire.	Mises en situation.
Aide au développement et au	Organisation de l'accès à un permis de conduire.
maintien de l'autonomie d'accès à	Accompagnement physique
un permis de conduire.	Valorisation.
	Stimulation.
Aide à la levée des freins à	Réassurance. Exploration des représentations de la personne sur ses capacités à
l'autonomie d'achat d'un véhicule.	pouvoir et savoir acheter un véhicule.
Aide au développement et au	Exploration des capacités de la personne à pouvoir et savoir
maintien de l'autonomie d'achat	acheter un véhicule.
d'un véhicule.	Informations et explications sur les démarches à effectuer pour
	acheter un véhicule. Informations et explications sur les démarches à effectuer pour
	réaliser l'adaptation d'un véhicule.
	Organisation de l'accès à des concessionnaires.
	Accompagnement physique
	Réassurance
	Stimulation Valorisation
	Mises en situation.
Aide à la levée des freins à	Informations et explications sur l'obligation d'immatriculation d'un
l'autonomie d'immatriculation d'un	véhicule.
véhicule.	Informations et explications sur les démarches à réaliser pour
Aide au développement et au	immatriculer un véhicule.
maintien de l'autonomie d'immatriculation d'un véhicule.	Mises en situation.
a miniationation a un verticule.	Stimulations. Accompagnement physique.
	Valorisation.
	Réalisation des démarches d'immatriculation d'un véhicule.
	Réassurance.
Aide à la levée des freins à	Informations et explications sur l'obligation d'assurance d'un
l'autonomie d'assurance d'un	véhicule.
véhicule.	Informations et explications sur les démarches à réaliser pour
Aide au développement et au	assurer un véhicule.
maintien de l'autonomie d'assurance d'un véhicule.	Mises en situation.
u assurance u un venicule.	Stimulations.



	Accompagnement physique. Valorisation.
	Réalisation des démarches d'assurance d'un véhicule.
	Réassurance.
Aide à la levée des freins à	Exploration des capacités de la personne à pouvoir et savoir
l'autonomie d'organisation de l'adaptation d'un véhicule. Aide au développement et au	organiser l'adaptation d'un véhicule. Informations et explications sur les démarches à effectuer pour
	réaliser l'adaptation d'un véhicule.
maintien de l'autonomie	Organisation de l'accès à un professionnel de l'adaptation de
d'organisation de l'adaptation d'un véhicule.	véhicules. Mises en situation
verlicule.	Accompagnement physique
	Réassurance
	Valorisation Stimulation
Aide à la levée des freins à	Informations et explications sur la nécessité d'entretien de son
l'autonomie d'entretien d'un	véhicule.
véhicule.	Informations et explications sur les démarches à réaliser pour
Aide au développement et au maintien de l'autonomie d'entretien	entretenir un véhicule. Mises en situation.
d'un véhicule.	Stimulations
	Réassurance.
	Accompagnement physique.
Aide à le leufe de freire à	Valorisation.
Aide à la levée des freins à l'autonomie de gestion d'un sinistre	Informations et explications sur les modalités de gestion d'un sinistre avec un véhicule
avec un véhicule.	Informations et explications sur les démarches pour gérer un sinistre
Aide au développement et au	avec un véhicule.
maintien de l'autonomie de gestion d'un sinistre avec un véhicule.	Mises en situation.
d un sinistre avec un venicule.	Stimulations. Accompagnement physique.
	Valorisation.
	Réalisation des démarches de gestion d'un sinistre avec un
	véhicule.
Aide à la levée des freins à	Réassurance. Exploration des capacités de la personne à pouvoir et savoir vendre
l'autonomie de cession d'un	son véhicule.
véhicule.	Informations et explications sur les démarches à effectuer pour
Aide au développement et au maintien de l'autonomie de cession	vendre un véhicule. Informations et explications sur les moyens de vendre un véhicule.
d'un véhicule.	Réassurance
	Accompagnement physique.
	Mise en situation Valorisation
Aide à la levée des freins à	Exploration des capacités de la personne à pouvoir et savoir et acheter un vélo.
l'autonomie d'achat d'un vélo. Aide au développement et au	Informations et explications sur les façons d'acquérir un vélo.
maintien de l'autonomie d'achat	Accompagnement physique
d'un vélo.	Réassurance Valorisation
Aide à la levée des freins à	Exploration des capacités de la personne à pouvoir et savoir utiliser
l'autonomie d'utilisation et d'entretien d'un vélo.	un vélo. Informations et explications sur les façons d'utiliser un vélo.
Aide au développement et au	Réassurance
maintien de l'autonomie d'utilisation	Valorisation
et d'entretien d'un vélo.	Mise en situation.
Aide à la levée des freins à l'autonomie de cession d'un vélo.	Exploration des capacités de la personne à pouvoir et savoir vendre son vélo.
Table 10 0000001 dail void.	Informations et explications sur les façons de vendre son vélo.



Aide au développement et au	Réssassurance
maintien de l'autonomie de cession	Mise en situation
d'un vélo.	Valorisation
	Accompagnement physique
Aide à la levée des freins à	Exploration de l'histoire de vie.
l'autonomie de vote.	Exploration des représentations du résident concernant son droit de
Aide au développement et au	vote.
maintien de l'autonomie de vote.	Informations et explications sur l'intérêt et les façons de faire valoir son droit de vote.
	Exploration des capacités de la personne à pouvoir user de son droit de vote.
	Informations et explications sur les démarches à effectuer pour faire valoir son droit de vote.
	Organisation de l'accès aux informations relatives aux élections.
	Organisation de l'accès à un bureau de vote.
	Organisation de l'accès à un assesseur.
	Réassurance.
Aide à la levée des freins à	Exploration de l'histoire de vie.
l'autonomie d'accès à un lieu de	Exploration des représentations du résident concernant sa relation à
culte.	un culte religieux.
Aide au développement et au	Informations et explications sur les lieux de cultes présents sur le
maintien de l'autonomie d'accès à	territoire.
un lieu de culte.	Organisation à l'accès à un culte religieux.

Prestations 5 - Aider le développement et le maintien de la vie sociale

Prestations (réponses aux besoins dans une logique de compensation et d'inclusion)	Méthodes (principales étapes de la mise en œuvre des prestations)
Aide à la levée des freins aux capacités d'expression orale. Aide au développement et au maintien des capacités d'expression orale.	Exploration de l'histoire de vie. Exploration des représentations de la personne concernant ses capacités d'expression orale. Exploration des capacités d'expression orale de la personne. Informations et explications sur l'intérêt et les façons de s'exprimer oralement de façon intelligible. Informations et explications sur les aides techniques permettant de s'exprimer oralement ou de compenser des difficultés d'expression. Organisation de l'accès à des professionnels spécialisés. Mises en situation. Démonstrations. Valorisation. Stimulation. Réassurance.
Aide à la levée des freins aux capacités d'expression gestuelle. Aide au développement et au maintien des capacités d'expression gestuelle.	Exploration de l'histoire de vie. Exploration des représentations de la personne concernant ses capacités d'expression gestuelle. Exploration des capacités d'expression gestuelle de la personne. Informations et explications sur l'intérêt et les façons de s'exprimer gestuellement. Organisation de l'accès à des professionnels spécialisés. Mises en situation. Démonstrations. Valorisation. Stimulation. Réassurance.
Aide à la levée des freins aux capacités d'interaction sociale. Aide au développement et au maintien des capacités d'interaction sociale.	Exploration de l'histoire de vie. Exploration des représentations de la personne concernant ses capacités d'interaction avec autrui. Exploration des capacités d'interaction de la personne avec autrui. Informations et explications sur l'intérêt et les façons d'interagir avec autrui sur un mode adapté.



Aide à la levée des freins aux capacités d'inscription dans une dynamique de groupe. Aide au développement des capacités d'inscription dans une dynamique de groupe.	Informations et explications sur l'intérêt et les façons de s'adapter aux situations et aux interlocuteurs. Informations et explications sur les aides techniques permettant d'interagir avec autrui. Organisation de l'accès à des professionnels spécialisés. Mises en situation. Démonstrations. Exercices d'art-thérapie. Exercices de jeux de rôles. Exercices de jeux ou sports collectifs. Stimulation. Réassurance. Valorisation Exploration de l'histoire de vie. Exploration des représentations de la personne concernant ses capacités d'inscription dans une dynamique de groupe. Exploration des ressentis de la personne concernant son inscription dans une dynamique de groupe. Exploration des capacités d'inscription de la personne dans une dynamique de groupe. Informations et explications sur l'intérêt et les façons de s'inscrire dans une dynamique de groupe. Informations et explications sur l'intérêt et les façons de développer des capacités d'inscription dans une dynamique de groupe.
	Organisation de l'accès à des professionnels spécialisés. Mises en situation. Démonstrations. Exercices d'art-thérapie. Exercices de jeux de rôles. Exercices de jeux ou sports collectifs. Stimulation. Réassurance. Valorisation
Aide à la levée des freins aux capacités d'entretien des relations avec sa famille. Aide au développement et au maintien des capacités d'entretien des relations avec sa famille. Aide à l'accès à des aides techniques compensant les incapacités à entretenir les relations avec sa famille.	Exploration de l'histoire de vie. Exploration des représentations de la personne sur ses relations avec sa famille. Informations et explications sur l'intérêt et les façons d'entretenir les relations avec sa famille. Démonstrations. Mise en situation. Stimulations. Réassurance. Valorisation. Organisation de l'accès à des aides techniques compensant les incapacités à entretenir les relations avec sa famille. Informations et explications sur les façons d'utiliser les aides techniques compensant les incapacités à entretenir les relations avec sa famille. Démonstrations. Mises en situation. Stimulations. Réassurance. Valorisation.
Aide à la levée des freins aux capacités d'identification et de compréhension des enjeux liés à une grossesse et à la maternité. Aide au développement et au maintien des capacités d'identification et de compréhension des enjeux liés à une grossesse et à la maternité.	Exploration de l'histoire de vie. Exploration des représentations de la personne sur la grossesse et la maternité ou la paternité. Informations et explications sur la grossesse et la maternité ou la paternité. Organisation de l'accès à des informations sur la grossesse et la maternité ou la paternité ou la paternité. Accompagnement physique. Réassurance.



Aide à la levée des freins aux capacités d'identification des possibilités et des démarches d'interruption volontaire de grossesse. Aide au développement et au maintien des capacités d'identification des possibilités et des démarches d'interruption volontaire de grossesse.	Exploration de l'histoire de vie. Exploration des représentations de la personne sur les possibilités et les démarches d'interruption volontaire de grossesse. Informations et explications sur les possibilités et les démarches d'interruption volontaire de grossesse. Organisation de l'accès à des informations sur les possibilités et les démarches d'interruption volontaire de grossesse. Accompagnement physique. Réassurance.
Aide à la levée des freins aux capacités à assurer et suivre sa grossesse. Aide au développement et au maintien des capacités à assurer et suivre sa grossesse. Aide à la réalisation des démarches de suivi de la grossesse.	Exploration de l'histoire de vie. Exploration des représentations de la personne sur les façons d'assurer et de suivre de grossesse. Informations et explications sur les façons d'assurer et de suivre de grossesse. Organisation de l'accès à des informations sur les démarches de suivi de la grossesse. Organisation des démarches de suivi de la grossesse. Accompagnement physique. Réassurance.
Aide à la levée des freins aux capacités de préparation de l'arrivée de son enfant. Aide au développement et au maintien des capacités de préparation de l'arrivée de son enfant.	Exploration de l'histoire de vie. Exploration des représentations de la personne sur l'arrivée de l'enfant et les façons de la préparer. Informations et explications sur les façons de préparer l'arrivée de l'enfant. Organisation de l'accès à des informations sur les façons de préparer l'arrivée de l'enfant. Accompagnement physique. Réassurance.
Aide à la levée des freins au mariage ou au PACS. Aide à la connaissance et à la réalisation des démarches pour se marier ou se pacser.	Exploration des représentations de la personne sur le mariage ou le PACS. Informations et explications sur le mariage ou le PACS. Informations et explications sur les démarches à réaliser pour se marier ou se pacser. Organisation de l'accès à des informations sur le mariage ou le PACS. Organisation de l'accès à des informations sur les démarches à réaliser pour se marier ou se pacser. Accompagnement physique. Réassurance.
Aide à la levée des freins à la séparation. Aide à la séparation. Aide à l'organisation de la séparation et de ses conséquences. Aide à la réalisation des démarches de rupture du PACS.	Exploration des ressentis. Exploration des représentations de la personne sur la séparation. Informations et explications sur les enjeux de la séparation. Informations et explications sur les démarches de rupture du PACS. Organisation de l'accès à des informations sur les démarches de rupture du PACS. Accompagnement physique. Réassurance. Valorisation.
Aide à la levée des freins au divorce. Aide à l'identification des conséquences et des démarches liées au divorce. Aide à l'accès à un conseiller conjugal ou un avocat.	Exploration des représentations de la personne sur le divorce. Informations et explications sur les enjeux du divorce. Informations et explications sur les démarches de divorce. Organisation de l'accès à des informations sur les démarches de divorce. Accompagnement physique. Réassurance. Valorisation.



Aide à la réalisation des démarches	
de divorce.	
Aide au deuil.	Exploration de l'histoire de vie Exploration des ressentis Informations et explications concernant les étapes du deuil. Organisation de l'accès à des professionnels pouvant accompagner la personne dans son deuil (psychologue, psychiatre) Organisation de l'accès aux funérailles Accompagnement physique Réassurance
Aide à la levée des freins à l'autonomie de participation à la vie associative. Aide au développement et au maintien de participation à la vie associative.	Exploration de l'histoire de vie. Exploration des représentations du résident sur ses capacités de participation à la vie associative. Informations et explications sur l'intérêt et les façons de s'impliquer dans la vie associative. Réassurance. Valorisation.
Aide au développement et au maintien des capacités de pair-aidance relationnelle.	Exploration des représentations de la personne concernant ses capacités à savoir aider une personne à avoir des relations. Informations et explications sur l'intérêt d'aider les autres résidents à avoir des relations et à s'inscrire dans une dynamique de groupe. Mises en situation. Stimulation. Valorisation. Réassurance.
Aide au développement et au maintien des capacités de pairaidance dans l'autonomie des actes usuels de la vie.	Exploration des représentations de la personne concernant ses capacités à savoir aider une personne à se préparer à manger et à assurer le ménage de sa chambre. Informations et explications sur l'intérêt d'aider les autres résidents à se préparer à manger et à assurer le ménage de leur chambre. Mises en situation. Stimulation. Valorisation. Réassurance.

Prestations 6 - Aider la vie intime et sexuelle

Prestations (réponses aux besoins dans une logique de compensation et d'inclusion)	Méthodes (principales étapes de la mise en œuvre des prestations)
Aide à la levée des freins aux capacités de construction et de maintien d'une relation affective. Aide au développement et au maintien des capacités de construction et de maintien d'une relation affective.	Exploration de l'histoire de vie. Exploration des représentations de la personne sur la construction et le maintien d'une relation affective. Informations et explications sur l'intérêt et les façons de construire et maintenir une relation affective. Exercices de jeux de rôle. Stimulations. Réassurance. Valorisation.
Aide à la levée des freins aux capacités de compréhension des manifestations du désir sexuel. Aide au développement et au maintien des capacités de compréhension des manifestations du désir sexuel.	Exploration de l'histoire de vie. Exploration des représentations de la personne sur les manifestations du désir sexuel. Informations et explications sur les manifestations du désir sexuel. Organisation de l'accès à une documentation. Organisation de l'accès à un sexologue ou un gynécologue ou un psychologue.



	Accompagnement physique à un rendez-vous auprès d'un professionnel spécialisé. Réassurance.
Être aidé à accéder à la pornographie. Être aidé à accéder à des aménagements, à des accessoires ou à des aides techniques permettant les pratiques autoérotiques.	Exploration des représentations de la personne sur les pratiques autoérotiques. Informations et explications sur les façons d'accéder à la pornographie. Organisation de l'accès à la pornographie. Organisation de l'accès des aménagements, à des accessoires ou à des aides techniques permettant les pratiques autoérotiques. Informations et explications sur les façons d'utiliser les aménagements, les accessoires ou les aides techniques permettant les pratiques autoérotiques. Réassurance.
Aide à la levée des freins aux capacités de rencontre de partenaires sexuels. Être aidé à diversifier et à multiplier ses « espaces » de sociabilité (réels et virtuels) dans la perspective de rencontrer des partenaires sexuels. Aide à l'accès à des aménagements, à des accessoires ou à des aides techniques permettant les pratiques sexuelles.	Exploration de l'histoire de vie. Exploration des représentations de la personne concernant la pratique de rapports sexuels. Organisation de l'accès à des espaces de sociabilité (réels et virtuels) dans la perspective de rencontrer des partenaires sexuels. Organisation de l'accès à des aménagements, à des accessoires ou des aides techniques permettant d'avoir des rapports sexuels. Informations et explications sur les façons d'utiliser les aménagements, les accessoires ou les aides techniques permettant les rapports sexuels. Réassurance.
Aide à la levée des freins aux capacités d'expression du consentement. Aide au développement et au maintien des capacités de consentement.	Exploration de l'histoire de vie. Exploration des représentations de la personne sur la notion de consentement et ses capacités à l'exprimer. Informations et explications sur la nécessité et la façon d'exprimer son consentement. Stimulations. Réassurance. Valorisation.
Aide à la levée des freins l'autonomie d'accès et d'utilisation d'une contraception. Être aidé à développer et à maintenir l'autonomie d'accès et d'utilisation d'une contraception. Aide à l'accès à une contraception. Aide à l'accès à des aides techniques à l'autonomie d'utilisation de la contraception.	Exploration de l'histoire de vie. Exploration des représentations de la personne sur la contraception, les façons d'y accéder et de l'utiliser. Informations et explications sur l'intérêt et les façons d'accéder à la contraception. Organisation de l'accès à une contraception. Accompagnement physique. Informations et explications sur la façon d'utiliser la contraception. Organisation de l'accès à des aides techniques à l'autonomie d'utilisation de la contraception. Informations et explications sur les façons d'utiliser les aides techniques à l'autonomie d'utilisation de la contraception. Démonstrations. Mises en situation. Stimulations. Réassurance. Valorisation.
Aide à la levée des freins à l'autonomie de protection contre les infections sexuellement transmissibles. Aide au développement et au maintien de l'autonomie de protection contre les infections sexuellement transmissibles.	Exploration des représentations de la personne sur les infections sexuellement transmissibles et les façons de s'en protéger. Informations et explications sur la nécessité et les façons de se protéger des infections sexuellement transmissibles. Réassurance. Valorisation.



Prestations 7 - Soutenir la socialisation

Prestations (réponses aux besoins dans une logique de compensation et d'inclusion)	Méthodes (principales étapes de la mise en œuvre des prestations)
Aide à la levée des freins aux capacités d'intégration des lois. Aide au développement et au maintien des capacités d'intégration des lois.	Exploration de l'histoire de vie. Exploration des représentations de la personne concernant ses capacités d'intégration des lois. Informations et explications sur les lois, les façons de les respecter et les conséquences lorsqu'on ne les respecte pas. Stimulations. Valorisation.

Prestations 8 - Soutenir des savoirs de base

Prestations (réponses aux besoins dans une logique de compensation et d'inclusion)	Méthodes (principales étapes de la mise en œuvre des prestations)
Aide à la levée des freins aux capacités de lecture. Aide au développement et au maintien des capacités de lecture. Aide à l'accès à des aides techniques compensant les incapacités de lecture. Aide à l'accès à un soutien de capacités de lecture.	Exploration de l'histoire de vie. Exploration des représentations de la personne sur ses capacités de lecture. Stimulations. Exercices de lecture. Réassurance. Valorisation. Organisation de l'accès à des aides techniques compensant les incapacités de lecture. Informations et explications sur les façons d'utiliser les aides techniques compensant les incapacités de lecture. Organisation de l'accès à un soutien de capacités de lecture. Accompagnement physique. Lecture.
Aide à la levée des freins aux capacités d'écriture. Aide au développement et au maintien des capacités d'écriture. Aide à l'accès à des aides techniques compensant les incapacités d'écriture. Aide à l'accès à un soutien de capacités d'écriture.	Exploration de l'histoire de vie. Exploration des représentations de la personne sur ses capacités d'écriture. Stimulations. Exercices d'écriture. Réassurance. Valorisation. Organisation de l'accès à des aides techniques compensant les incapacités d'écriture. Informations et explications sur les façons d'utiliser les aides techniques compensant les incapacités d'écriture. Organisation de l'accès à un soutien de capacités d'écriture. Accompagnement physique. Écriture.
Aide à la levée des freins aux capacités de calcul. Aide au développement et au maintien des capacités de calcul. Aide à l'accès à des aides techniques compensant les incapacités de calcul. Aide à l'accès à un soutien de capacités de calcul.	Exploration de l'histoire de vie. Exploration des représentations de la personne sur ses capacités de calcul. Stimulations. Exercices de calcul. Réassurance. Valorisation. Organisation de l'accès à des aides techniques compensant les incapacités de calcul. Informations et explications sur les façons d'utiliser les aides techniques compensant les incapacités de calcul. Organisation de l'accès à un soutien de capacités de calcul. Accompagnement physique.



Écriture.

Prestations 9 - Aider l'insertion professionnelle

_	
Prestations (réponses aux besoins dans une logique de compensation et d'inclusion)	Méthodes (principales étapes de la mise en œuvre des prestations)
Aide à la levée des freins à l'accès à une formation scolaire ou universitaire. Aide au développement et au maintien de l'autonomie d'accès à une formation scolaire ou universitaire. Aide à l'accès à une formation scolaire ou universitaire. Aide à la levée des freins l'accès à la formation professionnelle. Aide au développement et au maintien de l'autonomie d'accès à la formation professionnelle. Aide à l'accès à la formation professionnelle.	Exploration de l'histoire de vie. Exploration des représentations de la personne sur les formations scolaires ou universitaires. Informations et explications sur les façons d'accéder à une formation scolaire ou universitaire. Organisation de l'accès à une formation scolaire ou universitaire. Accompagnement physique. Stimulations. Réassurance. Valorisation. Exploration de l'histoire de vie. Exploration des représentations de la personne sur les formations professionnelles. Informations et explications sur les façons d'accéder à une formation professionnelle. Organisation de l'accès à une formation professionnelle. Accompagnement physique. Stimulations. Réassurance. Valorisation
Aide à la levée des freins aux capacités d'inscription dans la formation professionnelle. Aide au développement et au maintien des capacités d'inscription dans la formation professionnelle. Aide à la levée des freins à l'autonomie d'accès aux structures d'insertion par l'emploi. Aide au développement et au	Valorisation. Exploration de l'histoire de vie. Exploration des représentations de la personne sur les formations professionnelles et les façons de s'y inscrire Informations et explications sur les façons de s'inscrire dans la formation professionnelle. Stimulations. Réassurance. Valorisation. Exploration de l'histoire de vie. Exploration des représentations de la personne sur les structures d'insertion par l'emploi et les façons d'y accéder. Informations et explications sur les façons d'accéder aux structures
maintien de l'autonomie d'accès aux structures d'insertion par l'emploi. Aide à l'accès aux structures d'insertion par l'emploi.	d'insertion par l'emploi. Démonstrations. Mises en situation. Organisation de l'accès aux structures d'insertion par l'emploi. Accompagnement physique. Stimulations. Réassurance. Valorisation.
Aide à la levée des freins d'identification des enjeux liés au travail. Aide au développement et au maintien des capacités d'identification des enjeux liés au travail.	Exploration de l'histoire de vie. Exploration des représentations de la personne sur les enjeux liés au travail. Informations et explications sur les enjeux liés au travail. Réassurance.
Aide à la levée des freins à l'autonomie d'accès à l'emploi. Aide au développement et au maintien de l'autonomie d'accès à l'emploi.	Exploration de l'histoire de vie. Exploration des représentations de la personne sur les structures d'insertion par l'emploi et les façons d'y accéder. Informations et explications sur les façons d'accéder aux structures d'insertion par l'emploi. Démonstrations. Mises en situation.





FOYER DE VIE MAISON CORDEYA

22 rue du Goundet – 64300 ORTHEZ Tél. : 05 59 67 03 65